John Adams Library,

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No.
ADAMS
255.2
v.8

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

M. LE C.TE DE BUFFON,

Intendant du Jardin du Roi, de l'Académie Françoise, de celle des Sciences, &c.

Tome Huitième.

HISTOIRE DES ANIMAUX QUADRUPÈDES.

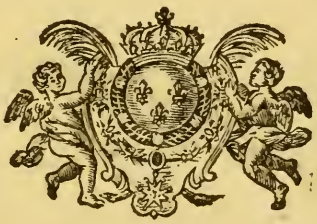

A PARIS,

Suivant la Copie *in*-4.°

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXVII.

AD MS2 55.2
.8

TABLE

De ce qui eſt contenu dans ce Volume.

Des Mulets..... Page 1
Addition *à l'article du Cheval.* 61
Addition *aux articles de l'Ane, du Zèbre*..... 81
Addition *aux articles du Bœuf, du Biſon, du Zébu & du Buffle*..... 89
Addition *aux articles de la Brebis, du Mufflon & des Brebis étrangères.* 103
Addition *aux articles du Cochon, du Sanglier du cap Verd*

ou *Sanglier d'Afrique, du Babirouſſa, du Pécari* ou *Tajacu*... 117

ADDITION *de l'Editeur hollandois* (M. le Profeſſeur Allamand) *à l'article du Sanglier d'Afrique*..... 136

Du Babirouſſa..... 146

Du Pécari..... 147

ADDITION *aux articles des Chèvres d'Europe, d'Aſie & d'Afrique*..... 153

Du Bouc de Juida, & des Chèvres à oreilles pendantes..... 154 & 155

De la Grimm ou *Chèvre de Grimm*..... 156

Du Chevrotin de Ceylan. 164

ADDITION *aux articles du Chien, du Loup, du Renard, du Chacal & de l'Isatis.* 166

Variétés dans les Chiens. 168

Du Loup. 176

Du Renard. 178

Du Chacal. 180

De l'Isatis. Ibid.

ADDITION *à l'article du Chat.* 183

ADDITION *aux articles du Cerf, du Daim, du Chevreuil & du Renne.* 189

Du Daim & de l'Axis. 198

Du Chevreuil. 200

Du Renne. 205

ADDITION *de l'Editeur hollandois* (M. le Professeur Allamand) *sur l'Élan, le*

Caribou & le Renne. 215
DESCRIPTION *du Renne*, par M. le Professeur Allamand..... 222
ADDITION *aux articles du Lièvre & de l'Écureuil, avec un animal anonyme; un autre que nous avons appelé le Rat de Madagascar, & un troisième qui est le Taguan* ou *grand Écureuil volant*... 237,
De l'Écureuil..... 239
Animal anonyme..... 243,
Du Rat de Madagascar... 244
Du Taguan ou *grand Écureuil volant*..... 246
ADDITION *à l'article de la Loutre*.. 260

ADDITION *aux articles de la Fouine & de la Zibeline..* 264
De la Zibeline..... 267
ADDITION *aux articles de la Belette, de l'Hermine, du Surikate, de la Mangouſte & du Vanſire....* 271
Du Griſon..... 278
Du Surikate..... 283
De la Mangouſte.... 286
Du Vanſire..... 287
ADDITION *aux articles de la Marmotte, du Caſtor, des Souris & Rats, du Rat de blé* ou *Hamſter, du Soulik & de la Taupe..* 290
Marmotte de Kamtſchatka. 292

TABLE.

Marmotte du cap de Bonne-eſpérance..... 293
Du Caſtor..... 300
Des Souris & des Rats.. . 301
Du Hamſter ou *Rat de blé*..... 305
ADDITION *de l'Editeur hollandois, ſur le Hamſter*.... 308
Du Soulik..... 321
De la Taupe..... 323
De la Taupe du cap de Bonne-eſpérance.... 324
Taupe de Penſilvanie. 325
ADDITION *à l'article de l'Ours*. 327

FIN de la Table.

HISTOIRE

HISTOIRE NATURELLE.

SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE des Animaux quadrupèdes.

DES MULETS.*

En conservant le nom de *Mulet* à l'animal qui provient de l'âne & de la jument, nous appellerons *Bardeau* celui qui a le cheval pour père & l'ânesse pour mère. Personne n'a jusqu'à présent observé les différences qui se trouvent entre ces deux animaux d'espèce mêlangée.

* Cet article doit être regardé comme une addition à ce que j'ai déjà dit au sujet des mulets dans le Discours qui a pour titre : *De la dégénération des*

C'eſt néanmoins l'un des plus ſûrs moyens que nous ayons pour reconnoître & diſtinguer les rapports de l'influence du mâle & de la femelle dans le produit de la génération. Les obſervations comparées de ces deux mulets, & des autres métis qui proviennent de deux eſpèces différentes, nous indiqueront ces rapports plus préciſément & plus évidemment que ne le peut faire la ſimple comparaiſon de deux individus de la même eſpèce.

Nous avons fait repréſenter ici le mulet *(pl. I)*, & le bardeau *(pl. II)*, afin que tout le monde ſoit en état de les comparer, comme nous allons le faire nous-mêmes; d'abord le bardeau eſt beaucoup plus petit que le mulet, il paroît donc tenir de ſa mère l'âneſſe les dimenſions du corps; & le mulet beaucoup plus grand & plus gros que le bardeau, les tient également de la jument ſa mère; la grandeur & la groſſeur du corps paroiſſent donc dépendre plus de la mère que du

---

animaux, tome VII, *pages* 226 *& ſuiv.* & auſſi à ce que j'en ai dit à l'article des Serins, *tome VII, in-12. de l'Hiſt. Nat. des oiſeaux.*

père dans les espèces mêlangées. Maintenant, si nous considérons la forme du corps, ces deux animaux, vus ensemble, paroissent être d'une figure différente; le bardeau a l'encolure plus mince, le dos plus tranchant, en forme de dos de carpe, la croupe plus pointue & avalée, au lieu que le mulet a l'avant-main mieux fait, l'encolure plus belle & plus fournie, les côtes plus arrondies, la croupe plus pleine & la hanche plus unie *(a)*. Tous deux tiennent donc plus de la mère que du père, non-seulement pour la grandeur, mais aussi pour la forme du corps. Néanmoins il n'en est pas de même de la tête, des membres & des autres extrémités du corps. La tête du bardeau est plus longue & n'est pas si grosse à proportion que celle de l'âne, & celle du mulet est plus courte & plus grosse que celle du cheval *(b)*. Ils tiennent donc pour la

(a) Observations communiquées par le sieur de la Fosse, maréchal très-expérimenté. *A Paris, en* 1753.

(b) Comparez les figures, *pl.* I & II du mulet.

forme & les dimenſions de la tête plus du père que de la mère. La queue du bardeau eſt garnie de crins à peu-près comme celle du cheval; la queue du mulet eſt preſque nue comme celle de l'âne; ils reſſemblent donc encore à leur père par cette extrémité du corps. Les oreilles du mulet ſont plus longues que celle du cheval, & les oreilles du bardeau ſont plus courtes que celles de l'âne; ces autres extrémités du corps appartiennent donc auſſi plus au père qu'à la mère. Il en eſt de même de la forme des jambes, le mulet les a sèches comme l'âne, & le bardeau les a plus fournies; tous deux reſſemblent donc par la tête, par les membres & par les autres extrémités du corps beaucoup plus à leur père qu'à leur mère.

Dans les années 1751 & 1752, j'ai fait accoupler deux boucs avec pluſieurs brebis, & j'en ai obtenu neuf mulets, ſept mâles & deux femelles: frappé de cette différence du nombre des mâles

---

& du bardeau, avec les figures du cheval & de l'âne, *tome I, pages* 9 & 224.

mulets à celui des femelles, je fis quelques informations pour tâcher de savoir si le nombre des mulets mâles qui proviennent de l'âne & de la jument, excède à peu-près dans la même proportion le nombre des mulets; aucune des réponses que j'ai reçues ne détermine cette proportion, mais toutes s'accordent à faire le nombre des mâles mulets plus grand que celui des femelles. On verra, dans la suite, que M. le marquis de Spontin-Beaufort, ayant fait accoupler un chien avec une louve, a obtenu quatre mulets, trois mâles & une femelle *(c)*. Enfin ayant fait des questions sur des mulets plus aisés à procréer, j'ai su que, dans les oiseaux mulets, le nombre des mâles excède encore beaucoup plus le nombre des mulets femelles. J'ai dit à l'article du serin des Canaries, que de dix-neuf petits provenus d'une serine & d'un chardonneret, il n'y en

(c) Extrait d'une lettre de M. le marquis de Spontin-Beaufort, à M. de Buffon, datée de Namur, le 14 juillet 1773; confirmée par deux lettres de M. Surirey de Boissy, aussi datées de Namur, les 9 juin & 19 juillet 1773.

avoit que trois femelles *(d)*. Voilà les ſeuls faits que je puiſſe préſenter comme certains ſur ce ſujet *(e)*, dont il ne pa-

---

(d) Voyez le ſeptième tome, *in*-12, de l'Hiſt. Nat. des oiſeaux, *art. du ſerin des Canaries.*

(e) Ce que je trouve dans différens Auteurs au ſujet des jumars, me paroît très-ſuſpect. Le ſieur Léger, dans ſon Hiſtoire du Vaudois, *année* 1669, dit que, dans les vallées de Piémont, il y a des animaux d'eſpèces mêlangées, & qu'on les appelle *Jumars*. Que, quand ils ſont engendrés par un taureau & une jument, on les nomme *Baf* ou *Buf*, & que, quand ils ſont engendrés par un taureau & une ânesſe, on les appelle *Bif*. Que ces jumars n'ont point de cornes, & qu'ils ſont de la taille d'un mulet; qu'ils ſont très-légers à la courſe; « que lui-» même en avoit monté un le 30 ſeptembre, & » qu'il fit en un jour dix-huit lieues ou cinquante-» quatre milles d'Italie; qu'enfin ils ont la démarche plus ſûre & le pas plus aiſé que le cheval. »

D'après une ſemblable aſſertion, on croiroit que ces jumars provenant du taureau avec la jument & l'ânesſe, exiſtent, ou du moins qu'ils ont exiſté; néanmoins, m'en étant informé, perſonne n'a pu me confirmer ces faits.

Le Docteur Shaw, dans ſon Hiſtoire d'Alger, *page* 234, dit, qu'il a vu en Barbarie un animal appelé *Kumrah*, & qui eſt engendré par l'union de l'âne & de la vache, qu'il eſt ſolipède comme l'âne, & qu'il n'a point de cornes ſur la tête, mais qu'à tous autres égards il diffère de l'âne; qu'il

roît pas qu'on ſe ſoit jamais occupé, & qui cependant mérite la plus grande attention; car ce n'eſt qu'en réuniſſant pluſieurs faits ſemblables qu'on pourra développer ce qui reſte de myſtérieux dans la génération par le concours de deux individus d'eſpèces différentes, & déterminer la proportion des puiſſances effectives du mâle & de la femelle dans toute reproduction.

De mes neuf mulets provenus du bouc & de la brebis, le premier naquit le 15 avril; obſervé trois jours après ſa naiſſance & comparé avec un agneau de même âge, il en différoit par les oreilles qu'il avoit un peu plus grandes, par la partie ſupérieure de la tête qui étoit plus large, ainſi que la diſtance des yeux; il avoit de

---

n'eſt capable que de peu de ſervice, qu'il a la peau, la queue & la tête comme la vache, à l'exception des cornes. Le Docteur Shaw eſt un Auteur qui mérite confiance; cependant ayant conſulté ſur ce fait quelques perſonnes qui ont demeuré en Barbarie, & particulièrement M. le chevalier James Bruce, tous m'ont aſſuré n'avoir aucune connoiſſance de ces animaux engendrés par l'âne & la vache.

plus une bande gris-blanc depuis la nuque du cou juſqu'à l'extrémité de la queue, les quatre jambes, le deſſous du cou, de la poitrine & du ventre étoient couverts du même poil blanc aſſez rude; il n'y avoit un peu de laine que ſur les flancs entre le dos & le ventre, & encore cette laine courte & friſée étoit mêlée de beaucoup de poil. Ce mulet avoit auſſi les jambes d'un pouce & demi plus longues que l'agneau du même âge; obſervé le 3 mai ſuivant, c'eſt-à-dire dix-huit jours après ſa naiſſance, les poils blancs étoient en partie tombés & remplacés par des poils bruns ſemblables pour la couleur à ceux du bouc & preſqueauſſi rudes. La proportion des jambes s'étoit ſoutenue; ce mulet les avoit plus longues que l'agneau de plus d'un pouce & demi, il étoit mal ſur ſes longues jambes, & ne marchoit pas auſſi-bien que l'agneau. Un accident ayant fait périr cet agneau, je n'obſervai ce mulet que quatre mois après, & nous le comparâmes avec une brebis du même âge. Le mulet avoit un pouce de moins que la brebis, ſur la longueur qui eſt depuis l'entre-deux des yeux juſqu'au

bout du muſeau, & un demi-pouce de plus ſur la largeur de la tête, priſe au-deſſus des deux yeux à l'endroit le plus gros. Ainſi, la tête de ce mulet étoit plus groſſe & plus courte que celle d'une brebis du même âge ; la courbure de la mâchoire ſupérieure priſe à l'endroit des coins de la bouche, avoit près d'un demi-pouce de longueur de plus dans le mulet que dans la brebis. La tête du mulet n'étoit pas couverte de laine, mais elle étoit garnie de poils longs & touffus. La queue étoit de deux pouces plus courte que celle de la brebis.

Au commencement de l'année 1752, j'obtins de l'union du bouc avec les brebis huit autres mulets, dont ſix mâles & deux femelles ; il en eſt mort deux avant qu'on ait pu les examiner, mais ils ont paru reſſembler à ceux qui ont vécu & que nous allons décrire en peu de mots ; il y en avoit deux, l'un mâle & l'autre femelle, qui avoient quatre mamelons, deux de chaque côté comme les boucs & les chèvres ; & en général ces mulets avoient du poil long ſous le ventre, & ſur-tout ſous la verge comme les boucs, & auſſi

du poil long ſur les pieds, principalement ſur ceux de derrière; la plupart avoient auſſi le chanfrein moins arqué que les agneaux ne l'ont d'ordinaire, les cornes des pieds plus ouvertes, c'eſt-à-dire, la fourche plus large & la queue plus courte que les agneaux *(f)*.

J'ai rapporté dans le premier volume de l'Hiſtoire Naturelle, à l'article du chien, *(pag. 309 & ſuiv.)* les tentatives que j'ai faites pour unir un chien avec une louve; on peut voir toutes les précautions que j'avois cru devoir prendre pour faire réuſſir cette union; le chien & la louve n'avoient tous deux que trois mois au plus, lorſqu'on les a mis enſemble, & enfermés dans une aſſez grande cour, ſans les contraindre autrement, & ſans les enchaîner. Pendant la premiere année, ces jeunes animaux vivoient en paix, & paroiſſoient s'aimer. Dans la ſeconde année, ils commencerent à ſe diſputer la nourriture, quoiqu'il y en eût au-delà du néceſſaire; la querelle venoit toujours de

(f) Note communiquée par M. Daubenton, de l'Académie des Sciences.

la louve. Après la seconde année, les combats devinrent plus fréquens ; pendant tout ce temps, la louve ne donna aucun signe de chaleur ; ce ne fut qu'à la fin de la troisieme année qu'on s'aperçut qu'elle avoit les mêmes symptômes que les chiennes en chaleur ; mais, loin que cet état les rapprochât l'un de l'autre, ils n'en devinrent tous deux que plus féroces, & le chien, au lieu de couvrir la louve, finit par la tuer. De cette épreuve j'ai cru pouvoir conclure, *(T. I, p. 349)*, que le loup n'est pas tout-à-fait de la même nature que le chien, que les espèces sont assez séparées pour ne pouvoir les rapprocher aisément, du moins dans ces climats. Et je m'exprime, *(T. I, page 351)*, dans les termes suivans : *Ce n'est pas que je prétende, d'une maniere décisive & absolue, que le renard & la louve ne se soient jamais, dans aucun temps, ni dans aucun climat, mêlés avec le chien ; les Anciens l'assurent assez positivement pour qu'on puisse avoir encore sur cela quelques doutes, malgré les épreuves que je viens de rapporter, & j'avoue qu'il faudroit un*

plus grand nombre de pareilles épreuves, pour acquérir ſur ce fait une certitude entière. J'ai eu raiſon de mettre cette reſtriction à mes concluſions ; car M. le marquis de Spontin-Beaufort ayant tenté cette même union du chien & de la louve, a très-bien réuſſi, & dès-lors il a trouvé & ſuivi, mieux que moi, les routes & les moyens que la nature ſe réſerve pour rapprocher quelquefois les animaux qui paroiſſent être incompatibles. Je fus d'abord informé du fait par une lettre que M. Surirey de Boiſſy me fit l'honneur de m'écrire, & qui eſt conçue dans les termes ſuivans :

« *A Namur, le 9 Juin 1773.* Chez M. le marquis de Spontin, à Namur, a été élevée une très-jeune louve, à laquelle on a donné pour compagnon un preſqu'auſſi jeune chien, depuis deux ans ; ils étoient en liberté, venant dans les appartemens, cuiſine, écurie, &c. très-careſſans, ſe couchant ſur la table & ſur les pieds de ceux qui l'entouroient. Ils ont vécu le plus intimement.

Le chien eſt une eſpèce de mâtin-braque très-vigoureux. La nourriture de la louve a été le lait, pendant les ſix premiers mois ; enſuite on lui a donné de la viande crue, qu'elle préféroit à la cuite. Quand elle mangeoit, perſonne n'oſoit l'approcher ; en un autre temps, on en faiſoit tout ce qu'on vouloit, pourvu qu'on ne la maltraitât pas ; elle careſſoit tous les chiens qu'on lui conduiſoit, juſqu'au moment qu'elle a donné la préférence à ſon ancien compagnon : elle entroit en fureur depuis contre tout autre. C'a été le 25 mars dernier, qu'elle a été couverte, pour la premiere fois, ſes amours ont duré ſeize jours avec d'aſſez fréquentes répétitions, & elle a donné ſes petits, le 6 juin, à huit heures du matin ; ainſi, le temps de la geſtation a été de ſoixante-treize jours au plus : elle a jeté quatre jeunes de couleur noirâtre. Il y en a avec des extrémités blanches aux pattes & moitié de la poitrine, tenant en cela du chien, qui eſt noir & blanc. Depuis qu'elle a mis bas, elle eſt grondante, & ſe hériſſe contre ceux qui approchent, elle ne reconnoît plus ſes

maîtres; elle étrangleroit le chien même, s'il étoit à portée.

J'ajoute qu'elle a été attachée à deux chaînes, depuis une irruption qu'elle a faite à la ſuite de ſon galant, qui avoit franchi une muraille chez un voiſin, qui avoit une chienne en chaleur; qu'elle avoit étranglé à moitié ſa rivale; que le cocher a été pour les ſéparer à grands coups de bâton & la reconduire à ſa loge, où, par imprudence, recommençant la correction, elle s'eſt animée au point de le mordre, à deux fois, dans la cuiſſe, ce qui l'a tenu au lit ſix ſemaines, par les inciſions conſidérables qu'on a été obligé de faire. »

Dans ma réponſe à cette lettre, je faiſois mes remerciemens à M. de Boiſſy, & j'y joignois quelques réflexions pour éclaircir les doutes qui me reſtoient encore. M. le marquis de Spontin ayant pris communication de cette réponſe, eut la bonté de m'écrire lui-même dans les termes ſuivans :

« *Namur, le 14 juillet* 1773. J'ai lu,

avec beaucoup d'intérêt, les réflexions judicieuſes que vous faites à M. Surirey de Boiſſy, que j'avois prié de vous mander, pendant mon abſence, un évènement auquel je n'oſois encore m'attendre, malgré la force des apparences, par l'opinion que j'avois, & que j'aurai toujours, comme le reſte du monde, de l'excellence & du mérite des ſavans Ouvrages dont vous avez bien voulu nous éclairer. Cependant, ſoit l'effet du haſard ou d'une de ces bizarreries de la Nature, qui, comme vous dites, ſe plaît quelquefois à ſortir des règles générales, le fait eſt inconteſtable, comme vous allez en convenir vous-même, ſi vous voulez bien ajouter foi à ce que j'ai l'honneur de vous écrire ; ce dont j'oſe me flatter d'autant plus, que je pourrois autoriſer le tout de l'aveu de deux cents perſonnes au moins, qui, comme moi, ont été témoins de tous les faits que je vais avoir l'honneur de vous détailler. Cette louve avoit, tout au plus, trois jours, quand je l'achetois d'un payſan, qui l'avoit priſe dans le bois, après en avoir tué la mère. Je lui fis ſucer du lait pendant quelques jours, juſqu'à ce qu'elle put manger de

la viande. Je recommandai à ceux qui devoient en avoir ſoin, de la careſſer, de la tourmenter continuellement, pour tâcher de l'apprivoiſer au moins avec eux; elle finit par devenir ſi familière, que je pouvois la mener à la chaſſe dans les bois, juſqu'à une lieue de la maiſon ſans riſquer de la perdre; elle eſt même revenue quelquefois ſeule pendant la nuit, les jours que je n'avois pu la ramener. J'étois beaucoup plus ſûr de la garder auprès de moi quand j'avois un chien, car elle les a toujours beaucoup aimés, & ceux qui avoient perdu leur répugnance naturelle, jouoient avec elle, comme ſi ç'eût été deux animaux de la même eſpèce. Juſque-là elle n'avoit fait la guerre qu'aux chats & aux poules, qu'elle étrangloit d'abord, ſans en vouloir manger. Dès qu'elle eut atteint un an, ſa férocité s'étendit plus loin, & je commençai à m'appercevoir qu'elle en vouloit aux moutons & aux chiennes, ſur-tout ſi elles étoient en folie. Dès-lors je lui ôtai la liberté, & je la faiſois promener à la chaîne & muſelée, car il lui eſt arrivé ſouvent de ſe jeter ſur ſon conducteur, qui la contrarioit. Elle avoit un an,

au moins, quand je lui fis faire la connoissance du chien qui l'a couverte. Elle est en ville, dans mon jardin, à la chaîne, depuis les derniers jours du mois de novembre passé. Plus de trois cents personnes sont venues la voir dans ce temps. Je suis logé presqu'au centre de la ville; ainsi, on ne peut supposer qu'un loup seroit venu la trouver. Dès qu'elle commença à entrer en chaleur, elle prit un tel dégoût pour le chien, & le chien pour elle, qu'ils heurloient affreusement de part & d'autre quand ils n'étoient pas ensemble. Elle a été couverte, le 28 mars, pour la premiere fois, & depuis, deux fois par jour, pendant deux semaines environ. Ils restoient attachés près d'un quart-d'heure à chaque fois, pendant lequel temps la louve paroissoit souffrir beaucoup & se plaindre, & le chien, point du tout. Trois semaines après, on s'apperçut aisément qu'elle étoit pleine. Le 6 juin, elle donna ses petits au nombre de quatre, qu'elle nourrit encore à présent, quoiqu'ils aient cinq semaines, & des dents très-pointues & assez longues. Ils ressemblent parfaitement à des petits chiens, ayant les oreilles

aſſez longues & pendantes. Il y en a un qui eſt tout-à-fait noir, avec la poitrine blanche, qui étoit la couleur du chien. Les autres auront, à ce que je crois, la couleur de la louve. Ils ont tous le poil beaucoup plus rude que les chiens ordinaires. Il n'y a qu'une chienne, qui eſt venue avec la queue très-courte, de même que le chien, qui n'en avoit preſque pas. Ils promettent d'être grands, forts & très-méchans. La mère en a un ſoin extraordinaire..... Je doute ſi je la garderai davantage, en ayant été dégoûté par un accident qui eſt arrivé à mon cocher, qui en a été mordu à la cuiſſe ſi fort, qu'il a été ſix ſemaines ſur ſon lit, ſans pouvoir ſe bouger; mais je parierois volontiers qu'en la gardant, elle aura encore des petits avec ce même chien, qui eſt blanc, avec des grandes taches noires ſur le dos. Je crois, Monſieur, avoir répondu, par ce détail, à vos obſervations, & j'eſpère que vous ne douterez plus de la vérité de cet évènement ſingulier. »

Je n'en doute pas, en effet, & je ſuis bien aiſe d'avoir l'occaſion d'en témoigner

publiquement ma reconnoiſſance. C'eſt beaucoup gagner que d'acquérir, dans l'hiſtoire de la Nature, un fait rare ; les moyens ſont toujours difficiles, &, comme l'on voit, très-ſouvent dangereux ; c'étoit par cette dernière raiſon que j'avois ſéqueſtré ma louve & mon chien de toute ſociété ; je craignois les accidens en laiſſant vivre la louve en liberté ; j'avois précédemment élevé un jeune loup qui, juſqu'à l'âge d'un an, n'avoit fait aucun mal, & ſuivoit ſon maître à peu-près comme un chien ; mais, dès la ſeconde année, il commit tant d'excès, qu'il fallut le condamner à la mort ; j'étois donc aſſuré que ces animaux, quoiqu'adoucis par l'éducation, reprennent, avec l'âge, leur férocité naturelle ; & en voulant prévenir les inconvéniens qui ne peuvent manquer d'en réſulter, & tenant ma louve toujours enfermée avec le chien, j'avoue que je n'avois pas ſenti que je prenois une mauvaiſe méthode ; car, dans cet état d'eſclavage & d'ennui, le naturel de la louve, au-lieu de s'adoucir, s'aigrit au point qu'elle étoit plus féroce que dans l'état de nature ; & le chien ayant été ſéparé de ſi bonne heure

de ſes ſemblables, & de toute ſociété, avoit pris un caractère ſauvage & cruel, que la mauvaiſe humeur de la louve ne faiſoit qu'irriter; en ſorte que, dans les deux dernières années, leur antipathie devint ſi grande, qu'ils ne cherchoient qu'à s'entre-dévorer. Dans l'épreuve de M. le marquis de Spontin, tout s'eſt paſſé différemment, le chien étoit dans l'état ordinaire, il avoit toute la douceur & toutes les autres qualités que cet animal docile acquiert dans le commerce de l'homme; la louve, d'autre part, ayant été élevée en toute liberté & familièrement, dès ſon bas-âge, avec le chien, qui, par cette habitude ſans contrainte, avoit perdu ſa répugnance pour elle, étoit devenue ſuſceptible d'affection pour lui; elle l'a donc bien reçu lorſque l'heure de la Nature a ſonné, &, quoiqu'elle ait paru ſe plaindre & ſouffrir dans l'accouplement, elle a eu plus de plaiſir que de douleur, puiſqu'elle a permis qu'il fût réitéré chaque jour pendant tout le temps qu'a duré ſa chaleur. D'ailleurs le moment pour faire réuſſir cette union diſparate, a été bien ſaiſi; c'étoit la première chaleur de la louve, elle

n'étoit qu'à la ſeconde année de ſon âge, elle n'avoit donc pas encore repris entièrement ſon naturel féroce ; toutes ces circonſtances, & peut-être quelques autres, dont on ne s'eſt point apperçu, ont contribué au ſuccès de l'accouplement & de la production. Il ſembleroit donc, par ce qui vient d'être dit, que le moyen le plus ſûr de rendre les animaux infidèles à leur eſpèce, c'eſt de les mettre, comme l'homme, en grande ſociété, en les accoutumant, peu-à-peu, avec ceux pour leſquels ils n'auroient, ſans cela, que de l'indifférence ou de l'antipathie. Quoi qu'il en ſoit, on ſaura maintenant, graces aux ſoins de M. le marquis de Spontin, & on tiendra dorénavant pour choſe ſûre, que le chien peut produire avec la louve, même dans nos climats : j'aurois bien deſiré qu'après une expérience auſſi heureuſe, ce premier ſuccès eût engagé ſon illuſtre auteur à tenter l'union du loup & de la chienne, & celle des renards & des chiens : il trouvera peut-être que c'eſt trop exiger, & que je parle ici avec l'enthouſiaſme d'un Naturaliſte inſatiable ; j'en conviens, & j'avoue que la découverte d'un fait nouveau dans

la Nature m'a toujours tranſporté *(g)*.

Mais revenons à nos mulets ; le nombre des mâles, dans ceux que j'ai obtenus du bouc & de la brebis, eſt comme 7 ſont à 2 ; dans ceux du chien & de la louve, ce nombre eſt comme 3 ſont à 1, & dans ceux des chardonnerets & de la ſerine, comme 16 ſont à 3. Il paroît donc preſque certain que le nombre des mâles, qui eſt

---

(g) Un fait tout pareil vient de m'être annoncé par M. Bourgelat, dans une lettre qu'il m'a écrite le 15 Avril 1775, & dont voici l'extrait : « Milord » comte de Pembroke me mande, dit M. Bourgelat, qu'il a vu accoupler, depuis pluſieurs jours, » une louve & un gros mâtin, que la louve eſt apprivoiſée, qu'elle eſt toujours dans la chambre » de ſon maître, & conſtamment ſous ſes yeux ; » enfin qu'elle ne ſort qu'avec lui, & qu'elle le » ſuit auſſi fidèlement qu'un chien. Il ajoute qu'un » marchand d'animaux a eu à quatre repriſes différentes des productions de la louve & du chien ; » il prétend que le loup n'eſt autre choſe qu'un » chien ſauvage, & en cela il eſt d'accord avec le » célèbre anatomiſte Hunter. Il ne penſe pas qu'il » en ſoit de même des renards. Il m'écrit encore » que la chienne du Lord Clansbrawill, fille d'un » loup, accouplée avec un chien d'arrêt, a fait des » petits qui, ſelon ſon Garde-chaſſe, ſeront excellens pour le fuſil. »

déjà plus grand que celui des femelles dans les espèces pures, est encore bien plus grand dans les espèces mixtes. Le mâle influe donc, en général, plus que la femelle, sur la production, puisqu'il donne son sexe au plus grand nombre, & que ce nombre des mâles devient d'autant plus grand, que les espèces sont moins-voisines; il doit en être de même des races différentes, on aura en les croisant, c'est-à-dire, en prenant celles qui sont les plus éloignées, on aura, dis-je, non-seulement de plus belles productions, mais des mâles en plus grand nombre; j'ai souvent tâché de deviner pourquoi, dans aucune Religion, dans aucun Gouvernement, le mariage du frère & de la sœur n'a jamais été autorisé. Les hommes auroient-ils reconnu, par une très-ancienne expérience, que cette union du frère & de la sœur étoit moins féconde que les autres, ou produisoit-elle moins de mâles & des enfans plus foibles & plus mal faits? ce qu'il y a de sûr, c'est que l'inverse du fait est vrai; car on sait, par des expériences mille fois répétées, qu'en croisant les races au lieu de les réunir, soit dans les animaux, soit

dans l'homme, on ennoblit l'eſpèce, & que ce moyen ſeul peut la maintenir belle, & même la perfectionner.

Joignons maintenant ces faits, ces réſultats d'expériences & ces indications à d'autres faits conſtatés, en commençant par ceux que nous ont tranſmis nos Anciens. Ariſtote dit poſitivement, que le mulet engendre, avec la jument, un animal appelé, par les Grecs, *Hinnus* ou *Ginnus*. Il dit de même que la mule peut concevoir aiſément, mais qu'elle ne peut que rarement perfectionner ſon fruit (*h*). De ces deux faits, qui ſont vrais, le ſecond eſt en effet plus rare que le premier, & tous deux n'arrivent que dans des climats chauds. M. de Bory, de l'Académie Royale des Sciences, & ci-devant Gouverneur des îles de l'Amérique, a eu la bonté de me communiquer un fait récent ſur ce ſujet, par ſa Lettre du 7 Mai 1770, dont voici l'extrait:

« Vous vous rappelez peut-être, Monſieur, que M. d'Alembert lut, à l'Académie

---

(*h*) Ariſt. *Hiſt. Animal. lib.* VI, *chap.* 24.

des

des Sciences, l'année dernière 1769, une lettre dans laquelle on lui mandoit qu'une mule avoit mis bas un muleton, dans une habitation de l'Isle Saint-Domingue ; je fus chargé d'écrire pour vérifier le fait, & j'ai l'honneur de vous envoyer le certificat que j'en ai reçu..... Celui qui m'écrit est une personne digne de foi. Il dit avoir vu des mulets couvrir indistinctement des mules & des cavales, comme aussi des mules couvertes par des mulets & des étalons. »

Ce certificat est un acte juridique de notoriété, signé de plusieurs témoins, & dûment contrôlé & légalisé. Il porte en substance, que, le 14 Mai 1769, M. de Nort, chevalier de Saint-Louis, & ancien Major de la Légion Royale de Saint-Domingue, étant sur son habitation de la Petite-Anse, on lui amena une mule qu'on lui dit être malade ; elle avoit le ventre très-gros, & il lui sortoit un boyau par la vulve. M. de Nort la croyant enflée, envoya chercher une espèce de maréchal Nègre, qui avoit coutume de panser les animaux malades ; que ce Nègre étant ar-

rivé en ſon abſence, il avoit jeté bas la mule pour lui faire prendre un breuvage; que l'inſtant d'après la chûte il la délivra d'un petit mulet bien conformé, dont le poil étoit long & très-noir; que ce muleton a vécu une heure; mais qu'ayant été bleſſé, ainſi que la mule, par ſa chûte forcée, ils étoient morts l'un & l'autre, le muleton le premier, c'eſt-à-dire, preſque en naiſſant, & la mule, dix heures après. Qu'enſuite on avoit fait écorcher le muleton, & qu'on a envoyé ſa peau au Docteur Mathi, qui l'a dépoſée (dit M. de Nort) dans le cabinet de la Société royale de Londres.

D'autres témoins oculaires, & particulièrement M. Cazavant, maître en Chirurgie, ajoutent que le muleton paroiſſoit être à terme & bien conformé; que, par l'apparence de ſon poil, de ſa tête & de ſes oreilles, il a paru tenir plus de l'âne que les mulets ordinaires; que la mule avoit les mamelles gonflées & remplies de lait; que lorſque l'on aperçut les pieds du muleton ſortant de la vulve, le Nègre, maréchal ignorant, l'avoit tiré ſi rudement, qu'en arrachant de force le muleton, il

avoit occasionné un renversement dans la matrice, & des déchiremens qui avoient occasionné la mort de la mère & du petit.

Ces faits, qui me paroissent bien constatés, nous démontrent que, dans les climats chauds, la mule peut non-seulement concevoir, mais perfectionner & porter à terme son fruit. On m'a écrit d'Espagne & d'Italie, qu'on en avoit plusieurs exemples; mais aucun des faits qui m'ont été transmis, n'est aussi bien vérifié que celui que je viens de rapporter: seulement il nous reste à savoir si cette mule de Saint-Domingue ne tenoit pas sa conception de l'âne plutôt que du mulet; la ressemblance de son muleton au premier plus qu'au second de ces animaux, paroîtroit l'indiquer; l'ardeur du tempérament de l'âne le rend peu délicat sur le choix des femelles, & le porte à rechercher presque également l'ânesse, la jument & la mule.

Il est donc certain que le mulet peut engendrer, & que la mule peut produire: ils ont, comme les autres animaux, tous les organes convenables & la liqueur nécessaire à la génération: seulement ces

animaux d'eſpèce mixte, ſont beaucoup moins féconds, & toujours plus tardifs que ceux d'eſpèce pure; d'ailleurs ils n'ont jamais produit dans les climats froids, & ce n'eſt que rarement qu'ils produiſent dans les pays chauds, & encore plus rarement dans les contrées tempérées; dès-lors leur infécondité, ſans être abſolue, peut néanmoins être regardée comme poſitive, puiſque la production eſt ſi rare qu'on peut à peine en citer un certain nombre d'exemples; mais on a d'abord eu tort d'aſſurer qu'abſolument les mulets & les mules ne pouvoient engendrer, & enſuite on a eu encore plus grand tort d'avancer que tous les autres animaux d'eſpèces mêlangées étoient comme les mulets hors d'état de produire : les faits, que nous avons rapportés ci-devant ſur les métis produits par le bouc & la brebis, ſur ceux du chien & de la louve, & particulièrement ſur les métis des ſerins & des autres oiſeaux, nous démontrent que ces métis ne ſont point inféconds, & que quelques-uns ſont même auſſi féconds à peu-près que leurs père & mère.

Un grand défaut ou, pour mieux dire, un vice très-fréquent dans l'ordre des connoiſſances humaines, c'eſt qu'une petite erreur particulière & ſouvent nominale, qui ne devoit occuper que ſa petite place en attendant qu'on la détruiſe, ſe répand ſur toute la chaîne des choſes qui peuvent y avoir rapport, & devient par-là une erreur de fait, une très-grande erreur, & forme un préjugé général, plus difficile à déraciner que l'opinion particulière qui lui ſert de baſe. Un mot, un nom qui, comme le mot *mulet*, n'a dû & ne devroit encore repréſenter que l'idée particulière de l'animal provenant de l'âne & de la jument, a été mal-à-propos appliqué à l'animal provenant du cheval & de l'âneſſe, & enſuite encore plus mal à tous les animaux quadrupèdes & à tous les oiſeaux d'eſpèces mêlangées. Et comme, dans ſa première acception, ce mot *mulet* renfermoit l'idée de l'infécondité ordinaire de l'animal provenant de l'âne & de la jument, on a ſans autre examen tranſporté cette même idée d'infécondité à tous les êtres auxquels on a donné le même nom de *mulet;* je dis à

tous les êtres, car, indépendamment des animaux quadrupèdes, des oiſeaux, des poiſſons, on a fait auſſi des mulets dans les plantes auxquels on a, ſans héſiter, donné comme à tous les autres mulets, le défaut général de l'infécondité; tandis que, dans le réel, aucun de ces êtres métis n'eſt abſolument infécond, & que de tous, le mulet proprement dit, c'eſt-à-dire, l'animal qui ſeul doit porter ce nom, eſt auſſi le ſeul dont l'infécondité, ſans être abſolue, ſoit aſſez poſitive pour qu'on puiſſe le regarder comme moins fécond qu'aucun autre, c'eſt-à-dire, comme infécond dans l'ordre ordinaire de la Nature, en comparaiſon des animaux d'eſpèce pure, & même des autres animaux d'eſpèce mixte.

Tous les mulets, dit le préjugé, ſont des animaux viciés qui ne peuvent produire; aucun animal, quoique provenant de deux eſpèces, n'eſt abſolument infécond, diſent l'expérience & la raiſon; tous au contraire peuvent produire, & il n'y a de différence que du plus au moins; ſeulement on doit obſerver que dans les eſpèces pures, ainſi que dans les eſpèces

mixtes, il y a de grandes différences dans la fécondité. Dans les premières, les unes, comme les poissons, les insectes, &c. se multiplient chaque année par milliers, par centaines; d'autres, comme les oiseaux & les petits animaux quadrupèdes, se reproduisent par vingtaines, par douzaines; d'autres enfin, comme l'homme & tous les grands animaux, ne se reproduisent qu'un à un. Le nombre dans la production est, pour ainsi dire, en raison inverse de la grandeur des animaux. Le cheval & l'âne ne produisent qu'un par an; &, dans le même espace de temps, les souris, les mulots, les cochons-d'inde produisent trente ou quarante. La fécondité de ces petits animaux est donc trente ou quarante fois plus grande; &, en faisant une échelle des différens degrés de fécondité, les petits animaux, que nous venons de nommer, seront aux points les plus élevés, tandis que le cheval, ainsi que l'âne, se trouveront presque au terme de la moindre fécondité, car il n'y a guère que l'éléphant qui soit encore moins fécond.

Dans les espèces mixtes, c'est-à-dire,

dans celles des animaux qui, comme le mulet, proviennent de deux eſpèces différentes, il y a, comme dans les eſpèces pures, des degrés différens de fécondité ou plutôt d'infécondité ; car les animaux qui viennent de deux eſpèces, tenant de deux natures, ſont en général moins féconds, parce qu'ils ont moins de convenances entr'eux qu'il n'y en a dans les eſpèces pures, & cette infécondité eſt d'autant plus grande que la fécondité naturelle des parens eſt moindre. Dès-lors ſi les deux eſpèces du cheval & de l'âne, peu fécondes par elles-mêmes, viennent à ſe mêler, l'infécondité primitive loin de diminuer dans l'animal métis ne pourra qu'augmenter ; le mulet ſera non-ſeulement plus infécond que ſon père & ſa mère, mais peut-être le plus infécond de tous les animaux métis, parce que toutes les autres eſpèces mêlangées dont on a pu tirer du produit, telles que celles du bouc & de la brebis, du chien & de la louve, du chardonneret & de la ſerine, &c. ſont beaucoup plus fécondes que les eſpèces de l'âne & du cheval. C'eſt à cette cauſe particulière & primi-

tive qu'on doit rapporter l'infécondité des mulets & des bardeaux. Ce dernier animal eſt même plus infécond que le premier, par une ſeconde cauſe encore plus particulière. Le mulet provenant de l'âne & de la jument, tient de ſon père l'ardeur du tempérament, & par conſéquent la vertu prolifique à un très-haut degré, tandis que le bardeau provenant du cheval & de l'ânesſe, eſt comme ſon père moins puiſſant en amour & moins habile à engendrer ; d'ailleurs la jument moins ardente que l'ânesſe, eſt auſſi plus féconde, puiſqu'elle retient & conçoit plus aiſément, plus ſûrement ; ainſi, tout concourt à rendre le mulet moins infécond que le bardeau ; car l'ardeur du tempérament dans le mâle, qui eſt ſi néceſſaire pour la bonne génération, & ſurtout pour la nombreuſe multiplication, nuit au contraire dans la femelle, & l'empêche preſque toujours de retenir & de concevoir.

Ce fait eſt généralement vrai, ſoit dans les animaux, ſoit dans l'eſpèce humaine ; les femmes les plus froides avec les hommes les plus chauds, engendrent

un grand nombre d'enfans: il eſt rare au contraire qu'une femme produiſe ſi elle eſt trop ſenſible au phyſique de l'amour. L'acte par lequel on arrive à la génération, n'eſt alors qu'une fleur ſans fruit, un plaiſir ſans effet; mais auſſi dans la plupart des femmes, qui ſont purement paſſives, c'eſt comme dans le figuier dont la sève eſt froide, un fruit qui ſe produit ſans fleur; car l'effet de cet acte eſt d'autant plus ſûr, qu'il eſt moins troublé dans la femelle par les convulſions du plaiſir: elles ſont ſi marquées dans quelques-unes & même ſi nuiſibles à la conception dans quelques femelles, telles que l'âneſſe, qu'on eſt obligé de leur jeter de l'eau ſur la croupe, ou même de les frapper rudement pour les calmer; ſans ce ſecours déſagréable elles ne deviendroient pas mères, ou du moins ne le deviendroient que tard, lorſque, dans un âge plus avancé, la grande ardeur du tempérament ſeroit éteinte ou ne ſubſiſteroit qu'en partie. On eſt quelquefois obligé de ſe ſervir des mêmes moyens pour faire concevoir les jumens.

Mais, dira-t-on, les chiennes & les

chattes qui paroiſſent être encore plus ardentes en amour que la jument & l'âneſſe, ne manquent néanmoins jamais de concevoir; le fait que vous avancez ſur l'infécondité des femelles trop ardentes en amour, n'eſt donc pas général & ſouffre de grandes exceptions? Je réponds que l'exemple des chiennes & des chattes, au lieu de faire une exception à la règle en ſeroit plutôt une confirmation; car à quelque excès qu'on veuille ſuppoſer les convulſions intérieures des organes de la chienne, elles ont tout le temps de ſe calmer pendant la longue durée du temps qui ſe paſſe entre l'acte conſommé & la retraite du mâle, qui ne peut ſe ſéparer tant que ſubſiſte le gonflement & l'irritation des parties; il en eſt de même de la chatte, qui, de toutes les femelles, paroît être la plus ardente, puiſqu'elle appele ſes mâles par des cris lamentables d'amour, qui annoncent le plus preſſant beſoin; mais c'eſt comme pour le chien par une autre raiſon de conformation dans le mâle, que cette femelle ſi ardente ne manque jamais de concevoir; ſon plaiſir très-vif dans l'accouplement eſt néceſſairement

mêlé d'une douleur preſqu'auſſi vive. Le gland du chat eſt hériſſé d'épines plus groſſes & plus poignantes que celles de ſa langue, qui, comme l'on ſait, eſt rude au point d'offenſer la peau ; dès-lors l'intromiſſion ne peut être que fort douloureuſe pour la femelle, qui s'en plaint & l'annonce hautement par des cris encore plus perçans que les premiers ; la douleur eſt ſi vive, que la chatte fait en ce moment tous ſes efforts pour échapper, & le chat, pour la retenir, eſt forcé de la ſaiſir ſur le cou, avec ſes dents & de contraindre & ſoumettre ainſi par la force cette même femelle amenée par l'amour.

Dans les animaux domeſtiques ſoignés & bien nourris, la multiplication eſt plus grande que dans les animaux ſauvages ; on le voit par l'exemple des chats & des chiens, qui produiſent dans nos maiſons pluſieurs fois par an, tandis que le chat ſauvage & le chien abandonné à la ſeule Nature, ne produiſent qu'une ſeule fois chaque année. On le voit encore mieux par l'exemple des oiſeaux domeſtiques ; y a-t-il, dans aucune eſpèce d'oiſeaux

libres, une fécondité comparable à celle d'une poule bien nourrie, bien fêtée par ſon coq? Et dans l'eſpèce humaine quelle différence entre la chétive propagation des Sauvages & l'immenſe population des nations civiliſées & bien gouvernées? mais nous ne parlons ici que de la fécondité naturelle aux animaux dans leur état de pleine liberté; on en verra d'un coup-d'œil les rapports dans la Table ſuivante, de laquelle on pourra tirer quelques conſéquences utiles à l'Hiſtoire Naturelle.

TABLE DES RAPPORTS de la fécondité des Animaux.

NOMS DES ANIMAUX.	AGE auquel les Mâles ſont en état d'engendrer, & les Femelles de produire.	
	MALE.	FEMELLE.
L'Eléphant.....	à 30 ans.....	à 30 ans.....
Le Rhinoceros.....	à 15 ou 20 ans.	à 15 ou 20 ans.
L'Hippopotame.....	.....	.....
Le Morſe.....	.....	.....
Le Chameau.....	à 4 ans.....	à 4 ans.....
Le Dromadaire.....	à 4 ans.....	à 4 ans.....
Le Cheval.....	à 2 ans $\frac{1}{2}$ *...	à 2 ans.....
Le Zèbre.....	à 2 ans.....	à 2 ans.....
L'Ane.....	à 2 ans.....	à 2 ans.....
Le Buffle.....	à 3 ans.....	à 3 ans.....
Le Bœuf.....	à 2 ans.....	à 18 mois....
Le Cerf.....	à 18 mois....	à 18 mois....
Le Renne.....	à 2 ans.....	à 2 ans.....
Le Lama.....	à 3 ans.....	à 3 ans.....
L'Homme.....	à 14 ans.....	à 12 ans.....
Les grands Singes...	à 3 ans.....	à 3 ans.....

* A deux ans & demi, le Cheval n'engendre que des poulains foibles ou mal faits; il faut qu'il ait quatre ans, & même ſix pour les chevaux fins.

SUITE DE LA TABLE DES RAPPORTS de la fécondité des Animaux.

DURÉE de la Gestation.	NOMBRE DES PETITS que les Mères font à chaque portée.	AGE auquel les Mâles cessent d'engendrer, & les Femelles de produire.	
		MALE.	FEMELLE.
2 ans.	1 petit en 3 ou 4 ans.	vit deux siécles.	
.....	1 petit.....	vit 70 ou 80 ans.	
.....	1 petit.....	.....	
9 mois....	1 petit.....	.....	
à an à peu pr.	1 petit.....	vit 40 ou 50 ans.	
1 an à peu pr.	1 petit.....	vit 40 ou 50 ans.	
11 mois..	1 quelquefois 2.	à 25 ou 30 ans.	à 18 ou 20 ans.
11 mois...	1 rarement 2.	à 25 ou 30 ans.	à 18 ou 20 ans
11 mois & pl	1 rarement 2.	à 25 ou 30 ans.	à 25 ou 30 ans.
9 mois....	1 petit.....	vit 15 ou 18 ans.	
9 mois....	1 rarement 2.	à 9 ans.....	à 9 ans....
8 mois & plus.	1 rarement 2.	vit 30 ou 35 ans.	
8 mois....	1 petit.....	vit 16 ans...	
.....	1 rarement 2.	à 12 ans.....	à 12 ans...
9 mois....	1 quelquefois 2.		
.....	1 quelquefois 2.		

NOMS DES ANIMAUX.	AGE auquel les Mâles ſont en état d'engendrer, & les Femelles de produire.	
	MALE.	FEMELLE.
Le Moufflon.....	a18 mois...	à 1 an.....
Le Saïga.....	à 1 an.....	à 1 an.....
Le Chevreuil.....	à 18 mois...	à 2 ans.....
Le Chamois.....	à 1 an.....	à 1 an.....
La Chèvre & le Bouc.	à 1 an.....	à 7 mois....
La Brebis & le Bélier.	à 1 an.....	à 1 an.....
Le Phoque.....	.....	.....
L'Ours.....	à 2 ans.....	à 2 ans.....
Le Blaireau.....	.....	.....
Le Lion.....	à 2 ans.....	à 2 ans.....
Les Léopards & le Tigre.....	à 2 ans.....	à 2 ans.....

DURÉE de la Gestation.	NOMBRE DES PETITS que les Mères font à chaque portee.	AGE auquel les Mâles cessent d'engendrer, & les Femelles de produire.	
		MALE.	FEMELLE.
5 mois....	1 quelquefois 2, peut produire deux fois dans les climats chauds.	à 8 ans.....	à 10 ou 12 ans.
5 mois....	1 quelquefois 2.	vit jusqu'à 15 ou 20 ans..	
5 mois....	1, 2 quelquefois 3.....	vit 12 ou 15 ans.	
5 mois....	1, 2 rarement 3.	vit, dit-on, 20 ans.....	
5 mois....	1, 2 rarement 3, & jamais plus de 4.....	à 7 ans.....	à 7 ans.
5 mois....	1 quelquefois 2, peut produire deux fois dans les climats chauds.	à 8 ans.....	à 10 ou 12 ans.
plusieurs mois	2 ou 3 petits..		
plusieurs mois	1, 2, 3, 4, & jamais plus de 5.	vit 20 ou 25 ans.....	
.....	3 ou 4 petits..		
.....	3 ou 4 une seule fois par an....	vit 20 ou 25 ans.	
.....	4 ou 5 une seule fois par an....		

NOMS DES ANIMAUX.	AGE auquel les Mâles ſont en état d'engendrer, & les Femelles de produire.	
	MALE.	FEMELLE.
Le Loup.....	à 2 ans.....	à 2 ans.....
Le Chien dans l'état de nature.....	à 9 ou 10 mois.	à 9 ou 10 mois.
L'Iſatis.....	.....	.....
Le Renard.....	à 1 an.....	à 1 an.....
Le Chacal.....	.....	.....
Le Chat dans l'état de nature.....	avant 1 an...	avant 1 an...
La Fouine.....	à 1 an tout au plus.....	à 1 an tout au plus.....
La Martre.....	à 1 an tout au plus	à 1 an tout au plus.....
Le Putois.....	à 1 an.....	à 1 an.....
La Belette.....	dès la premiere année.	dès la premiere année.
L'Hermine.....	*Idem*.....	*Idem*.....
L'Écureuil.....	à 1 an.....	à 1 an.....
Le Polatouche.....	.....	.....
L'Hériſſon.....	à 1 an.	à 1 an.....
Les Loirs.....	dès la premiere année.	dès la premiere année.
L'Ondatra.....	.....	.....

DURÉE de la Gestation.	NOMBRE DES PETITS que les Mères font à chaque portée.	AGE auquel les Mâles cessent d'engendrer, & les Femelles de produire	
		MALE.	FEMELLE.
73 jours ou plus. . . .	5, 6 & jusqu'à 9 une seule fois par an.	à 15 ou 20 ans.	à 15 ou 20 ans.
63 jours...	3, 4, 5, 6 petits.	à 15 ans.	à 15 ans...
63 jours...	6 & 7.		
entre en chaleur en hiver, produit au mois d'avril.	3, 4, jusqu'à 6.	à 10 ou 11 ans.	à 10 ou 11 ans.
. . . . .	2, 3 ou 4. . . .		
56 jours...	4, 5 ou 6. . . .	à 9 ans.	à 9 ans.
comme les chats, dit-on, c'est-à-dire, 56 jours.	3, 4 & 6. . . .	à 8 ou 10 ans..	à 8 ou 10 ans.
Idem.	3, 4 & 6. . . .	à 8 ou 10 ans.	à 8 ou 10 ans.
Idem.	3, 4 & 5. . . .	engendre toute sa vie.	produit toute sa vie.
. . . . .	3, 4 & 5.	*Idem*.	*Idem*
. . . . .	*Idem*.	*Idem*.	*Idem*.
entre en chaleur en mars, & met bas au mois de mai.	3 ou 4.	*Idem*.	*Idem*.
. . . . .	3 ou 4.		
40 jours envir.	3, 4 & 5. . . .		
. . . . .	3, 4 & 5. . . .	vit 6 ans.	
. . . . .	4, 5 ou 6. . . .		

NOMS DES ANIMAUX.	AGE auquel les Mâles ſont en état d'engendrer, & les Femelles de produire.	
	MALE.	FEMELLE.
Le Deſman.....	.....	.....
Les Sarigues.....	.....	.....
Les Philandres.....	.....	.....
Les Cochons.....4	à 9 mois ou 1 an.....	à 9 mois ou 1 an.....
Les Tatous.....	.....	.....
Les Lièvres.....	dès la 1.re année.....	dès la 1.re année.....
Les Lapins.....	à 5 ou 6 mois.	à 5 ou 6 mois.
Le Furet.....	dès la 1.re année.....	dès la 1.re année.....
Les Rats.....	*Idem*.....	*Idem*.....
Les Mulots.....	*Idem*.....	*Idem*.....
Les Souris.....	*Idem*.....	*Idem*.....
Le Surmulot	*Idem*.....	*Idem*.....
Le Cochon d'Inde...	5 ou 6 ſem.	à 5 ou 6 ſem.

DURÉE de la Gestation.	NOMBRE DES PETITS que les Mères font à chaque portée.	AGE auquel les Mâles cessent d'engendrer, & les Femelles de produire.	
		MALE.	FEMELLE.
.....	4, 5 ou 6.		
.....	4, 5, 6 & 7.		
.....	4, 5 & 6.		
4 mois....	10, 12, 15 & jamais plus de 20, & produisent deux fois par an.	à 15 ans.....	à 15 ans.
.....	4 petits & produisent plusieurs par an.....		
300u 31 jours.	2, 3 & 4 & produisent plusieurs fois par an.....	vivent 7 ou 8 ans.	
300u 31 jours.	4, 5 & jusqu'à 8, & produisent plusieurs fois par an.....	vivent 8 ou 9 ans.	
40 jours...	5, 6 jusqu'à 9, & produit deux fois par an en domesticité. . .	produit pendant toute sa vie.	
5 ou 6 sem.	5 ou 6, & produisent plusieurs fois par an.. . .	*Idem.*	
1 mois ou 5 semaines.	9 ou 10, & produisent plusieurs fois par an. . . .		
1 mois ou 5 semaines.	5 ou 6, & produisent plusieurs fois par an. . . .	*Idem.*	
.....	depuis 12 jusqu'à 19, & produit trois fois par an.	*Idem*	
3 semaines	produit huit fois par an; premiere portée 4 ou 5; deuxieme portée 5 ou 6, & les autres depuis 7, 8, jusq. 11 petits.	vit 6 ou 7 ans, produit toute sa vie, qui est de 5 ou 6 ans.	

Voilà l'ordre dans lequel la Nature nous préſente les différens degrés de la fécondité des animaux quadrupèdes. On voit que cette fécondité eſt d'autant plus petite que l'animal eſt plus grand. En général, cette même échelle inverſe de la fécondité relativement à la grandeur, ſe trouve dans tous les autres ordres de la Nature vivante ; les petits oiſeaux produiſent en plus grand nombre que les grands ; il en eſt de même des poiſſons, & peut-être auſſi des inſectes. Mais en ne conſidérant ici que les animaux quadrupèdes, on voit dans la Table qu'il n'y a guère que le cochon qui faſſe une exception bien marquée à cette eſpèce de règle ; car il devroit ſe trouver, par la grandeur de ſon corps, dans le nombre des animaux qui ne produiſent que deux ou trois petits une ſeule fois par an, au lieu qu'il ſe trouve être en effet auſſi fécond que les petits animaux.

Cette Table contient tout ce que nous ſavons ſur la fécondité des animaux dans les eſpèces pures. Mais la fécondité, dans les animaux d'eſpèces mixtes, demande des conſidérations particulières ; cette

fécondité eſt, comme je l'ai dit, toujours moindre que dans les eſpèces pures. On en verra clairement la raiſon par une ſimple ſuppoſition. Que l'on ſupprime, par exemple, tous les mâles dans l'eſpèce du cheval, & toutes les femelles dans celle de l'âne, ou bien tous les mâles dans l'eſpèce de l'âne, & toutes les femelles dans celle du cheval, il ne naîtra plus que des animaux mixtes, que nous avons appelés *Mulets* & *Bardeaux*, & ils naîtront en moindre nombre que les chevaux ou les ânes, puiſqu'il y a moins de rapports de nature entre le cheval & l'âneſſe ou l'âne & la jument, qu'entre l'âne & l'âneſſe, ou le cheval & la jument. Dans le réel, c'eſt le nombre des convenances ou des diſconvenances qui conſtitue ou ſépare les eſpèces, & puiſque celle de l'âne ſe trouve de tout temps ſéparée de celle du cheval, il eſt clair qu'en mêlant ces deux eſpèces, ſoit par les mâles, ſoit par les femelles, on diminue le nombre des convenances qui conſtituent l'eſpèce. Donc les mâles engendreront & les femelles produiront plus difficilement, plus rarement en conſéquence de leur mê-

lange ; & même ces eſpèces mêlangées ne produiroient point du tout ſi leurs diſconvenances étoient un peu plus grandes. Les mulets de toute ſorte ſeront donc toujours rares dans l'état de Nature, car ce n'eſt qu'au défaut de ſa femelle naturelle qu'un animal, de quelque eſpèce qu'il ſoit, recherchera une autre femelle moins convenable pour lui, & à laquelle il conviendroit moins auſſi que ſon mâle naturel. Et quand même ces deux animaux d'eſpèces différentes s'approcheroient ſans répugnance, & ſe joindroient avec quelque empreſſement dans les temps du beſoin de l'amour, leur produit ne ſera ni auſſi certain, ni auſſi fréquent que dans l'eſpèce pure, où le nombre beaucoup plus grand de ces mêmes convenances fonde les rapports de l'appétit phyſique, & en multiplie toutes les ſenſations. Or ce produit ſera d'autant moins fréquent dans l'eſpèce mêlée, que la fécondité ſera moindre dans les deux eſpèces pures dont on fera le mêlange ; & le produit ultérieur de ces animaux mixtes provenus des eſpèces mêlées, ſera encore beaucoup plus rare que le premier,

mier, parce que l'animal mixte, héritier, pour ainſi dire, de la diſconvenance de nature qui ſe trouve entre ſes père & mère, & n'étant lui-même d'aucune eſpèce, n'a parfaite convenance de nature avec aucune. Par exemple, je ſuis perſuadé que le bardeau couvriroit envain ſa femelle bardeau, & qu'il ne réſulteroit rien de cet accouplement; d'abord par la raiſon générale que je viens d'expoſer, enſuite par la raiſon particulière du peu de fécondité dans les deux eſpèces, dont cet animal mixte provient, & enfin par la raiſon encore plus particulière des cauſes qui empêchent ſouvent l'âneſſe de concevoir avec ſon mâle, & à plus forte raiſon avec un mâle d'une autre eſpèce; je ne crois donc pas que ces petits mulets provenant du cheval & de l'âneſſe, puiſſent produire entr'eux, ni qu'ils aient jamais formé lignée, parce qu'ils me paroiſſent réunir toutes les diſconvenances qui doivent amener l'infécondité. Mais je ne prononcerai pas auſſi affirmativement ſur la nullité du produit de la mule & du mulet, parce que des trois cauſes d'infécondité que nous venons d'expoſer, la der-

nière n'a pas ici tout ſon effet; car la jument concevant plus facilement que l'âneſſe, & l'âne étant plus ardent, plus chaud que le cheval, leur puiſſance reſpective de fécondité eſt plus grande, & leur produit moins rare que celui de l'âneſſe & du cheval; par conſéquent le mulet ſera moins infécond que le bardeau; néanmoins je doute beaucoup que le mulet ait jamais engendré avec la mule, & je préſume, d'après les exemples même des mules qui ont mis bas, qu'elles devoient leur impregnation à l'âne plutôt qu'au mulet. Car on ne doit pas regarder le mulet comme le mâle naturel de la mule, quoique tous deux portent le même nom, ou plutôt n'en diffèrent que du maſculin au feminin.

Pour me faire mieux entendre, établiſſons pour un moment un ordre de parenté dans les eſpèces, comme nous en admettons un dans la parenté des familles. Le cheval & la jument ſeront frère & ſœur d'eſpèce, & parens au premier degré. Il en eſt de même de l'âne & de l'âneſſe; mais ſi l'on donne l'âne à la jument, ce ſera tout au plus comme ſon

couſin d'eſpèce, & cette parenté ſera déjà du ſecond degré; le mulet qui en réſultera, participant par moitié de l'eſpèce du père & de celle de la mère, ne ſera qu'au troiſième degré de parenté d'eſpèce avec l'un & l'autre. Dès-lors le mulet & la mule, quoique iſſus des mêmes père & mère, au lieu d'être frères & ſœurs d'eſpèce, ne ſeront parens qu'au quatrième degré; & par conſéquent produiront plus difficilement entr'eux, que l'âne & la jument qui ſont parens d'eſpèce au ſecond degré. Et, par la même raiſon, le mulet & la mule produiront moins aiſément entr'eux qu'avec la jument ou avec l'âne, parce que leur parenté d'eſpèce n'eſt qu'au troiſième degré, tandis qu'entr'eux elle eſt au quatrième; l'infécondité qui commence à ſe manifeſter ici, dès le ſecond degré, doit être plus marquée au troiſième, & ſi grande au quatrième, qu'elle eſt peut-être abſolue.

En général, la parenté d'eſpèce eſt un de ces myſtères profonds de la Nature que l'homme ne pourra ſonder qu'à force d'expériences auſſi réitérées que longues & difficiles. Comment pourra-t-on con-

noître autrement que par les réſultats de l'union mille & mille fois tentée des animaux d'eſpèce différente, leur degré de parenté? l'âne eſt-il parent plus proche du cheval que du zèbre? le loup eſt-il plus près du chien que le renard ou le chacal? A quelle diſtance de l'homme, mettrons-nous les grands ſinges qui lui reſſemblent ſi parfaitement par la conformation du corps? toutes les eſpèces d'animaux étoient-elles autrefois ce qu'elles ſont aujourd'hui? leur nombre n'a-t-il pas augmenté ou plutôt diminué? les eſpèces foibles n'ont-elles pas été détruites par les plus fortes, ou par la tyrannie de l'homme, dont le nombre eſt devenu mille fois plus grand que celui d'aucune autre eſpèce d'animaux puiſſans? quels rapports pourrions-nous établir entre cette parenté des eſpèces & une autre parenté mieux connue, qui eſt celle des différentes races dans la même eſpèce? la race en général ne provient-elle pas, comme l'eſpèce mixte, d'une diſconvenance à l'eſpèce pure dans les individus qui ont formé la première ſouche de la race? il y a peut-être dans l'eſpèce du chien, telle

race ſi rare, qu'elle eſt plus difficile à procréer que l'eſpèce mixte provenant de l'âne & de la jument. Combien d'autres queſtions à faire ſur cette ſeule matière, & qu'il y en a peu que nous puiſſions réſoudre! que de faits nous ſeroient néceſſaires pour pouvoir prononcer & même conjecturer! que d'expériences à tenter pour découvrir ces faits, les reconnoître ou même les prévenir par des conjectures fondées! cependant, loin de ſe décourager, le Philoſophe doit applaudir à la Nature, lors même qu'elle lui paroît avare ou trop myſtérieuſe, & ſe féliciter de ce qu'à meſure qu'il lève une partie de ſon voile, elle lui laiſſe entrevoir une immenſité d'autres objets tous dignes de ſes recherches. Car ce que nous connoiſſons déjà doit nous faire juger de ce que nous pourrons connoître; l'eſprit humain n'a point de bornes, il s'étend à meſure que l'Univers ſe déploie; l'homme peut donc & doit tout tenter, il ne lui faut que du temps pour tout ſavoir. Il pourroit même, en multipliant ſes obſervations, voir & prévoir tous les phénomènes, tous les évènemens de la Nature

avec autant de vérité & de certitude que s'il les déduiſoit immédiatement des cauſes; & quel enthouſiaſme plus pardonnable ou même plus noble que celui de croire l'homme capable de reconnoître toutes les puiſſances, & découvrir par ſes travaux tous les ſecrets de la Nature!

Ces travaux conſiſtent principalement en obſervations ſuivies ſur les différens ſujets qu'on veut approfondir, & en expériences raiſonnées, dont le ſuccès nous apprendroit de nouvelles vérités; par exemple, l'union des animaux d'eſpèces différentes, par laquelle ſeule on peut reconnoître leur parenté, n'a pas été aſſez tentée. Les faits que nous avons pu recueillir au ſujet de cette union volontaire ou forcée ſe réduiſent à ſi peu de choſe, que nous ne ſommes pas en état de prononcer ſur l'exiſtence réelle des *jumarts.*

On a donné ce nom *jumart*, d'abord aux animaux mulets ou métis, qu'on a prétendu provenir du taureau & de la jument, mais on a auſſi appelé *jumart* le produit réel ou prétendu de l'âne & de la vache. Le Docteur Shaw dit, que dans les provinces de Tunis & d'Alger:

« Il y a une espèce de mulet, nommé *Kumrach*, qui vient d'un âne & d'une vache, que c'est une bête de charge, petite à la vérité, mais de fort grand usage ; que ceux qu'il a vus n'avoient qu'une corne au pied comme l'âne, mais qu'ils étoient fort différens à tous égards, ayant le poil lisse, & la queue & la tête de vache, excepté qu'ils n'avoient point de cornes *(h)* : »

Voilà donc déjà deux sortes de jumarts ; le premier qu'on dit provenir du taureau & de la jument, & le second de l'âne & de la vache. Et il est encore question d'un troisième jumart, qu'on prétend provenir du taureau & de l'ânesse. Il est dit dans le voyage de Mérolle, que dans l'île de Corse :

« Il y avoit un animal, portant les bagages, qui provient du taureau & de l'ânesse, & que, pour se le procurer, on couvre l'ânesse avec une peau

(h) Voyage du Docteur Shaw en Afrique, *tome I.er, page* 308.

de vache fraîche, afin de tromper le taureau *(i)*. »

Mais je doute également de l'exiſtence réelle de ces trois ſortes de jumarts, ſans cependant vouloir la nier abſolument. Je vais même citer quelques faits particuliers, qui prouvent la réalité d'un amour mutuel & d'un accouplement réel entre des animaux d'eſpèces fort différentes, mais dont néanmoins il n'a rien réſulté. Rien ne paroît plus éloigné de l'aimable caractère du chien que le gros inſtinct brut du cochon, & la forme du corps dans ces deux animaux, eſt auſſi différente que leur naturel; cependant j'ai deux exemples d'un amour violent entre le chien & la truie; cette année même 1774, dans le courant de l'été, un chien épagneul de la plus grande taille, voiſin de l'habitation d'une truie en chaleur, parut la prendre en grande paſſion; on les enferma enſemble pendant pluſieurs jours, & tous les domeſtiques de

(i) Voyage de Mérolle au Congo, en 1682.

la maiſon furent témoins de l'ardeur mutuelle de ces deux animaux; le chien fit même des efforts prodigieux & très-réitérés pour s'accoupler avec la truie, mais la diſconvenance dans les parties de la génération empêcha leur union *(k)*. La même choſe eſt arrivée pluſieurs années auparavant dans un lieu voiſin *(l)*, de manière que le fait ne parut pas nouveau à la plupart de ceux qui en étoient témoins. Les animaux, quoique d'eſpèces très-différentes, ſe prennent donc ſouvent en affection, & peuvent par conſéquent, dans de certaines circonſtances, ſe prendre entr'eux d'une forte paſſion, car il eſt certain que la ſeule choſe qui ait empêché, dans ces deux exemples, l'union du chien avec la truie, ne vient que de la conformation des parties qui ne peuvent aller enſemble; mais il n'eſt pas également certain que, quand il y auroit eu intromiſſion, & même accouplement conſommé, la production eût ſuivi. Il eſt

(k) Ce fait eſt arrivé chez M. le comte de la Feuillée, dans ſa terre de Froſlois en Bourgogne.

(l) A Billy, près de Chanceau en Bourgogne.

ſouvent arrivé que pluſieurs animaux d'eſpèces différentes, ſe ſont accouplés librement & ſans y être forcés; ces unions volontaires devroient être prolifiques, puiſqu'elles ſuppoſent les plus grands obſtacles levés, la répugnance naturelle ſurmontée, & aſſez de convenance entre les parties de la génération. Cependant ces accouplemens quoique volontaires, & qui ſembleroient annoncer du produit, n'en donnent aucun; je puis en citer un exemple récent, & qui s'eſt, pour ainſi dire, paſſé ſous mes yeux. En 1767 & années ſuivantes, dans ma terre de Buffon, le Meûnier avoit une jument & un taureau qui habitoient dans la même étable, & qui avoient pris tant de paſſion l'un pour l'autre, que, dans tous les temps où la jument ſe trouvoit en chaleur, le taureau ne manquoit jamais de la couvrir trois ou quatre fois par jour, dès qu'il ſe trouvoit en liberté; ces accouplemens réitérés nombre de fois, pendant pluſieurs années, donnoient au maître de ces animaux de grandes eſpérances d'en voir le produit. Cependant il n'en a jamais rien réſulté; tous les habitans du lieu ont été

témoins de l'accouplement très-réel & très-réitéré de ces deux animaux pendant plusieurs années *(m)*, & en même temps de la nullité du produit. Ce fait très-certain paroît donc prouver qu'au moins, dans notre climat, le taureau n'engendre pas avec la jument, & c'est ce qui me fait douter très-légitimement de cette première sorte de jumart. Je n'ai pas des faits aussi positifs à opposer contre la seconde sorte de jumarts dont parle le Docteur Shaw, & qu'il dit provenir de l'âne & de la vache. J'avoue même que, quoique le nombre des disconvenances de nature paroisse à peu-près égal dans ces deux cas, le témoignage positif d'un voyageur aussi instruit que le Docteur Shaw, semble donner plus de probabilité à

(m) Je n'étois pas informé du fait que je cite ici lorsque j'ai écrit, *tome VII, page* 244, dix ans auparavant, que les parties de la génération du taureau & de la jument étant très-différentes dans leurs proportions & dimensions, je ne présumois pas que ces animaux pussent se joindre avec succès & même avec plaisir, car il est certain qu'ils se joignoient avec plaisir, quoiqu'il n'ait jamais rien résulté de leur union.

l'exiſtence de ces ſeconds jumarts, qu'il n'y en a pour les premiers. Et à l'égard du troiſième jumart provenant du taureau & de l'âneſſe, je ſuis bien perſuadé, malgré le témoignage de Mérolle, qu'il n'exiſte pas plus que le jumart provenant du taureau & de la jument. Il y a encore plus de diſconvenance, plus de diſtance de nature du taureau à l'âneſſe qu'à la jument, & le fait que j'ai rapporté de la nullité du produit de la jument avec le taureau, s'applique de lui-même, & à plus forte raiſon ſuppoſe le défaut de produit dans l'union du taureau avec l'âneſſe.

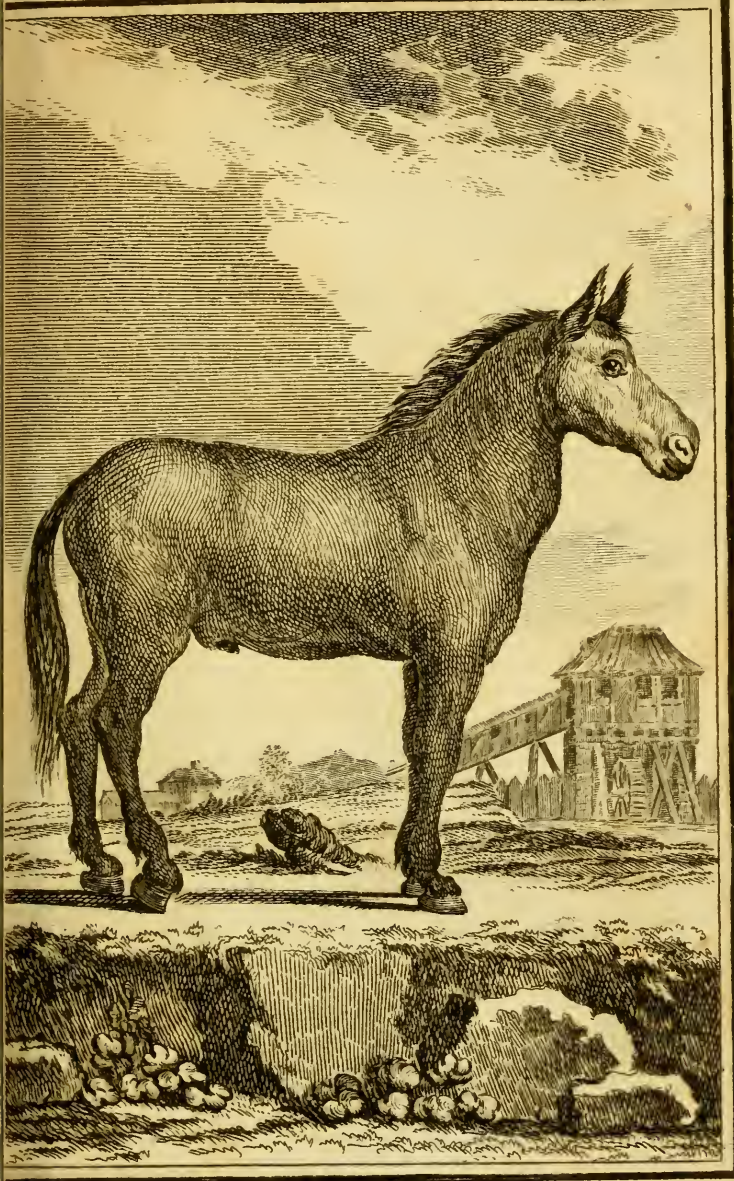

le Sevc del. Jne Mixard sc.

LE GRAND MULET.

LE BARDEAU.

ADDITION
A L'ARTICLE
DU CHEVAL.*

NOUS AVONS DONNÉ la manière dont on traite les chevaux en Arabie, & le détail des soins particuliers que l'on prend pour leur éducation. Ce pays sec & chaud, qui paroît être la première patrie & le climat le plus convenable à l'espèce de ce bel animal, permet ou exige un grand nombre d'usages qu'on ne pourroit établir ailleurs avec le même succès. Il ne seroit pas possible d'élever & de nourrir les chevaux en France & dans les contrées septentrionales, comme on le fait dans les climats chauds ; mais les gens qui s'intéressent à ces animaux utiles, seront bien aises de savoir comment on les traite dans les climats moins heureux

* Tome I, *page* 9.

que celui de l'Arabie, & comment ils ſe conduiſent & ſavent ſe gouverner eux-mêmes lorſqu'ils ſe trouvent indépendans de l'homme.

Suivant les différens pays & ſelon les différens uſages auxquels on deſtine les chevaux, on les nourrit différemment; ceux de race Arabe, dont on veut faire des coureurs pour la chaſſe en Arabie & en Barbarie, ne mangent que rarement de l'herbe & du grain. On ne les nourrit ordinairement que de dattes & de lait de chameau qu'on leur donne le ſoir & le matin; ces alimens, qui les rendent plutôt maigres que gras, les rendent en même temps très-nerveux & fort légers à la courſe. Ils tettent même les femelles chameaux, qu'ils ſuivent, quelque grands qu'ils ſoient *(a)*, & ce n'eſt qu'à l'âge de ſix ou ſept ans qu'on commence à les monter.

En Perſe, on tient les chevaux à l'air dans la campagne le jour & la nuit, bien couverts néanmoins contre les injures du temps, ſur-tout l'hiver, non-ſeulement

(a) Voyage de Marmol, *tome I, page* 50.

d'une couverture de toile, mais d'une autre pardeſſus qui eſt épaiſſe & tiſſue de poil, & qui les tient chauds & les défend du ſerein & de la pluie. On prépare une place aſſez grande & ſpacieuſe, ſelon le nombre des chevaux, ſur un terrein ſec & uni, qu'on ballaie & qu'on accommode fort proprement; on les y attache à côté l'un de l'autre, à une corde aſſez longue pour les contenir tous, bien tendue & liée fortement par les deux bouts à deux chevilles de fer enfoncées dans la terre; on leur lâche néanmoins le licou auquel ils ſont liés autant qu'il le faut pour qu'ils aient la liberté de ſe remuer à leur aiſe. Mais, pour les empêcher de faire aucune violence, on leur attache les deux pieds de derrière à une corde aſſez longue qui ſe partage en deux branches, avec des boucles de fer aux extrémités, où l'on place une cheville enfoncée en terre au-devant des chevaux, ſans qu'ils ſoient néanmoins ſerrés ſi étroitement qu'ils ne puiſſent ſe coucher, ſe lever & ſe tenir à leur aiſe, mais ſeulement pour les empêcher de faire aucun déſordre; &, quand on les met dans des

écuries, on les attache & on les tient de la même façon. Cette pratique eſt ſi ancienne chez les Perſans, qu'ils l'obſervoient dès le temps de Cyrus, au rapport de Xénophon. Ils prétendent, avec aſſez de fondement, que ces animaux en deviennent plus doux, plus traitables, moins hargneux entr'eux; ce qui eſt utile à la guerre, où les chevaux inquiets incommodent ſouvent leurs voiſins lorſqu'ils ſont ferrés par eſcadrons. Pour litière, on ne leur donne en Perſe que du ſable & de la terre en pouſſière bien sèche, ſur laquelle ils repoſent & dorment auſſi-bien que ſur la paille *(b)*. Dans d'autres pays, comme en Arabie & au Mogol, on fait ſécher leur fiente que l'on réduit en poudre, & dont on leur fait un lit très-doux *(c)*. Dans toutes ces contrées, on ne les fait jamais manger à terre ni même à un ratelier; mais on leur met de l'orge

---

(b) Voyage Della Valle. *Rouen*, 1745, *in*-12, *tome V, page* 284 *juſqu'à* 302.

(c) Voyage de Thévenot, *tome III, pages* 129 *& ſuiv.*

& de la paille hachée dans un ſac qu'on attache à leur tête, car il n'y a point d'avoine, & l'on ne fait guère de foin dans ce climat : on leur donne ſeulement de l'herbe ou de l'orge en verd au printemps, & en général on a grand ſoin de ne leur fournir que la quantité de nourriture néceſſaire ; car lorſqu'on les nourrit trop largement, leurs jambes ſe gonflent, & bientôt ils ne ſont plus de ſervice. Ces chevaux, auxquels on ne met point de bride, & que l'on monte ſans étriers, ſe laiſſent conduire fort aiſément ; ils portent la tête très-haute au moyen d'un ſimple petit bridon, & courent très-rapidement & d'un pas très-ſûr dans les plus mauvais terreins. Pour les faire marcher, on n'emploie point la houſſine & fort rarement l'éperon ; ſi quelqu'un en veut uſer, il n'a qu'une petite pointe couſue au talon de ſa botte. Les fouets dont on ſe ſert ordinairement, ne ſont faits que de petites bandes de parchemin nouées & cordelées ; quelques petits coups de ce fouet, ſuffiſent pour les faire partir & les entretenir dans le plus grand mouvement.

Les chevaux ſont en ſi grand nombre en Perſe, que, quoiqu'ils ſoient très-bons, ils ne ſont pas fort chers. Il y en a peu de groſſe & grande taille, mais ils ont tous plus de force & de courage que de mine & de beauté. Pour voyager avec moins de fatigue, on ſe ſert de chevaux qui vont l'amble, & qu'on a précédemment accoutumés à cette allure, en leur attachant par une corde le pied de devant à celui de derrière, du même côté; &, dans la jeuneſſe, on leur fend les naſeaux, dans l'idée qu'ils en reſpirent plus aiſément; ils ſont ſi bons marcheurs, qu'ils font très-aiſément ſept à huit lieues de chemin ſans s'arrêter *(d)*.

Mais l'Arabie, la Barbarie & la Perſe ne ſont pas les ſeules contrées où l'on trouve de beaux & bons chevaux; dans les pays même les plus froids, s'ils ne ſont point humides, ces animaux ſe maintiennent mieux que dans les climats très-chauds. Tout le monde connoît la beauté des chevaux Danois, & la bonté de ceux

---

(d) Voyage Della Valle. *Rouen*, 1745, *in*-12, *tome V, page* 284 *juſqu'à* 302.

de Suède, de Pologne, &c. En Islande où le froid est excessif, & où souvent on ne les nourrit que de poissons desséchés, ils sont très-vigoureux quoique petits *(e)*; il y en a même de si petits qu'ils ne peuvent servir de monture qu'à des enfans *(f)*. Au reste, ils sont si communs dans cette île, que les bergers gardent leurs troupeaux à cheval; leur nombre n'est point à charge, car ils ne coûtent rien à nourrir. On mène ceux dont on n'a pas besoin dans les montagnes, où on les laisse plus ou moins de temps après les avoir marqués; & lorsqu'on veut les reprendre, on les fait chasser pour les rassembler en une troupe, & on leur tend des cordes pour les saisir, parce qu'ils sont devenus sauvages. Si quelques jumens donnent des poulains dans ces montagnes, les propriétaires les marquent comme les autres & les laissent là trois ans. Ces chevaux de montagne devien-

---

(e) Recueil des Voyages du Nord. *Rouen*, 1716, *tome I*, *page* 18.

(f) Description de l'Islande, &c. par Jean Anderson, *page* 79.

nent communément plus beaux, plus fiers & plus gras que tous ceux qui ſont élevés dans les écuries *(g)*.

Ceux de Norwège ne ſont guère plus grands, mais bien proportionnés dans leur petite taille ; ils ſont jaunes pour la plupart, & ont une raie noire qui leur règne tout le long du dos ; quelques-uns ſont châtains, & il y en a auſſi d'une couleur de gris-de-fer. Ces chevaux ont le pied extrêmement ſûr, ils marchent avec précaution dans les ſentiers des montagnes eſcarpées, & ſe laiſſent gliſſer en mettant ſous le ventre les pieds de derrière lorſqu'ils deſcendent un terrein roide & uni. Ils ſe défendent contre l'ours ; & lorſqu'un étalon aperçoit cet animal vorace, & qu'il ſe trouve avec des poulains ou des jumens, il les fait reſter derrière lui, va enſuite attaquer l'ennemi qu'il frappe avec ſes pieds de devant, & ordinairement il le fait périr ſous ſes coups. Mais ſi le cheval veut ſe défendre par des ruades, c'eſt-à-dire, avec

(g) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XVIII, page* 19.

les pieds de derrière, il eſt perdu ſans reſſource; car l'ours lui ſaute d'abord ſur le dos & le ſerre ſi fortement, qu'il vient à bout de l'étouffer & de le dévorer *(h)*.

Les chevaux de Nordlande ont tout au plus quatre pieds & demi de hauteur. A meſure qu'on avance vers le nord, les chevaux deviennent petits & foibles. Ceux de la Nordlande occidentale ſont d'une forme ſingulière; ils ont la tête groſſe, de gros yeux, de petites oreilles, le cou fort court, le poitrail large, le jarret étroit, le corps un peu long, mais gros, les reins courts entre queue & ventre, la partie ſupérieure de la jambe longue, l'inférieure courte, le bas de la jambe ſans poil, la corne petite & dure, la queue groſſe, les crins fournis, les pieds petits, ſûrs & jamais ferrés; ils ſont bons, rarement rétifs & fantaſques, grimpant ſur toutes les montagnes. Les pâturages ſont ſi bons en Nordlande, que lorſqu'on amène de ces chevaux à Stockolm, ils y

(h) Eſſai d'une Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger, mois de Juin* 1756.

paſſent rarement une année ſans dépérir ou maigrir & perdre leur vigueur. Au contraire, les chevaux qu'on amène en Nordlande, des pays plus ſeptentrionaux, quoique malades dans la première année, y reprennent leurs forces *(i)*.

L'excès du chaud & du froid ſemble être également contraire à la grandeur de ces animaux; au Japon, les chevaux ſont généralement petits, cependant il s'en trouve d'aſſez bonne taille, & ce ſont probablement ceux qui viennent des pays de montagnes, & il en eſt à peu-près de même à la Chine. Cependant on aſſure que ceux du Tonquin ſont d'une taille belle & nerveuſe, qu'ils ſont bons à la main, & de ſi bonne nature, qu'on peut les dreſſer aiſément, & les rendre propres à toutes ſortes de marches *(k)*.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les chevaux, qui ſont originaires des pays ſecs & chauds, dégénèrent, & même ne

---

(i) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, page* 561.

(k) Hiſtoire de Tonquin, par le P. de Rhodes, Jéſuite, *pages* 51 *& ſuiv.*

peuvent vivre dans les climats & les terreins trop humides, quelque chauds qu'ils soient ; au lieu qu'ils sont très-bons dans tous les pays de montagnes, depuis le climat de l'Arabie jusqu'en Danemarck & en Tartarie, dans notre continent, & depuis la nouvelle Espagne jusqu'aux terres Magellaniques dans le nouveau continent ; ce n'est donc ni le chaud ni le froid, mais l'humidité seule qui leur est contraire.

On sait que l'espèce du cheval n'existoit pas dans ce nouveau continent, lorsqu'on en a fait la découverte ; & l'on peut s'étonner avec raison de leur prompte & prodigieuse multiplication, car en moins de deux cents ans le petit nombre de chevaux, qu'on y a transportés d'Europe, s'est si fort multiplié, & particulièrement au Chili, qu'ils y sont à très-bas prix : Frézier dit, que cette prodigieuse multiplication est d'autant plus étonnante, que les Indiens mangent beaucoup de chevaux, & qu'ils les ménagent si peu pour le service & le travail, qu'il en meurt un très-grand nombre par excès

de fatigue *(l)*. Les chevaux que les Européens ont tranſportés dans les parties les plus orientales de notre continent, comme aux îles Philippines, y ont auſſi prodigieuſement multiplié *(m)*.

En Ukraine *(n)*, & chez les Coſaques du Don, les chevaux vivent errans dans les campagnes. Dans le grand eſpace de terre compris entre le Don & le Niepper, eſpace très-mal peuplé, les chevaux ſont en troupes de trois, quatre ou cinq cents, toujours ſans abri, même dans la ſaiſon où la terre eſt couverte de neige; ils détournent cette neige avec

(l) Voyage de Frézier dans la mer du Sud, &c. *page* 67, *in*-4.° *Paris*, 1732.

(m) Voyage de Gemelli Caréri, *tome V, page* 162.

(n) Dans l'Ukraine, il y a des chevaux qui vont par troupes de cinquante ou ſoixante, ils ne ſont pas capables de ſervice, mais ils ſont bons à manger; leur chair eſt agréable à voir & plus tendre que celle du veau, & le peuple la mange avec du poivre. Les vieux chevaux n'étant point faits pour être dreſſés, ſont engraiſſés pour la boucherie, où on les vend chez les Tartares au prix du bœuf & du mouton. *Deſcription de l'Ukraine, par Beauplan.*

le

le pied de devant pour chercher & manger l'herbe qu'elle recouvre. Deux ou trois hommes à cheval ont le ſoin de conduire ces troupes de chevaux ou plutôt de les garder, car on les laiſſe errer dans la campagne, & ce n'eſt que dans les temps des hivers les plus rudes, qu'on cherche à les loger pour quelques jours dans les villages qui ſont fort éloignés les uns des autres dans ce pays. On a fait ſur ces troupes de chevaux abandonnés, pour ainſi dire, à eux-mêmes, quelques obſervations qui ſemblent prouver que les hommes ne ſont pas les ſeuls qui vivent en ſociété, & qui obéiſſent de concert au commandement de quelqu'un d'entr'eux. Chacune de ces troupes de chevaux a un cheval-chef qui la commande, qui la guide, qui la tourne & range quand il faut marcher ou s'arrêter; ce chef commande auſſi l'ordre & les mouvemens néceſſaires lorſque la troupe eſt attaquée par les voleurs ou par les loups. Ce chef eſt très-vigilant & toujours alerte; il fait ſouvent le tour de ſa troupe, & ſi quelqu'un de ſes chevaux ſort du rang ou reſte en arrière, il court à lui, le frappe

d'un coup d'épaule & lui fait prendre ſa place. Ces animaux, ſans être montés ni conduits par les hommes, marchent en ordre à peu-près comme notre cavalerie. Quoiqu'ils ſoient en pleine liberté, ils paiſſent en files & par brigades, & forment différentes compagnies ſans ſe ſéparer ni ſe mêler. Au reſte, le cheval-chef occupe ce poſte encore plus fatigant qu'important pendant quatre ou cinq ans ; & lorſqu'il commence à devenir moins fort & moins actif, un autre cheval ambitieux de commander, & qui s'en ſent la force, ſort de la troupe, attaque le vieux chef qui garde ſon commandement s'il n'eſt pas vaincu, mais qui rentre avec honte dans le gros de la troupe s'il a été battu, & le cheval victorieux ſe met à la tête de tous les autres, & s'en fait obéir *(o)*.

En Finlande, au mois de mai, lorſque les neiges ſont fondues, les chevaux partent de chez leurs maîtres, & s'en vont dans de certains cantons des forêts, où il

(o) Extrait d'un Mémoire fourni à M. de Buffon, par M. Sanchez, ancien premier Médecin des armées de Ruſſie.

ſemble qu'ils ſe ſoient donné le rendez-vous. Là, ils forment des troupes différentes, qui ne ſe mêlent ni ne ſe ſéparent jamais; chaque troupe prend un canton différent de la forêt pour ſa pâture; ils s'en tiennent à un certain territoire, & n'entreprennent point ſur celui des autres. Quand la pâture leur manque, ils décampent, & vont s'établir dans d'autres pâturages avec le même ordre. La police de leur ſociété eſt ſi bien réglée, & leurs marches ſont ſi uniformes, que leurs maîtres ſavent toujours où les trouver lorſqu'ils ont beſoin d'eux; & ces animaux, après avoir fait leur ſervice, retournent d'eux-mêmes vers leurs compagnons dans les bois. Au mois de ſeptembre, lorſque la ſaiſon devient mauvaiſe, ils quittent les forêts, s'en reviennent par troupes, & ſe rendent chacun à leur écurie.

Ces chevaux ſont petits, mais bons & vifs, ſans être vicieux. Quoiqu'ils ſoient généralement aſſez dociles, il y en a cependant quelques-uns qui ſe défendent lorſqu'on les prend, ou qu'on veut les attacher aux voitures; ils ſe portent à merveilles, & ſont gras quand ils reviennent

de la forêt ; mais l'exercice preſque continuel qu'on leur fait faire l'hiver, & le peu de nourriture qu'on leur donne, leur fait bientôt perdre cet embonpoint. Ils ſe roulent ſur la neige comme les autres chevaux ſe roulent ſur l'herbe. Ils paſſent indifféremment les nuits dans la cour comme dans l'écurie, lors même qu'il fait un froid très-violent *(p)*.

Ces chevaux qui vivent en troupes & ſouvent éloignés de l'empire de l'homme, font la nuance entre les chevaux domeſtiques & les chevaux ſauvages. Il s'en trouve de ces derniers à l'île de Sainte-Hélène, qui, après y avoir été tranſportés, ſont devenus ſi ſauvages & ſi farouches, qu'ils ſe jetteroient du haut des rochers dans la mer plutôt que de ſe laiſſer prendre *(q)*. Aux environs de Nippes, il s'en trouve qui ne ſont pas plus grands que des ânes, mais plus ronds, plus ramaſſés & bien proportionnés ; ils ſont

---

(p) Journal d'un Voyage au Nord, par M. Outhier, *en* 1736 & 1737. *Amſterdam*, 1746.

(q) Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des Indes orientales, *page* 199.

vifs & infatigables, d'une force & d'une reſſource fort au-deſſus de ce qu'on en devroit attendre. A Saint-Domingue, on n'en voit point de la grandeur des chevaux de carroſſe, mais ils ſont d'une taille moyenne & bien priſe. On en prend quantité avec des piéges & des nœuds coulans. La plupart de ces chevaux ainſi pris, ſont ombrageux *(r)*. On en trouve auſſi dans la Virginie, qui, quoique ſortis de cavales privées, ſont devenus ſi farouches dans les bois, qu'il eſt difficile de les aborder, & ils appartiennent à celui qui peut les prendre; ils ſont ordinairement ſi revêches, qu'il eſt très-difficile de les dompter *(ſ)*. Dans la Tartarie, ſurtout dans le pays entre Urgenz & la mer Caſpienne, on ſe ſert, pour chaſſer les chevaux ſauvages qui y ſont communs, d'oiſeaux de proie dreſſés pour cette chaſſe; on les accoutume à prendre l'animal par la tête & par le cou, tandis qu'il ſe fatigue ſans pouvoir faire lâcher priſe

(r) Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique, *tome V, pages* 192 *& ſuiv. Paris*, 1722.

(ſ) Hiſtoire de la Virginie. *Orléans, page* 406.

à l'oiſeau *(t)*. Les chevaux ſauvages du pays des Tartares Mongoux & Kakas, ne ſont pas différens de ceux qui ſont privés ; on les trouve en plus grand nombre du côté de l'oueſt, quoiqu'il en paroiſſe auſſi quelquefois dans le pays des Kakas qui borde le *Harni*. Ces chevaux ſauvages ſont ſi légers, qu'ils ſe dérobent aux flèches même des plus habiles chaſſeurs. Ils marchent en troupes nombreuſes ; & lorſqu'ils rencontrent des chevaux privés, ils les environnent & les forcent à prendre la fuite *(u)*. On trouve encore au Congo des chevaux ſauvages en aſſez bon nombre *(x)*. On en voit quelquefois auſſi aux environs du cap de Bonne-eſpérance ; mais on ne les prend pas, parce qu'on préfère les chevaux qu'on y amène de Perſe *(y)*.

(t) Hiſtoire générale des Voyages, *tome VII, page* 156.

(u) Ibidem, tome VI, page 602.

(x) Il genio vagante del conte Aurelio Degli Auzi. *In Parma, tome II, page* 475.

(y) Deſcription du Cap, par Kolbe, *tome III, page* 20.

J'ai dit, à l'article du cheval, que, par toutes les observations tirées des haras, le mâle paroît influer beaucoup plus que la femelle sur la progéniture, & ensuite je donne quelques raisons qui pourroient faire douter de la vérité générale de ce fait, & qui pourroient en même temps laisser croire que le mâle & la femelle influent également sur leur production. Maintenant je suis assuré depuis, par un très-grand nombre d'observations, que non-seulement dans les chevaux, mais même dans l'homme & dans toutes les autres espèces d'animaux, le mâle influe beaucoup plus que la femelle sur la forme extérieure du produit, & que le mâle est le principal type des races dans chaque espèce.

J'ai dit *(z)* que, dans l'ordonnance commune de la Nature, ce ne sont pas les mâles, mais les femelles qui constituent l'unité de l'espèce: mais cela n'empêche pas que le mâle ne soit le vrai type de chaque espèce, & ce que j'ai dit de l'u-

(z) Voyez Histoire Naturelle, *tome VII, page* 232.

nité, doit s'entendre ſeulement de la plus grande facilité qu'a la femelle de repréſenter toujours ſon eſpèce, quoiqu'elle ſe prête à différens mâles. Nous avons diſcuté ce point avec grande attention dans l'article du ſerin *(a)*, & dans ce Volume à l'article du mulet; en ſorte que, quoique la femelle paroiſſe influer plus que le mâle ſur le ſpécifique de l'eſpèce, ce n'eſt jamais pour la perfectionner, le mâle ſeul étant capable de la maintenir pure & de la rendre plus parfaite.

(a) Hiſtoire Naturelle des Oiſeaux, *tome IV.*

Seve. del. J.me Mansard Sculp.

LE CHEVAL D'ESPAGNE.

ADDITION

Aux articles de l'Ane [1] *& du Zèbre* [2].

L'ANE domeſtique ou ſauvage s'eſt trouvé dans preſque tous les climats chauds & tempérés de l'ancien continent, & n'exiſtoit pas dans le nouveau lorſqu'on en fit la découverte. Mais maintenant l'eſpèce y ſubſiſte avec fruit, & s'eſt même fort multipliée depuis plus de deux ſiècles qu'elle y a été tranſportée d'Europe; en ſorte qu'elle eſt aujourd'hui répandue à peu-près également dans les quatre parties du monde. Au contraire, le zèbre qui nous eſt venu du cap de Bonne-eſpérance, ſemble être une eſpèce con-

[1] Tome I, *page* 132.

[2] Tome V, *page* 175.

finée dans les terres méridionales de l'Afrique, & ſur-tout dans celles de la pointe de cette grande preſqu'île, quoique Lopez diſe, qu'on trouve le zèbre plus ſouvent en Barbarie qu'à Congo, & que Dapper rapporte qu'on en rencontre des troupes dans les forêts d'Angola.

Ce bel animal qui, tant par la variété de ſes couleurs, que par l'élégance de ſa figure, eſt ſi ſupérieur à l'âne, paroît néanmoins lui tenir d'aſſez près pour l'eſpèce, puiſque la plupart des Voyageurs lui ont donné le nom d'*âne rayé*, parce qu'ils ont été frappés de la reſſemblance de ſa taille & de ſa forme, qui ſemble au premier coup-d'œil avoir plus de rapport avec l'âne qu'avec le cheval. Car ce n'eſt pas avec les petits ânes communs qu'ils ont fait la comparaiſon du zèbre, mais avec les plus grands & les plus beaux de l'eſpèce. Cependant je ſerois porté à croire que le zèbre tient de plus près au cheval qu'à l'âne; car il eſt d'une figure ſi élégante, que quoiqu'il ſoit en général plus petit que le cheval, il n'en eſt pas moins voiſin de cette

eſpèce à pluſieurs égards; & ce qui paroît confirmer mon opinion, c'eſt que dans les terres du cap de Bonne-eſpérance, qui paroiſſent être le pays naturel & la vraie patrie du zèbre, on a remarqué avec quelqu'étonnement, qu'il y a des chevaux tachetés ſur le dos & ſous le ventre, de jaune, de noir, de rouge & d'azur *(a)*, & cette raiſon particulière eſt encore appuyée ſur un fait général, qui eſt, que dans tous les climats les chevaux varient beaucoup plus que les ânes par la couleur du poil. Néanmoins nous ne déciderons pas ſi le zèbre eſt plus près de l'eſpèce du cheval que de celle de l'âne; nous eſpérons ſeulement qu'on ne tardera pas à le ſavoir. Comme les Hollandois ont fait venir dans ces dernières années un aſſez grand nombre de ces beaux animaux, & qu'ils en ont même fait des attelages pour le prince Stadhouder, il eſt probable que nous ſerons bientôt mieux informés de tout ce qui peut avoir rapport à leur nature. Sans doute on n'aura

(a) Voyage du capitaine Robert, *tome I, page 94.*

pas manqué de les unir entr'eux, & probablement avec les chevaux & les ânes pour en tirer une race directe ou des races bâtardes. Il y a en Hollande pluſieurs perſonnes habiles, qui cultivent l'Hiſtoire Naturelle avec ſuccès, ils réuſſiront peut-être mieux que nous à tirer du produit de ces animaux, ſur leſquels on n'a fait qu'un eſſai à la ménagerie de Verſailles en 1761. Le zèbre mâle âgé de quatre ans, qui y étoit alors, ayant dédaigné toutes les ânesſes en chaleur *(b)*, n'a pas été préſenté à des jumens; peut-être auſſi étoit-il trop jeune; d'ailleurs il lui manquoit d'être habitué avec les femelles qu'on lui préſentoit; préliminaire d'autant plus néceſſaire pour le ſuccès de l'union des eſpèces diverſes, que la Nature ſemble même l'exiger dans l'union des individus de même eſpèce.

Le mulet fécond de Tartarie, que l'on y appelle *Czigithai*, & dont nous avons

---

(b) Voyez Hiſtoire Naturelle, *tome V, page* 177.

parlé, pourroit bien être un animal de la même eſpèce, ou tout au moins de l'eſpèce la plus voiſine de celle du zèbre, car il n'en diffère évidemment que par les couleurs du poil. Or l'on ſait que les différences de la couleur du poil ou des plumes, eſt de toutes les différences la plus légère & la plus dépendante de l'impreſſion du climat. Le czigithai ſe trouve dans la Sibérie méridionale, au Thibet, dans la Daurie & en Tartarie. Gerbillon dit, qu'on trouve ces animaux dans le pays des Mongoux & des Kakas, qu'ils diffèrent des mulets domeſtiques, & qu'on ne peut les accoutumer à porter des fardeaux *(c)*. Muller & Gmelin aſſurent qu'ils ſe trouvent en grand nombre chez les Tunguſes, où on les chaſſe comme d'autre gibier; qu'en Sibérie, vers Borsja, dans les années sèches, on en voit un grand nombre, & ils ajoutent qu'ils ſont comparables pour la figure, la groſſeur & la couleur à un cheval bai-clair, excepté la queue qui eſt comme celle d'une vache, & les

(c) Hiſtoire générale des Voyages, *tome VI, page* 601.

oreilles qui ſont fort longues *(d)*. Si ces voyageurs, qui ont obſervé le czigithai, avoient pu le comparer en même temps au zèbre, ils y auroient peut-être trouvé plus de rapports que nous n'en ſuppoſons. Il exiſte, dans le cabinet de Péterſbourg, des peaux bourrées de czigithai & de zèbre; quelque différentes que paroiſſent ces deux peaux par les couleurs, elles pourroient appartenir également à des animaux de même eſpèce ou du moins d'eſpèces très-voiſines. Le temps ſeul peut ſur cela détruire ou confirmer nos doutes; mais ce qui paroît fonder la préſomption que le czigithai & le zèbre pourroient bien être de la même eſpèce, c'eſt que tous les autres animaux de l'Afrique ſe trouvent également en Aſie, & qu'il n'y auroit que le zèbre ſeul qui feroit exception à ce fait général.

Au reſte, ſi le czigithai n'eſt pas le même que le zèbre, il pourroit être encore le même animal que l'onagre ou

---

(d) Voyages de M.rs Muller & Gmelin, *tome II, pages* 105 & 107.

âne ſauvage de l'Aſie *(e)*. J'ai dit qu'il ne falloit pas confondre l'onagre avec le zèbre, mais je ne ſais ſi l'on peut dire la même choſe de l'onagre & du czigithai ; car il paroît, en comparant les relations des Voyageurs, qu'il y a différentes ſortes d'ânes ſauvages, dont l'onagre eſt la plus remarquable, & il ſe pourroit bien auſſi que le cheval, l'âne, le zèbre & le czigithai conſtituaſſent quatre eſpèces ; &, dans le cas où ils n'en feroient que trois, il eſt encore incertain ſi le czigithai eſt plutôt un onagre qu'un zèbre, d'autant que quelques Voyageurs parlent de la légèreté de ces onagres, & diſent qu'ils courent avec aſſez de rapidité pour échapper à la pourſuite des chaſſeurs à cheval, ce qu'ils ont également aſſuré du czigithai. Quoi qu'il en ſoit, le cheval, l'âne, le zèbre & le czigithai ſont tous du même genre, & forment trois ou quatre branches de la même famille, dont les deux premières ſont de temps immémo-

(e) Hiſtoire Naturelle, *tome VII, page* 220.

rial réduites en domeſticité, ce qui doit faire eſpérer qu'on pourra de même y réduire les deux dernières, & en tirer peut-être beaucoup d'utilité.

we del. M. R. veuve Tardieu Sculp.

LE ZEBRE FEMELLE.

ADDITION

Aux articles du Bœuf [1], *du Biſon* [2], *du Zébu & du Buffle.*

LES BŒUFS & les biſons ne ſont que deux races particulières, mais toutes deux de la même eſpèce; quoique le biſon diffère toujours du bœuf, non-ſeulement par la loupe qu'il porte ſur le dos, mais ſouvent encore par la qualité, la quantité & la longueur du poil; le biſon ou bœuf à boſſe de Madagaſcar réuſſit très-bien à l'Iſle-de-France; ſa chair y eſt beaucoup meilleure que celle de nos bœufs venus d'Europe, &, après quelques générations, ſa boſſe s'efface entièrement. Il a le poil plus liſſe,

[1] Tome I, *page* 171.

[2] Tome V, *page* 45.

la jambe plus effilée & les cornes plus longues que ceux de l'Europe. J'ai vu, dit M. de Querhoënt, de ces bœufs boſſus qu'on amenoit de Madagaſcar qui en avoient d'une grandeur étonnante *(a)*.

Le biſon dont nous donnons ici la figure *(pl. IV)*, & que nous avons vu vivant, avoit été pris jeune dans les forêts des parties tempérées de l'Amérique ſeptentrionale, enſuite amené en Europe, élevé en Hollande, & acheté par un Suiſſe qui le tranſportoit de ville en ville dans une eſpèce de grande cage, d'où il ne ſortoit point, & où il étoit même attaché par la tête avec quatre cordes qui la lui tenoient étroitement aſſujettie. L'énorme crinière dont ſa tête eſt entourée, n'eſt pas du crin, mais de la laine ondée & diviſée par flocons pendans comme une vieille toiſon. Cette laine eſt très-fine, de même que celle qui couvre la loupe & tout le devant du corps. Les parties qui paroiſſent nues dans la gravure, ne le ſont

(a) Note communiquée par M. le vicomte de Querhoënt.

que dans de certains temps de l'année, & c'eſt plutôt en été qu'en hiver; car, au mois de janvier, toutes les parties du corps étoient à peu-près également couvertes d'une laine friſée très-fine & très-ſerrée, ſous laquelle la peau paroiſſoit d'un brun couleur de ſuie, au lieu que ſur la boſſe & ſur les autres parties couvertes également d'une laine plus longue, la peau eſt de couleur tannée. Cette boſſe ou loupe, qui eſt toute de chair, varie comme l'embonpoint de l'animal. Il ne nous a paru différer de notre bœuf d'Europe que par cette loupe & par la laine; quoiqu'il fût très-contraint, il n'étoit pas féroce, il ſe laiſſoit toucher & careſſer par ceux qui le ſoignoient.

On doit croire qu'autrefois il y a eu des biſons dans le nord de l'Europe; Geſner a même dit qu'il en exiſtoit de ſon temps en Écoſſe; cependant, m'étant ſoigneuſement informé de ce dernier fait, on m'a écrit d'Angleterre & d'Écoſſe qu'on n'en avoit pas de mémoire. M. Bell, dans ſon voyage de Ruſſie à la Chine, parle de deux eſpèces de bœufs qu'il a vus dans les parties ſeptentrionales

de l'Aſie, dont l'une eſt l'aurocks ou bœuf ſauvage de même race que nos bœufs, & l'autre dont nous avons donné l'indication d'après Gmelin; ſous le nom de *vache de Tartarie* ou *vache grognante*, nous paroît être de la même eſpèce que le biſon. On en trouve la deſcription* dans notre Ouvrage; &, après avoir comparé cette vache grognante avec le biſon, j'ai trouvé qu'elle lui reſſemble par tous les caractères, à l'exception du grognement au lieu du mugiſſement; mais j'ai préſumé que ce grognement n'étoit pas une affection conſtante & générale, mais contingente & particulière, ſemblable à la groſſe voix entre-coupée de nos taureaux, qui ne ſe fait entendre pleinement que dans le temps du rut; d'ailleurs j'ai été informé que le biſon dont je donne la figure, ne faiſoit jamais retentir ſa voix, & que quand même on lui cauſoit quelque douleur vive, il ne ſe plaignoit pas; en ſorte

---

* Tome VII, *page* 359.

que ſon maître diſoit qu'il étoit muet, & on peut penſer que ſa voix ſe ſeroit développée de même par un grognement ou par des ſons entre-coupés, ſi, jouiſſant de ſa liberté & de la préſence d'une femelle, il eût été excité par l'amour.

Au reſte, les bœufs ſont très-nombreux en Tartarie & en Sibérie. Il y en a une fort grande quantité à Tobolsk, où les vaches courent les rues même en hiver, & dans les campagnes où on en voit un nombre prodigieux en été *(b)*. Nous avons dit qu'en Irlande les bœufs & les vaches manquent ſouvent de cornes, c'eſt ſur-tout dans les parties méridionales de l'île où les pâturages ne ſont point abondans, & dans les pays maritimes où les fourrages ſont fort rares, que ſe trouvent ces bœufs & ces vaches ſans cornes; nouvelle preuve que ces parties excédantes ne ſont produites que par la ſurabondance de la nourriture. Dans ces

---

(b) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XVIII, page* 119.

endroits voiſins de la mer, l'on nourrit les vaches avec du poiſſon cuit dans l'eau & réduit en bouillie par le feu; ces animaux ſont non-ſeulement accoutumés à cette nourriture, mais ils en ſont même très-friands, & leur lait n'en contracte, dit-on, ni mauvaiſe odeur ni goût déſagréable *(c)*.

Les bœufs & les vaches de Norwège ſont en général fort petits. Ils ſont un peu plus grands dans les îles qui bordent les côtes de Norwège; différence qui provient de celle des pâturages, & auſſi de la liberté qu'on leur donne de vivre dans ces îles ſans contrainte, car on les laiſſe abſolument libres, en prenant ſeulement la précaution de les faire accompagner de quelques béliers, accoutumés à chercher eux-mêmes leur nourriture pendant l'hiver. Ces béliers détournent la neige qui recouvre l'herbe, & les bœufs les font retirer pour en manger; ils deviennent avec le temps ſi farouches, qu'il faut les prendre avec des

(c) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XVIII, page 19.*

cordes: au reſte, ces vaches demi-ſauvages donnent fort peu de lait; elles mangent, à défaut d'autre fourrage, de l'algue mêlée avec du poiſſon bien bouilli *(d)*.

Il eſt aſſez ſingulier que les bœufs à boſſe ou biſons, dont la race paroît s'être étendue depuis Madagaſcar & la pointe de l'Afrique, & depuis l'extrémité des Indes orientales juſqu'en Sibérie, dans notre continent, & que l'on a retrouvée dans l'autre continent, juſqu'aux Illinois, à la Louiſiane, & même juſqu'au Mexique, n'aient jamais paſſé les terres qui forment l'Iſthme de Panama, car on n'a trouvé ni bœufs ni biſons dans aucune partie de l'Amérique méridionale, quoique le climat leur convînt parfaitement, & que les bœufs d'Europe y aient multiplié plus qu'en aucun lieu du monde. A Buenos-aires & à quelques degrés encore au-delà, ces animaux ont tellement multiplié & ont ſi bien rempli le pays, que perſonne ne daigne ſe les approprier; les chaſſeurs les tuent par milliers

(d) Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger, juin* 1756.

& ſeulement pour avoir les cuirs & la graiſſe. On les chaſſe à cheval, on leur coupe les jarrets avec une eſpèce de hache, ou on les prend dans des lacets faits avec une forte courroie de cuir *(e)*. Dans l'île de Sainte-Catherine, ſur la côte du Breſil, on trouve quelques petits bœufs dont la chair eſt mollaſſe & déſagréable au goût; ce qui vient, ainſi que leur petite taille, du défaut & de la mauvaiſe qualité de la nourriture, car, faute de fourrage, on les nourrit de calebaſſes ſauvages *(f)*.

En Afrique, il y a de certaines contrées où les bœufs ſont en très-grand nombre. Entre le cap Blanc & Serre-lionne, on voit, dans les bois & ſur les montagnes, des vaches ſauvages ordinairement de couleur brune, & dont les cornes ſont noires & pointues; elles multiplient prodigieuſement, & le nombre en ſeroit infini, ſi les Européens & les Nègres ne leur faiſoient pas continuelle-

---

(e) Voyage du P. Lopo, *tome I.er, page* 38.

(f) Ibidem.

men

ment la guerre *(g)*. Dans les provinces de Duguela & de Tremecen, & dans d'autres endroits de Barbarie, ainſi que dans les déſerts de Numidie, on voit des vaches ſauvages couleur de marron obſcur, aſſez petites & fort légères à la courſe ; elles vont par troupes quelquefois de cent ou de deux cents *(h)*.

A Madagaſcar, les taureaux & les vaches de la meilleure eſpèce y ont été amenés des autres provinces de l'Afrique, ils ont une boſſe ſur le dos ; les vaches donnent ſi peu de lait, qu'on pourroit aſſurer qu'une vache d'Hollande en fournit ſix fois plus. Il y a, dans cette île, de ces bœufs à boſſe ou biſons ſauvages qui errent dans les forêts ; la chair de ces biſons n'eſt pas ſi bonne que celle de nos bœufs *(i)*. Dans les parties méridionales de l'Aſie, on trouve auſſi des bœufs ſauvages ; les

(g) Hiſtoire générale des Voyages, *tome III, page* 291.

(h) L'Afrique de Marmol, *tome III, pages* 66 & 157.

(i) Voyage de François le Guat, *tome II, page* 71.

chaſſeurs d'Agra vont les prendre dans la montagne de Nerwer qui eſt environnée de bois, cette montagne eſt ſur le chemin de Surate à Golconde; ces vaches ſauvages ſont ordinairement belles, & ſe vendent fort cher *(k)*.

Le zébu ſemble être un diminutif du biſon, dont la race, ainſi que celle du bœuf, ſubit de très-grandes variétés, ſurtout pour la grandeur. Le zébu, quoiqu'originaire des pays très-chauds, peut vivre & produire dans nos pays tempérés. « J'ai vu, dit M. Colinſon, grand » nombre de ces animaux dans les parcs » de M. le duc de Richemont, de M. le » duc de Portland, & dans d'autres parcs; » ils y multiplioient & faiſoient des » veaux tous les ans, qui étoient les plus » jolies créatures du monde, les pères & » mères venoient de la Chine & des » Indes orientales; la loupe qu'ils portent ſur les épaules, eſt une fois plus » groſſe dans le mâle que dans la fe- » melle, qui eſt auſſi d'une taille au-

(k) Voyage de Thévenot, *tome III, page* 113.

dessous de celle du mâle. Le petit zébu « tette sa mère comme les autres veaux « tettent les vaches ; mais le lait de la « mère zébu tarit bientôt dans notre cli- « mat, & on achève de les nourrir avec « de l'autre lait. On tua un de ces ani- « maux chez M. le duc de Richemont, « mais la chair ne s'en est pas trouvée si « bonne que celle du bœuf *(l)* ».

Il se trouve aussi dans la race des bœufs sans bosse de très-petits individus, & qui, comme le zébu, peuvent faire race particulière. Gemelli Caréri vit sur la route d'Ispahan à Schiras, deux petites vaches que le Bacha de la province envoyoit au Roi, & qui n'étoient pas plus grosses que des veaux. Ces petites vaches, quoique nourries de paille pour tout aliment, sont néanmoins fort grasses *(m)*. Et il m'a paru qu'en général les zébus ou petits bisons, ainsi que nos bœufs

(l) Extrait d'une lettre de feû M. Colinson à M. de Buffon, datée de Londres, le 30 décembre 1764.

(m) Voyage de Gemelli Caréri, *tome II, pages* 338 *& suivantes. Paris,* 1719.

de la petite taille, ont le corps plus charnu & plus gras que les biſons & les bœufs de taille ordinaire.

Nous avons très-peu de choſes à ajouter à ce que nous avons dit du buffle*. Nous dirons ſeulement qu'au Mogol on les fait combattre contre les lions & les tigres, quoiqu'ils ne puiſſent guère ſe ſervir de leurs cornes. Ces animaux ſont très-nombreux dans tous les climats chauds, ſur-tout dans les contrées marécageuſes & voiſines des fleuves. L'eau ou l'humidité du terrein, paroiſſent leur être encore plus néceſſaire que la chaleur du climat *(n)*, & c'eſt par cette raiſon que l'on n'en trouve point en Arabie, dont preſque toutes les terres ſont arides. On chaſſe les buffles ſauvages, mais avec grande précaution, car ils ſont très-dangereux & viennent à l'homme dès qu'ils

---

(n) J'ai dit ailleurs que les buffles réuſſiroient en France. On vient de tenter de les faire multiplier dans le Brandebourg, près de Berlin. Voyez *la Gazette de France*, *du 9 juin* 1775.

* Tome V, *pages* 45 *& ſuivantes.*

ſont bleſſés. Niébuhr rapporte, au ſujet des buffles domeſtiques, *que dans quelques endroits, comme à Baſra, on a l'uſage, lorſqu'on trait la femelle du buffle, de lui fourrer la main juſqu'au coude dans la vulve, parce que l'expérience a appris que cela leur faiſoit donner plus de lait (o).* Ce qui ne paroît pas probable, mais il ſe pourroit que la femelle du buffle fît, comme quelques-unes de nos vaches, des efforts pour retenir ſon lait, & que cette eſpèce d'opération douce, relâchât la contraction de ſes mamelles.

Dans les terres du cap de Bonne-eſpérance, le buffle eſt de la grandeur du bœuf pour le corps, mais il a les jambes plus courtes, la tête plus large; il eſt fort redouté. Il ſe tient ſouvent à la liſière des bois, & comme il a la vue mauvaiſe, il y reſte la tête baiſſée pour pouvoir mieux diſtinguer les objets entre les pieds des arbres, & lorſqu'il aperçoit à ſa portée quelque choſe qui l'inquiète,

(o) Deſcription de l'Arabie, par M. Niébuhr, *page* 145.

il s'élance deſſus en pouſſant des mugiſſemens affreux, & il eſt fort difficile d'échapper à ſa fureur, il eſt moins à craindre dans la plaine; il a le poil roux & noir en quelques endroits; on en voit de nombreux troupeaux *(p)*.

(p) Note communiquée à M. de Buffon par M. le vicomte de Querhoënt.

Reve del. L. Guyot Sculp.

LE BISON.

ADDITION

A l'article de la Brebis [1], *& à celui du Moufflon & des Brebis étrangères* [2].

JE DONNE ici *(planche VI)* la figure de notre brebis commune, parce qu'elle n'a pas été bien rendue dans la *(pl. III*, Tome I, *page* 252*)*.

Nous donnons auſſi les figures *(planches VII & VIII)* d'un bélier & d'une brebis dont le deſſin m'a été envoyé par feû M. Colinſon, de la Société royale de Londres, ſous les noms de *Valachian ram* & *Valachian eve*, c'eſt-à-dire, bé-

[1] Tome I, *page* 225.

[2] Tome V, *page* 121.

lier & brebis de Valachie. Comme cet habile Naturaliſte eſt décédé peu de temps après, je n'ai pu ſavoir ſi cette race de brebis, dont les cornes ſont d'une forme aſſez différente de celle des autres, eſt commune en Valachie, ou ſi ce ne ſont que deux individus qui ſe ſont trouvés par haſard différer de l'eſpèce commune des béliers & des brebis de ce même pays.

Nous donnons auſſi la figure *(pl. IX)* d'un bélier que l'on montroit à la foire Saint-Germain, en 1774, ſous le nom de *Bélier du cap de Bonne-eſpérance :* ce même bélier avoit été préſenté au public l'année précédente, ſous le nom de *Bélier du Mogol à groſſe queue ;* mais nous avons ſu qu'il avoit été acheté à Tunis, & nous avons jugé que c'étoit en effet un bélier de Barbarie, qui ne diffère de celui dont nous avons donné la figure * que par la queue, qui eſt beaucoup plus courte, & en même temps plus plate &

* Tome V, *Planche VII, page* 152.

plus large à la partie ſupérieure. La tête eſt auſſi proportionnellement plus groſſe, & tient de celle du bélier des Indes; le corps eſt bien couvert de laine, & les jambes ſont courtes, même en comparaiſon de nos moutons; les cornes ſont auſſi de forme & de grandeur un peu différentes de celles du mouton de Barbarie: nous l'avons nommé *Bélier de Tunis*, pour le diſtinguer de l'autre; mais nous ſommes perſuadés que tous deux ſont du même pays de la Barbarie & de races très-voiſines *(a)*.

(a) Le bélier de Tunis diffère de ceux de notre pays non-ſeulement par ſa groſſe & large queue, mais encore par ſes proportions; il eſt plus bas de jambe, & ſa tête paroît forte & plus arquée que celle de nos béliers; ſa lèvre inférieure deſcend en pointe au bout de la mâchoire, & fait le bec-de-lièvre. Ses cornes, qui font la volute, vont en arrière; elles ont ſix pouces meſurées en ligne droite, & dix pouces une ligne de circonvolution, ſur deux pouces deux lignes de groſſeur à l'origine; elles ſont blanches & annelées de rides comme dans les autres béliers. Les cornes qui paſſent pardeſſus les oreilles les rendent pendantes; elles ſont larges & finiſſent en pointe. Cet animal domeſtique eſt

Enfin nous donnons auſſi la figure *(pl. X)* d'un bélier que l'on montroit de même à la foire Saint-Germain, en 1774, ſous le nom de *Morvant de la Chine*. Ce bélier eſt ſingulier en ce qu'il

---

fort laineux, ſur-tout ſur le ventre, les cuiſſes, le cou & la queue. Sa laine a plus de ſix pouces de long en bien des endroits; elle eſt blanche en général, à l'exception qu'il y a du fauve foncé ſur les oreilles, & que la plus grande partie de la tête & les pieds ſont auſſi d'un fauve foncé tirant ſur le brun: ce que ce bélier a de ſingulier, c'eſt la queue, qui lui couvre tout le derrière; elle a onze pouces de large, ſur treize pouces neuf lignes de long; ſon épaiſſeur eſt de trois pouces onze lignes; cette partie charnue eſt ronde & finit en pointe (par une petite vertèbre, qui a quatre pouces trois lignes de longueur) en paſſant ſous le ventre, entre les jambes ou tombant tout droit. Pour lors, le floc de laine du bout de la queue ſemble toucher à terre: cette queue eſt comme méplate deſſus comme deſſous, s'enfonce dans le milieu, & y forme comme une foible gouttière; le deſſus de cette queue, & la plus grande partie de ſon épaiſſeur, ſont couverts de grande laine blanche, mais le deſſous de cette même queue eſt ſans poil & d'une chair fraîche; de ſorte que, quand on lève cette queue, on croiroit voir une partie des feſſes d'un enfant.

porte ſur le cou une eſpèce de crinière, & qu'il a ſur le poitrail & ſous le cou

	pieds.	pouces.	lignes.
La longueur de ſon corps meſuré en ligne droite depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus, eſt de.....	3.	9.	"
Longueur de la tête depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine des cornes...	"	7.	11.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....	"	1.	2.
Diſtance entre les angles antérieurs des yeux.....	"	3.	9.
Diſtance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres.	"	5.	10.
Longueur des oreilles....	"	5.	1.
Largeur de la baſe.....	"	1.	5.
Diſtance entre les oreilles & les cornes.....	"	1.	1.
Diſtance entre les deux oreilles, priſe en bas.....	"	4.	6.
Longueur du cou.....	"	10.	"
Circonférence près de la tête.....	1.	6.	4.
Hauteur du train de devant.....	2.	"	"
Hauteur du train de derrière.....	2.	2.	1.

de très-grands poils, qui pendent & forment une eſpèce de longue cravate, mêlée de poils roux & de poils gris, longs

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence du corps, priſe derrière les jambes de devant.....	3.	2.	6.
Circonférence à l'endroit le plus gros.....	3.	8.	2.
Circonférence devant les jambes de derrière.....	3.	4.	4.
Longueur du tronçon de la queue.....	1.	1.	9.
Sa largeur.....	"	11.	"
Longueur du bras depuis le coude juſqu'au genou....	"	7.	9.
Longueur du canon.....	"	5.	6.
Longueur du paturon....	"	1.	6.
Circonférence de la couronne.....	"	4.	1.
Hauteur depuis le bas du pied juſqu'au genou.....	1.	4.	6.
Longueur de la cuiſſe depuis la rotule juſqu'au jarret.....	1.	"	3.
Longueur du canon depuis le jarret juſqu'au boulet.....	"	6.	8.
Longueur des ergots.....	"	2.	1.
Hauteur des ſabots.....	"	1.	8.

d'environ dix pouces, & rudes au toucher. Il porte sur le cou une crinière de poils droits, assez peu épaisse, mais qui s'étend jusque sur le milieu du dos. Ces poils sont de la même couleur & consistance que ceux de la cravate; seulement ils sont plus courts & mêlés de poils bruns & noirs. La laine dont le corps est couvert, est un peu frisée & douce au toucher à son extrémité; mais elle est

---

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant.....	"	3.	2.
Longueur dans les pieds de derrière.....	"	2.	5.
Longueur des deux sabots, pris ensemble dans les pieds de devant.....	"	1.	10.
Largeur dans les pieds de derrière.....	"	1.	8.
Distance entre les deux sabots.....	"	"	2.
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur le pied de devant.....	"	7.	9.
Circonférence prise sur les pieds de derrière.....	"	6.	5.

Description & mesures prises par M. de Sève.

droite & rude dans la partie qui avoiſine la peau de l'animal : en général, elle eſt longue d'environ trois pouces & d'un jaune-clair ; les jambes ſont d'un roux-foncé, la tête eſt tachetée de teintes plus ou moins fauves ; la queue eſt fauve & blanche en plus grande partie, & pour la forme elle reſſemble aſſez à la queue d'une vache, étant bien fournie de poil vers l'extrémité. Ce bélier eſt plus bas de jambes que les autres béliers auquel on pourroit le comparer, c'eſt à celui des Indes * qu'il reſſemble plus qu'à aucun autre. Son ventre eſt fort gros & n'eſt élevé de terre que de quatorze pouces neuf lignes *(b)*. M. de Sève, qui a pris

---

* Tome V, *Planche VIII*, *page* 152.

	pieds.	pouces.	lignes.
(b) Longueur du corps meſuré en ligne droite du muſeau à l'anus.....	3.	7.	1.
Longueur du corps en ligne ſuperficielle.....	4.	3.	"
Hauteur du train de devant.....	2.	9.	9.

les mesures & donné la description de cet animal, ajoute que la grosseur de

	pieds.	pouces.	lignes.
Hauteur du train de derrière	2.	8.	"
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes.	"	8.	"
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	"	1.	3.
Distance entre les angles antérieurs des yeux	"	3.	10.
Distance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres.	"	6.	"
Longueur des oreilles	"	5.	3.
Largeur de la base	"	1.	6.
Distance entre les oreilles & les cornes	"	"	7.
Distance entre les oreilles, prise en bas	"	1.	4.
Longueur du cou	"	5.	1.
Circonférence près de la tête	1.	5.	2.
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	3.	3.	3.
Circonférence à l'endroit le plus gros	3.	3.	9.
Circonférence devant les jambes de derrière	3.	2.	4.
Longueur du tronçon de la queue	1.	2.	7.

ſon ventre le faiſoit prendre pour une brebis pleine. Les cornes ſont à peu-près comme celles de nos béliers, mais

	pieds.	pouces.	lignes.
Sa largeur.....	"	1.	3.
Longueur du bras depuis le coude juſqu'au genou....	"	9.	1.
Longueur du canon.....	"	7.	1.
Longueur du paturon.....	"	2.	6.
Circonférence du paturon.....	"	3.	3.
Circonférence de la couronne.....	"	5.	10.
Hauteur depuis le bas du pied juſqu'au genou.....	"	9.	7.
Longueur de la cuiſſe depuis la rotule juſqu'au jarret.....	"	10.	10.
Longueur du canon depuis le jatret juſqu'au boulet.	"	7.	"
Longueur du pied de devant.....	"	4.	10.
Longueur des ergots	"	2.	3.
Hauteur des ſabots.....	"	1.	"
Longueur depuis la pince juſqu'au talon, dans les pieds de devant.....	"	4.	9.
Longueur dans les pieds de derrière.....	"	3.	8.

les ſabots des pieds ne ſont point élevés & ſont plus longs que ceux du bélier des Indes.

Nous avons dit, & nous le répétons ici, que le moufflon eſt la tige unique & primordiale de toutes les autres brebis, & qu'il eſt d'une nature aſſez robuſte pour ſubſiſter dans les climats froids, tempérés & chauds ; ſon poil eſt ſeulement plus ou moins épais, plus ou moins long, ſuivant les différens climats. Les béliers ſauvages du Kamtſchatka, dit M. Steller, ont l'allure de la chèvre & le poil du renne. Leurs cornes ſont ſi grandes & ſi groſſes, qu'il y en a quelques-unes qui pèſent juſqu'à vingt-cinq à trente livres. On en fait des vaſes, des cuillers & d'autres uſtenſiles; ils ſont auſſi

---

	pieds.	pouces.	lignes.
Largeur des mêmes pieds.	"	1.	10.
Diſtance entre les deux ſabots.....	"	"	3.
Circonférence des deux ſabots réunis, priſe ſur les pieds de devant.....	"	11.	4.
Circonférence priſe ſur les pieds de derrière.....	"	9.	6.

vifs & auſſi légers que les chevreuils; ils habitent les montagnes les plus eſcarpées au milieu des précipices; leur chair eſt délicate ainſi que la graiſſe qu'ils ont ſur le dos, mais c'eſt pour avoir leurs fourrures qu'on ſe donne la peine de les chaſſer *(c)*.

Je crois qu'il reſte actuellement très-peu ou plutôt qu'il ne reſte point du tout de vrais moufflons dans l'île de Corſe. Les grands mouvemens de guerre, qui ſe ſont paſſés dans cette île, auront probablement amené leur deſtruction, mais on y trouve encore des indices de leur ancienne exiſtence, par la forme même des races de brebis qui y ſubſiſtent actuellement; il y avoit, au mois d'août 1774, un bélier de Corſe, appartenant à M. le duc de la Vrillière; il n'étoit pas grand, même en comparaiſon d'une belle brebis de France qu'on lui avoit donnée pour compagne. Ce bélier étoit tout blanc, petit & bas de jambes, la laine longue & par flocons; il portoit quatre cornes

(c) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, page* 252.

larges & fort longues, dont les deux supérieures étoient les plus considérables, & ces cornes avoient des rides comme celles du moufflon.

Dans les pays du nord de l'Europe, comme en Danemarck & en Norwège, les brebis ne sont pas belles, & pour en améliorer l'espèce, on fait de temps en temps venir des béliers d'Angleterre. Dans les îles qui avoisinent la Norwège, on laisse les béliers en pleine campagne pendant toute l'année. Ils deviennent plus grands & plus gros, & ont la laine meilleure & plus belle que ceux qui sont soignés par les hommes. On prétend que ces béliers, qui sont en pleine liberté, passent toujours la nuit au côté de l'île d'où le vent doit venir le lendemain; ce qui sert d'avertissement aux mariniers, qui ont grand soin d'en faire l'observation *(d)*.

En Islande, les béliers, les brebis & les moutons diffèrent principalement des nôtres, en ce qu'ils ont presque tous

---

(d) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger, Juin* 1756.

les cornes plus grandes & plus groſſes. Il s'en trouve pluſieurs qui ont trois cornes, & quelques-uns qui en ont quatre, cinq & même davantage : cependant il ne faut pas croire que cette particularité ſoit commune à toute la race des béliers d'Iſlande, & que tous y aient plus de deux cornes ; car, dans un troupeau de quatre ou cinq cents moutons, on en trouve à peine trois ou quatre qui aient quatre ou cinq cornes : on envoie ceux-ci à Copenhague comme une rareté, & on les achette en Iſlande bien plus cher que les autres, ce qui ſeul ſuffit pour prouver qu'ils y ſont très-rares *(e)*.

(e) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XVIII, page* 19.

Serve del. L. Le Grand Sc.

LA BREBIS COMMUNE.

De Seve del. M. R. veuve Tardieu Sculp.

LE BELIER VALACHIEN.

ve del. Guyot Sculp.

LA BREBIS VALACHIENNE.

ve del. Cath. Haussard. Sc.

LE BELIER DE TUNIS.

ve del. Cath. Haussard Sc.

LE MORVANT.

ADDITION

A l'article du Cochon[1]*; du Sanglier du cap Verd*[2]*; du Babirouſſa*[3]*, & du Pécari* ou *Tajacu*[4].

DU COCHON.

Je n'ai rien à ajouter aux faits hiſtoriques que j'ai donnés ſur la race de nos cochons d'Europe, & ſur celle des cochons de Siam ou de la Chine, qui toutes trois ſe mêlent enſemble, & ne

[1] Tome I, *page* 272.

[2] Tome VII, *page* 376.

[3] Tome V, *page* 463.

[4] Tome IV, *page* 1.

font par conſéquent qu'une ſeule & même eſpèce, quoique la race des cochons d'Europe ſoit conſidérablement plus grande que l'autre, par la groſſeur & la grandeur du corps; elle pourroit même le devenir encore plus, ſi on laiſſoit vivre ces animaux pendant un plus grand nombre d'années dans leur état de domeſticité. M. Colinſon, de la Société royale de Londres, m'a écrit, qu'un cochon engraiſſé par les ordres de M. *Joſeph Leaſtarm*, & tué par le ſieur *Meck*, boucher à Cougleton en *Cheſter-Shire*, peſoit huit cents cinquante livres; ſavoir, l'un des côtés trois cents treize livres, l'autre côté trois cents quatorze livres, & la tête, l'épine du dos, la graiſſe intérieure, les inteſtins, &c. deux cents vingt-trois livres *(a)*.

(a) Lettre de M. Colinſon à M. de Buffon, *Londres*, 30 *janvier* 1767.

Du SANGLIER du cap Verd.

Nous avons donné une notice * au ſujet d'un animal qui ſe trouve en Afrique, & que nous avons appelé *Sanglier du cap Verd.* Nous avons dit que, par l'énormité des deux défenſes de la mâchoire ſupérieure, il nous paroiſſoit être d'une race & peut-être même d'une eſpèce différente de tous les autres cochons, deſquels il diffère encore par la longue ouverture de ſes narines, & par la grande largeur & la forme de ſes mâchoires; que néanmoins nous avions vu les défenſes d'un ſanglier tué dans nos bois de Bourgogne, qui approchoient un peu de celles de ce ſanglier du cap Verd, puiſque ces défenſes avoient environ trois pouces & demi de long, ſur quatre pouces de circonférence à la baſe, &c. ce qui nous faiſoit préſumer, avec quelque fondement, que ce ſanglier du cap Verd, pouvoit être une ſimple variété & non pas une eſpèce particulière dans le genre des

* Tome VII, *page* 376.

cochons. M. Allamand, très-célèbre Profeſſeur en Hiſtoire Naturelle, à Leyde, eut la bonté de nous envoyer la gravure de cet animal, & enſuite il écrivit à M. Daubenton dans les termes ſuivans :

« Je crois avec vous, Monſieur, que le ſanglier repréſenté dans la planche que je vous ai envoyée, eſt le même que celui que vous avez déſigné par le nom de *Sanglier du cap Verd.* Cet animal eſt encore vivant (5 mai 1767) dans la ménagerie de M. le Prince d'Orange. Je vais de temps en temps lui rendre viſite, & cela toujours avec un nouveau plaiſir. Je ne puis me laſſer d'admirer la forme ſingulière de ſa tête. J'ai écrit au Gouverneur du cap de Bonne-eſpérance, pour le prier de m'en envoyer un autre, s'il eſt poſſible, ce que je n'oſe pas eſpérer, parce qu'au Cap même il a paſſé pour un monſtre, tel que perſonne n'en avoit jamais vu de ſemblable. Si, contre toute eſpérance, il m'en vient un, je l'enverrai en France, afin que M. de Buffon & vous, le voyez. On a cherché à accoupler celui que nous avons ici avec une truie, mais

mais dès qu'elle s'eſt préſentée, il s'eſt jeté ſur elle avec fureur & l'a éventrée. »

C'eſt d'après cette planche gravée, qui nous a été envoyée par M. Allamand, que nous avons fait deſſiner & graver ce même animal dont nous donnons ici la figure *(planche XI)*. Nous avons retrouvé dans les *Miſcellanea* & les *Spicilegia zoologica* de M. Pallas, & auſſi dans les deſcriptions de M. Voſmaër, la même planche gravée; & ces deux derniers Auteurs ont chacun donné une deſcription de cet animal; auſſi M. Allamand, par une lettre datée de Leyde, le 31 octobre 1766, écrivoit à M. Daubenton, qu'un jeune Médecin établi à la Haye, en avoit donné la deſcription dans un Ouvrage qui probablement ne nous étoit pas encore parvenu, & qu'il en avoit fait faire la planche. Ce jeune Médecin eſt probablement M. Pallas, & c'eſt à lui par conſéquent auquel le public a la première obligation de la connoiſſance de cet animal. M. Allamand dit, dans la même lettre, que ce qu'il y a de plus ſingulier

dans ce cochon, c'eſt la tête; qu'elle diffère beaucoup de celle de nos cochons, ſur-tout par deux appendices extraordinaires en forme d'oreilles qu'il a à côté des yeux.

Nous obſerverons ici que le premier fait rapporté par M. Allamand, du dédain & de la cruauté de ce ſanglier envers la truie en chaleur, ſemble prouver qu'il eſt d'une eſpèce différente de nos cochons. La diſconvenance de la forme de la tête, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, paroît le prouver auſſi; cependant comme il eſt beaucoup plus voiſin du cochon que d'aucun autre animal, & qu'il ſe trouve non-ſeulement dans les terres voiſines du cap Verd, mais encore dans celles du cap de Bonne-eſpérance, nous l'appellerons le *Sanglier d'Afrique*, & nous allons en donner l'hiſtoire & la deſcription par extrait d'après M.rs Pallas & Voſmaër.

Celui-ci l'appelle *Porc à large groin* ou *Sanglier d'Afrique*; il le diſtingue, avec raiſon, du porc de Guinée à longues oreilles pointues, & du pécari ou tajacu d'Amérique, & auſſi du babirouſſa des Indes.

« M. de Buffon, dit-il, parlant d'une partie des mâchoires, de la queue & des pieds d'un ſanglier extraordinaire du cap Verd, qu'on conſerve dans le cabinet du Roi, dit, qu'il y a des dents de devant à ces mâchoires ; or elles manquent à notre ſujet. »

Et de-là M. Voſmaër inſinue que ce n'eſt pas le même animal ; cependant on vient de voir que M. Allamand penſe, comme moi, que ce ſanglier du cap Verd, dont je n'avois vu qu'une partie de la tête, ſe trouve néanmoins être le même porc à large groin, que M. Voſmaër dit être inconnu à tous les Naturaliſtes.

M. Tulbagh, Gouverneur du cap de Bonne-eſpérance, qui a envoyé ce ſanglier, a écrit qu'il avoit été pris entre la Caffrerie & le pays des grands Namaquas, à environ deux cents lieues du Cap, ajoutant que c'étoit le premier de cette eſpèce qu'on eût vu en vie. M. Voſmaër reçut auſſi la peau d'un animal de même eſpèce, qui paroiſſoit différer, à pluſieurs égards, de celle de l'animal vivant.

« On avoit mis cet animal dans une cage de bois, & comme j'étois prévenu, dit M. Voſmaër, qu'il n'étoit pas méchant, je fis ouvrir la porte de ſa cage. Il ſortit ſans donner aucune marque de colère, il couroit bondiſſant gaiement ou furetant pour trouver quelque nourriture, & prenoit avidement ce que nous lui préſentions; enſuite, l'ayant laiſſé ſeul pendant quelques momens, je le trouvai, à mon retour, fort occupé à fouiller en terre, où nonobſtant le pavé fait de petites briques bien liées, il avoit déjà fait un trou d'une grandeur incroyable, pour ſe rendre maître, comme nous le découvrimes enſuite, d'une rigole très-profonde qui paſſoit au-deſſous. Je le fis interrompre dans ſon travail, & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, & avec l'aide de pluſieurs hommes qu'on vint à bout de vaincre ſa réſiſtance, & de le faire rentrer dans ſa cage, qui étoit à claire-voie. Il marqua ſon chagrin par des cris aigus & lamentables. On peut croire qu'il a été pris jeune dans les bois de l'Afrique, car il paroît avoir grandi conſidérablement ici; il eſt encore vivant (dit l'Auteur dont

l'Ouvrage a été imprimé en 1767). Il a très-bien passé l'hiver dernier, quoique le froid ait été fort rude, & qu'on l'ait tenu enfermé la plus grande partie du temps.

Il semble l'emporter en agilité sur les porcs de notre pays, il se laisse frotter volontiers de la main & même avec un bâton ; il semble qu'on lui fait encore plus de plaisir en le frottant rudement ; c'est de cette manière qu'on est venu à bout de le faire demeurer tranquille pour le dessiner. Quand on l'agace ou qu'on le pousse, il se recule en arrière faisant toujours face du côté qu'il se trouve assailli, & secouant ou heurtant vivement de la tête. Après avoir été long-temps enfermé, si on le lâche, il paroît fort gai, il saute & donne la chasse aux daims & aux autres animaux, en redressant la queue, qu'autrement il porte pendante ; il exhale une forte odeur que je ne puis comparer, & que je ne trouve pas désagréable. Quand on le frotte de la main, cette odeur approche beaucoup de celle du fromage verd ; il mange de toutes sortes de graines ; sa nourriture à

bord du vaiſſeau étoit le maïs & de la verdure autant qu'on en avoit ; depuis qu'il a goûté ici de l'orge & du blé ſarazin, avec leſquels on nourrit pluſieurs autres animaux de la ménagerie, il s'eſt décidé préférablement pour cette mangeaille, & pour les racines d'herbes & de plantes qu'il fouille dans la terre. Le pain de ſeigle eſt ce qu'il aime le mieux, il ſuit les perſonnes qui en ont. Lorſqu'il mange, il s'appuie fort en avant ſur ſes genoux courbés, ce qu'il fait auſſi en buvant, en humant l'eau de la ſurface, & il ſe tient ſouvent dans cette poſition ſur les genoux des pieds de devant. Il a l'ouïe & l'odorat très-bons, mais il a la vue bornée, tant par la petiteſſe que par la ſituation de ſes yeux qui l'empêchent de bien apercevoir les objets qui ſont autour de lui, les yeux ſe trouvant non ſeulement placés beaucoup plus haut & plus près l'un de l'autre que dans les autres porcs, mais étant encore à côté & en deſſous plus ou moins offuſqués par deux lambeaux, que bien des gens prennent pour de doubles oreilles; il a plus d'intelligence que le porc ordinaire.

La tête eſt d'une figure affreuſe ; la forme aplatie & large du nez, jointe à la longueur extraordinaire de la tête, à ſon large groin, aux lambeaux ſinguliers, aux protubérances pointues, ſaillantes des deux côtés de ſes yeux, & à ſes fortes défenſes, tout cela lui donne un aſpect des plus monſtrueux. »

Dimenſions priſes (pied du Rhin).

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps entier.	4.	3.	
Hauteur du train de devant.....	2.	3.	
Hauteur du train de derrière	1.	11 $\frac{11}{16}$.	
La plus grande épaiſſeur du corps.....	3.	1.	
La moindre épaiſſeur du corps, près des cuiſſes.....	2.	10 $\frac{1}{2}$.	
Longueur de la tête juſqu'entre les oreilles.....	1.	3.	
Largeur de la tête entre les lambeaux.....	"	9 $\frac{1}{2}$.	
Largeur du groin entre les défenſes.....	"	6 $\frac{15}{16}$.	
Longueur de la queue....	"	10 $\frac{13}{16}$.	

« La forme du corps approche aſſez de celle de notre cochon domeſtique. Il

me paroît plus petit ayant le dos plus aplati en deſſus, & les pieds plus courts.

La tête, en comparaiſon de celle des autres porcs, eſt difforme, tant par la ſtructure que par ſa grandeur. Le muſeau eſt fort large, aplati & très-dur. Le nez eſt mobile, à côté un peu recourbé vers le bas & coupé obliquement. Les narines ſont grandes, éloignées l'une de l'autre; elles ne ſe voyent que quand on ſoulève la tête. La lèvre ſupérieure eſt dure & épaiſſe à côté, près des défenſes, par-deſſus & autour deſquelles elle eſt fort avancée & pendante, formant, ſur-tout derrière les défenſes, une fraiſe demi-ovale pendante & cartilagineuſe, qui couvre les coins du muſeau.

Cet animal n'a point de dents de devant, ni en deſſus ni en deſſous, mais les gencives antérieures ſont liſſes, arrondies & dures.

Les défenſes, à la mâchoire ſupérieure, ſont à leur baſe d'un bon pouce d'épaiſſeur, recourbées & ſaillantes de cinq pouces & demi dans leur ligne courbe, fort écartées en dehors & ſe terminant en une pointe obtuſe; elles ſont

auſſi, à côté de chacune, pourvues d'une eſpèce de raie ou cannelure ; celles de la mâchoire inférieure ſont beaucoup plus petites, moins recourbées, preſque triangulaires & uſées par leur frottement continuel contre les défenſes ſupérieures ; elles paroiſſent comme obliquement coupées. Il y a des dents molaires, mais elles ſont fort en arrière dans le muſeau, & la réſiſtance de l'animal nous a empêché de les voir.

Les yeux, à proportion de la tête, ſont petits, placés plus hauts dans la tête, & plus près l'un de l'autre & des oreilles que dans le porc commun. L'iris eſt d'un brun-foncé, ſur une cornée blanche. Les paupières ſupérieures ſont garnies de cils bruns, roides, droits & fort ſerrés, plus longs au milieu que des deux côtés ; les paupières inférieures en ſont dépourvues.

Les oreilles ſont aſſez grandes, plus rondes que pointues, en dedans fort velues, de poil jaune ; elles ſe renverſent en arrière contre le corps. Sous les yeux, on aperçoit une eſpèce de petit ſac bulbeux ou glanduleux, & immédiatement au-deſſous ſe font voir deux pellicules

rondes, plates, épaiſſes, droites & horizontales, que j'appelle *lambeaux des yeux*, leur longueur & largeur eſt d'environ deux pouces un quart..... ſur une ligne droite entre ces pellicules & le muſeau, paroît, de chaque côté de la tête, une protubérance dure, ronde & pointue, ſaillante en dehors.

La peau ſemble fort épaiſſe & remplie de lard aux endroits ordinaires, mais détendue au cou, aux aînes & au fanon; en quelques endroits, elle paroît légèrement cannelée, inégale & comme ſi la peau ſupérieure muoit par intervalles. Sur tout le corps ſe montrent quelques poils clair-ſemés, comme en petite broſſe de trois, quatre & cinq poils, qui ſont plus ou moins longs & poſés en ligne droite, les uns près des autres. Le front, entre les oreilles, paroît ridé, & il eſt garni de poils blancs & bruns fort ſerrés, qui, partant du centre, s'aplatiſſent ou s'abaiſſent de plus en plus. De-là, vers le bas du muſeau, deſcend au milieu de la tête une bande étroite de poils noirs & gris, qui, partant du milieu, s'abattent de chaque côté de la tête; du reſte ils ſont clair-

ſemés. C'eſt principalement ſur la nuque du cou & ſur la partie antérieure du dos qu'il y a le plus de ſoies, qui ſont auſſi les plus ſerrées & les plus longues, leur couleur eſt le brun-obſcur & le gris; quelques-unes ont juſqu'à ſept ou huit pouces de longueur avec l'épaiſſeur de celles des porcs communs, & ſe fendent de même. Toutes ces ſoies ne ſont pas droites, mais légèrement inclinées. Plus loin, ſur le dos, elles s'éclairciſſent & diminuent tellement en nombre, qu'elles laiſſent voir par-tout la peau nue. Du reſte, les flancs, le poitrail & le ventre, les côtés de la tête & le cou, ſont garnis de petites ſoies blanches.

Les pieds ſont conformes à ceux de nos porcs, diviſés en deux ongles pointus & noirs. Les faux onglets poſent auſſi à terre, mais ſont pendans la plupart du temps. La queue eſt nue, perpendiculairement pendante, raſe & ſe termine preſque en pointe. Les teſticules ſont adhérens à la peau du ventre entre les cuiſſes; le prépuce eſt fort vaſte au bout.

La couleur de l'animal eſt noirâtre à

la tête, mais d'un gris-roux clair ſur le reſte du dos & du ventre.

Comparé avec la peau d'un autre ſujet de même eſpèce, & venu de même du cap de Bonne-eſpérance, M. Voſmaër a remarqué que la tête de ce dernier étoit plus petite & le muſeau moins large. Il lui manquoit les deux lambeaux ſous les yeux; cependant on y voyoit de petites éminences qui en paroiſſoient être les baſes ou principes, mais il n'y avoit point ces protubérances rondes & pointues, qui ſont placées en ligne droite entre ces lambeaux des yeux & le muſeau; en revanche les défenſes ſont beaucoup plus grandes; les ſupérieures qui ont des deux côtés une profonde foſſette ou cannelures, & qui ſe terminent en pointes aiguës, ſortant de plus de ſix pouces & demi des côtés du muſeau, & les inférieures de deux pouces & demi; celles-ci, par leur frottement contre les premières, ſont obliquement uſées & par-là fort aiguës. La grandeur des défenſes du dernier ſujet, montre aſſez que cette peau ne peut être d'un jeune animal. Au reſte,

je n'ai trouvé aucune différence aux pieds. »

M. Voſmaër termine ainſi cette deſcription, & ſoupçonne que ces différences qu'il vient d'indiquer, peuvent provenir de la différence du ſexe. Pour moi, je ne ſuis pas encore convaincu que ce ſanglier d'Afrique, malgré la première répugnance qu'il a marqué pour la truie qui lui a été préſentée, ne ſoit une ſimple variété de notre cochon d'Europe. Nous voyons, ſous nos yeux, cette même eſpèce varier beaucoup en Aſie, à Siam & à la Chine ; & les groſſes défenſes que j'ai trouvées ſur une tête énorme d'un ſanglier, tué dans mes propres bois, il y a environ trente ans, défenſes qui étoient preſque auſſi groſſes que celles du ſanglier du Cap, me laiſſent toujours dans l'incertitude, ſi ce ſont en effet deux eſpèces différentes ou deux variétés de la même eſpèce, produites par la ſeule influence du climat & de la nourriture.

Au reſte, je trouve une note de M. Comerſon, dans laquelle il eſt dit, que l'on voit, à Madagaſcar, des cochons ſauvages,

dont la tête depuis les oreilles juſqu'aux yeux, eſt de la figure ordinaire ; mais qu'au-deſſous des yeux eſt un renfort qui va en diminuant juſqu'au bout du groin, de manière qu'il ſemble que ce ſoit deux têtes, dont la moitié de l'une eſt enchâſſée dans l'autre : qu'au reſte, la chair de ce cochon eſt glaireuſe & a peu de goût. Cette notice me fait croire que l'animal que j'ai d'abord indiqué ſous le nom de *Sanglier du cap Verd*, parce que la tête nous avoit été envoyée des terres voiſines de ce Cap, qu'enſuite je nomme *Sanglier d'Afrique*, parce qu'il exiſte dans les terres du cap de Bonne-eſpérance, ſe trouve auſſi dans l'île de Madagaſcar.

Dans le temps même que je revoyois la feuille précédente, & que j'en corrigeois l'épreuve pour l'impreſſion, il m'eſt arrivé de Hollande une nouvelle Édition de mon Ouvrage ſur l'Hiſtoire Naturelle, & j'ai trouvé, dans le quinzième volume de cette édition, des additions très-importantes, faites par M. Allamand, dont je viens de parler. Quoique ce quinzième volume ſoit imprimé à Amſterdam en 1771, je n'en ai eu connoiſſance qu'au-

jourd'hui, 23 juillet 1775, & j'avoue que c'eſt avec la plus grande ſatisfaction que j'ai parcouru l'édition entière qui eſt bien ſoignée à tous égards; j'ai trouvé les notes & les additions de M. Allamand, ſi judicieuſes & ſi bien écrites, que je me fais un grand plaiſir de les adopter: je les inſérerai donc dans ce Volume de ſupplément, à la ſuite des articles auxquels ces obſervations ont rapport. Je me ſerois diſpenſé de copier ce que l'on vient de lire; j'aurois même évité quelques recherches pénibles & pluſieurs diſcuſſions que j'ai été contraint de faire, ſi j'avois eu plus tôt connoiſſance de ce travail de M. Allamand. Je crois que l'on en ſera auſſi ſatisfait que moi; & je vais commencer par donner ici ce que ce ſavant homme a dit au ſujet du ſanglier d'Afrique.

ADDITION

De l'Éditeur hollandois

(M. le Profeſſeur Allamand).

DU SANGLIER D'AFRIQUE *.

« DANS l'hiſtoire que M. de Buffon nous a donnée du cochon *(a)*, il a démontré que cet animal échappe à toutes les méthodes de ceux qui veulent réduire les productions de la Nature en claſſes & en genres, qu'ils diſtinguent par des caractères tirés de quelques-unes de leurs parties. Quoique les raiſons, par leſquelles il appuie ce qu'il avance, ſoient ſans réplique, elles auroient acquis un nouveau degré de force, s'il avoit connu l'animal

---

* Hiſtoire Naturelle, &c. Édition de Hollande. Amſterdam, chez J. H. Schneider, *in*-4.° à deux colonnes, 1771, *tome XV, pages* 45 *& ſuiv.*

(a) Voyez le tome V, *in*-4.° de cet Ouvrage, Édition de Hollande, *page* 45.

représenté dans la *planche première (b)*.

C'eſt un ſanglier qui a été envoyé, en 1765, du cap de Bonne-eſpérance à la ménagerie du prince d'Orange, & qui juſqu'alors a été inconnu de tous les Naturaliſtes. Outre toutes les ſingularités qui font de notre cochon d'Europe, un animal d'une eſpèce iſolée, celui-ci nous offre de nouvelles anomalies, qui le diſtinguent de tous les autres du même genre; car non-ſeulement il a la tête différemment figurée, mais encore il n'a point de dents inciſives, d'où la plupart des Nomenclateurs ont tiré les caractères diſtinctifs de cette ſorte d'animaux, quoique leur nombre ne ſoit point conſtant dans nos cochons domeſtiques.

M. Tulbagh, Gouverneur du cap de Bonne-eſpérance, qui ne perd aucune occaſion de raſſembler, & d'envoyer en Europe tout ce que la contrée où il habite fournit de curieux, eſt celui à qui l'on eſt redevable de ce ſanglier; dans la lettre dont il l'accompagna, il marquoit

---

(b) Nota. Cette *planche première* de M. Allamand, eſt la même que la *planche* XI de ce volume.

qu'il avoit été pris fort avant dans les terres, à environ deux cents lieues du Cap, & que c'étoit le premier qu'on y eût vu vivant. Cependant il en a envoyé un autre l'année paſſée, qui vit encore ; & en 1757, il en avoit envoyé une peau, dont on n'a pu conſerver que la tête : ce qui ſemble indiquer que ces animaux ne ſont pas rares dans leur pays natal. Je ne ſais ſi c'eſt d'eux que Kolbe a voulu parler, quand il dit *(c)* : « On ne voit que rarement des *cochons ſauvages* dans les » contrées qu'occupent les Hollandois : » comme il n'y a que peu de bois, qui » ſont leurs retraites ordinaires, ils ne » ſont pas tentés d'y venir. D'ailleurs les » lions, les tigres & autres animaux de » proie les détruiſent ſi bien qu'ils ne ſauroient beaucoup multiplier. »

Comme il n'ajoute à cela aucune deſcription, on n'en peut rien conclure, & enſuite il range au nombre des cochons du Cap, le grand fourmillier ou le tamandua, qui eſt un animal d'Amérique, qui

(c) Voyez ſa deſcription du cap de Bonne-eſpérance, *tome III, page* 43.

ne reſſemble en rien au cochon. Quel cas peut-on faire de ce que dit un Auteur auſſi mal inſtruit?

Notre ſanglier Africain reſſemble à celui d'Europe par le corps, mais il en diffère par la tête, qui eſt d'une groſſeur monſtrueuſe; ce qui frappe d'abord les yeux, ce ſont deux énormes défenſes qui ſortent de chaque côté de la mâchoire ſupérieure, & qui ſont dirigées preſque perpendiculairement en haut. Elles ont près de ſept pouces de longueur, & ſe terminent en une pointe émouſſée. Deux ſemblables dents, mais plus petites, & ſur-tout plus minces dans leur côté intérieur, ſortent de la mâchoire inférieure, & s'appliquent exactement au côté extérieur des défenſes ſupérieures, quand la gueule eſt fermée: ce ſont-là de puiſſantes armes dont il peut ſe ſervir utilement dans le pays qu'il habite, où il eſt vraiſemblablement expoſé ſouvent aux attaques des bêtes carnaſſières.

Sa tête eſt fort large & plate pardevant; elle ſe termine en un ample boutoir, d'un diamètre preſque égal à la largeur de la tête, & d'une dureté qui approche de

celle de la corne ; il s'en ſert comme nos cochons pour creuſer la terre ; ſes yeux ſont petits & placés ſur le devant de la tête, de façon qu'il ne peut guère voir de côté, mais ſeulement devant ſoi ; ils ſont moins diſtans l'un de l'autre & des oreilles que dans le ſanglier Européen : au-deſſous eſt un enfoncement de la peau, qui forme une eſpèce de ſac très-ridé ; ſes oreilles ſont fort garnies de poil en dedans. Un peu plus bas, preſque à côté des yeux, la peau s'élève & forme deux excroiſſances qui, vues d'une certaine diſtance, reſſemblent tout-à-fait à deux oreilles ; elles en ont la figure & la grandeur, & ſans être fort mobiles, elles forment preſque un même plan avec le devant de la tête ; au-deſſous, entre ces excroiſſances & les défenſes, il y a une groſſe verrue à chaque côté de la tête : on comprend aiſément qu'une telle configuration doit donner à cet animal une phyſionomie très-ſingulière. Quand on le regarde de front, on croit voir quatre oreilles ſur une tête, qui ne reſſemble à celle d'aucun autre animal connu, & qui inſpire de la crainte par la grandeur de

ces défenſes. M.rs Pallas *(d)* & Voſmaër *(e)*, qui nous en ont donné une bonne deſcription, diſent, qu'il étoit fort doux & très-apprivoiſé quand il arriva en Hollande; comme il avoit été pluſieurs mois ſur un vaiſſeau, & qu'il avoit été pris aſſez jeune, il étoit preſque devenu domeſtique; cependant ſi on le pourſuivoit, & s'il ne connoiſſoit pas les gens, il ſe retiroit lentement en arrière, en préſentant le front d'un air menaçant, & ceux-là même qu'il voyoit tous les jours devoient s'en défier. L'homme à qui la garde en étoit confiée en a fait une triſte expérience: cet animal ſe mit un jour de mauvaiſe humeur contre lui, &, d'un coup de ſes défenſes, il lui fit une large bleſſure à la cuiſſe, dont il mourut le lendemain. Pour prévenir de pareils accidens dans la ſuite, on fut obligé de l'ôter de la ménagerie, & de le tenir dans un endroit renfermé, où perſonne

(d) Voyez *P. S. Miſcellanea zoologica; & ejuſdem Spicilegia zoologica. Faſciculus ſecundus.*

(e) Voyez Beſchryving van een Africaauſch Breedſnentig Varken, door A. Voſmaër.

ne pouvoit en approcher. Il eſt mort au bout d'une année, & ſa dépouille ſe voit dans le cabinet d'Hiſtoire Naturelle du prince d'Orange. Celui qui l'a remplacé, & qui eſt actuellement dans la même ménagerie, eſt encore fort jeune ; ſes défenſes n'ont guère plus de deux pouces de longueur. Quand on le laiſſe ſortir du lieu où on le renferme, il témoigne ſa joie par des bonds & des ſauts, & en courant avec beaucoup plus d'agilité que nos cochons ; il tient alors ſa queue élevée & fort droite. C'eſt pour cela ſans doute que les habitans du Cap lui ont donné le nom de *Hartlooper*, ou de coureur.

On ne peut pas douter que cet animal ne faſſe un genre très-diſtinct de ceux qui ont été connus juſqu'à préſent dans la race des cochons : quoiqu'il leur reſſemble par le corps, le défaut de dents inciſives, & la ſingulière configuration de ſa tête, ſont des caractères diſtinctifs trop marqués pour qu'on puiſſe les attribuer aux changemens opérés par le climat, & cela d'autant plus qu'il y a en Afrique des cochons qui ne diffèrent en rien des nôtres, que par la taille qui eſt plus petite. Ce

qui confirme ce que je dis ici, c'eſt qu'il ne paroît pas qu'il puiſſe multiplier avec nos cochons. Du moins a-t-on lieu de le préſumer par l'expérience qu'on en a faite. On lui donna une truie de Guinée; après qu'il l'eut flairée pendant quelque temps, il la pourſuivit juſqu'à ce qu'il la tint dans un endroit d'où elle ne pouvoit pas s'échapper, & là il l'éventra d'un coup de dents. Il ne fit pas meilleur accueil à une truie ordinaire qu'on lui préſenta quelque temps après; il la maltraita ſi fort, qu'il fallut bientôt la retirer pour lui ſauver la vie.

Il eſt étonnant que cet animal, qui, comme je l'ai remarqué, paroît n'être pas rare dans les lieux dont il eſt originaire, n'ait point été décrit par aucun Voyageur, ou que, s'ils en ont parlé, ce ſoit en termes ſi vagues, qu'on ne peut s'en former aucune idée. Flacourt *(f)* dit, qu'il y a, à Madagaſcar, des ſangliers qui ont deux cornes à côté du nez, qui ſont comme deux calloſités, & que ces animaux ſont

(f) Hiſtoire de la grande île de Madagaſcar, *page* 152.

preſque auſſi dangereux qu'en France. M. de Buffon *(g)* croit qu'il s'agit dans ce paſſage du babirouſſa, & peut-être a-t-il raiſon, peut-être auſſi y eſt-il queſtion de notre ſanglier : ces cornes, qui reſſemblent à deux calloſités, peuvent auſſi-bien être les défenſes de ce ſanglier que celles du babirouſſa, mais très-mal décrites; & ce que Flacourt ajoute, que ces animaux ſont dangereux, ſemble mieux convenir à notre ſanglier Africain. M. Adanſon *(h)*, en parlant d'un ſanglier qu'il a vu au Sénégal, s'exprime en ces termes : « J'aperçus, dit-il, un de ces » énormes ſangliers, particuliers à l'Afri- » que, & dont je ne ſache pas qu'aucun » Naturaliſte ait encore parlé. Il étoit » noir comme le ſanglier d'Europe, mais » d'une taille infiniment plus haute. Il » avoit quatre grandes défenſes, dont les » deux ſupérieures étoient recourbées en

---

(g) Voyez *tome XII*, *in*-4.° de cet Ouvrage, Édition de Hollande, *page* 178.

(h) Hiſtoire Naturelle du Sénégal, par M. Adanſon, *page* 76 du Voyage.

» demi-cercle

» demi-cercle vers le front, où elles imi-» toient les cornes que portent d'autres animaux. » M. de Buffon ſuppoſe encore que M. Adanſon a voulu parler du babirouſſa, & ſans ſon autorité, je ſerois porté à croire que cet Auteur a indiqué notre ſanglier; car je ne comprends pas comment il a pu dire qu'aucun Naturaliſte n'en a parlé, s'il a eu le babirouſſa en vue; il eſt trop verſé dans l'Hiſtoire Naturelle, pour ignorer que cet animal a été ſouvent décrit, & qu'on trouve la tête de ſon ſquelette dans preſque tous les cabinets de l'Europe.

Mais peut-être auſſi y a-t-il en Afrique une autre eſpèce de ſanglier qui ne nous eſt pas encore connue, & qui eſt celle qui a été aperçue par M. Adanſon. Ce qui me le fait ſoupçonner, eſt la deſcription que M. Daubenton a donnée d'une partie des mâchoires d'un ſanglier du cap Vert: ce qu'il en dit prouve clairement qu'il diffère de nos ſangliers, & ſeroit tout-à-fait applicable à celui dont il eſt *ici* queſtion, s'il n'y avoit pas des dents inciſives dans chacune de ces mâchoires. »

Je ſouſcris bien volontiers à la plupart des réflexions que fait ici M. Allamand; ſeulement je perſiſte à croire, comme il l'a cru d'abord lui-même, que le ſanglier du Cap dont nous avons parlé, & des mâchoires duquel M. Daubenton a donné la deſcription, eſt le même animal que celui-ci, quoiqu'il n'eût point de dents inciſives; il n'y a aucun genre d'animaux où l'ordre & le nombre des dents varient plus que dans le cochon. Cette différence ſeule ne me paroît donc pas ſuffiſante pour faire deux eſpèces diſtinctes du ſanglier d'Afrique, & de celui du cap Vert, d'autant que tous les autres caractères de la tête paroiſſent être les mêmes.

DU BABIROUSSA.

NOUS N'AVONS DONNÉ* que les faits hiſtoriques relatifs au babirouſſa, & la deſcription de ſa tête dépouillée des chairs; nous donnons ici (*planche XII*) la

* Tome V, *page* 463.

M.R. veuve Tardieu Sculp.

LE SANGLIER D'AFRIQUE.

figure de cet animal d'après deux esquisses, dont l'une nous a été donnée par M. Sonnerat, Correspondant du Cabinet du Roi, où l'animal étoit représenté debout, & l'autre qui m'a été envoyée d'Angleterre par M. Penant, où l'animal étoit couché sur le ventre; cette dernière esquisse envoyée par M. Penant, étoit surmontée de l'inscription suivante : *Un babirousſa de l'île de Banda, dessiné d'après nature; sa couleur est noirâtre; il croît en grandeur comme le plus grand cochon, & sa chair est très-bonne à manger.* Notre dessinateur, ayant combiné ces esquisses, en a fait un dessin d'après lequel on a gravé la *planche XII* qui ne peut pas être exacte, mais qui du moins donne une idée assez juste de la forme du corps & de la tête de cet animal.

DU PÉCARI ou *TAJACU.*

M. DE LA BORDE dit, dans ses observations, qu'il y a deux espèces de pécari à Cayenne, bien distinctes & qui ne se mêlent ni ne s'accoupient ensemble. La plus grosse espèce, dit-il, a le poil de la mâchoire blanc, & des deux côtés de la

mâchoire, il y a une tache ronde de poils blancs, de la grandeur d'un petit écu; le reſte du corps eſt noir; l'animal pèſe environ cent livres. La plus petite eſpèce a le poil roux, & ne pèſe ordinairement que ſoixante livres.

C'eſt la grande eſpèce dont nous avons donné la deſcription & les figures*: & à l'égard de la petite eſpèce, nous ne croyons pas que cette différence dans la couleur du poil & la grandeur du corps, dont parle M. de la Borde, puiſſe être autre choſe qu'une variété produite par l'âge ou par quelqu'autre circonſtance accidentelle.

M. de la Borde dit néanmoins, que ceux de la plus grande eſpèce ne courent pas comme ceux de la petite après les chiens & les hommes; il ajoute que les deux eſpèces habitent les grands bois, qu'ils vont par troupes de deux ou trois cents. Dans le temps des pluies, ils habitent les montagnes, & lorſque le temps des pluies eſt paſſé, on les trouve conſ-

* Tome IV, *Planche première, page* 1.

tamment dans les endroits bas & marécageux. Ils se nourrissent de fruits, de graines, de racines, & fouillent aussi les endroits boueux pour en tirer des vers & des insectes. On les chasse sans chiens & en les suivant à la piste. On peut les tirer aisément & en tuer plusieurs, car ces animaux au lieu de fuir se rassemblent, & donnent quelquefois le temps de recharger & de tirer plusieurs coups de suite. Cependant ils poursuivent les chiens & quelquefois les hommes : il raconte qu'étant un jour à la chasse de ces animaux avec plusieurs autres personnes, & un seul chien qui s'étoit, à leur aspect, réfugié entre les jambes de son maître, sur un rocher où tous les chasseurs étoient montés pour se mettre en sûreté, ils n'en furent pas moins investis par la troupe de ces cochons, & qu'ils ne cessèrent de faire feu sans pouvoir les forcer à se retirer, qu'après en avoir tué un grand nombre. Cependant, dit-il, ces animaux s'enfuient lorsqu'ils ont été chassés plusieurs fois. Les petits que l'on prend à la chasse, s'apprivoisent aisément ; mais ils ne veulent pas suivre

les autres cochons domeſtiques, & ne ſe mêlent jamais avec eux. Dans leur état de liberté, ils ſe tiennent ſouvent dans les marécages & traverſent quelquefois les grandes rivières, ils font beaucoup de ravages dans les plantations ; leur chair, dit-il, eſt de meilleur goût, mais moins tendre que celle des cochons domeſtiques ; elle reſſemble à celle du lièvre & n'a ni lard ni graiſſe. Ils ne font que deux petits, mais ils produiſent dans toutes les ſaiſons. Il faut avoir ſoin, lorſqu'on les tue, d'ôter la glande qu'ils ont ſur le dos ; cette glande répand une odeur fétide, qui donneroit un mauvais goût à la viande.

M. de la Borde parle d'une autre eſpèce de cochon qui ſe nomme *Patira*, & qui ſe trouve également dans le continent de la Guyane : je vais rapporter ce qu'il en dit, quoique j'avoue qu'il ſoit difficile d'en tirer aucune conſéquence, je le cite dans la vue que M. de la Borde lui-même ou quelqu'autre Obſervateur pourra nous donner des renſeignemens plus précis, & des deſcriptions un peu plus détaillées.

« Le patira eſt de la groſſeur du pé-

cari de la petite eſpèce ; il en diffère par une ligne de poils blancs qu'il a tout le long de l'épine du dos, depuis le cou juſqu'à la queue.

Il vit dans les grands bois, dont il ne ſort point : ces animaux ne vont jamais en nombreuſes troupes, mais ſeulement par familles. Ils ſont cependant très-communs, ne quittent pas leur pays natal. On les chaſſe avec des chiens, ou même ſans chiens ſi l'on ne veut pas s'en ſervir. Quand les chiens les pourſuivent, ils tiennent ferme, & ſe défendent courageuſement. Ils ſe renferment dans des trous d'arbres ou dans des creux en terre que les tatous-cabaſſons ont creuſés, mais ils y entrent à reculons & autant qu'ils peuvent y tenir, & ſi peu qu'on les agace, ils ſortent tout de ſuite. Et, pour les prendre à leur ſortie, on commence par faire une enceinte avec du branchage ; enſuite un des chaſſeurs ſe porte ſur le trou, une fourche à la main pour les ſaiſir par le cou à meſure qu'un autre chaſſeur les fait ſortir, & les tue avec un ſabre.

S'il n'y en a qu'un dans un trou, & que le chaſſeur n'ait pas le temps de le pren-

dre, il en bouche la ſortie & eſt ſûr de retrouver le lendemain ſon gibier. Sa chair eſt bien ſupérieure à celle des autres cochons; on les apprivoiſe aiſément lorſqu'on les prend petits, mais ils ne peuvent ſouffrir les chiens qu'ils attaquent à tous momens. Ils ne font jamais plus de deux petits à la fois, & toutes les ſaiſons de l'année ſont propres à leur génération. Ils ſe tiennent toujours dans des marécages, à moins qu'ils ne ſoient tout-à-fait inondés.

Le poil du patira n'eſt pas ſi dur que celui du ſanglier ou même du cochon domeſtique, ce poil eſt comme celui du pécari, doux & pliant. Les patiras ſuivent leur maître lorſqu'ils ſont apprivoiſés ; ils ſe laiſſent manier par ceux qu'ils connoiſſent, & menacent de la tête & des dents ceux qu'ils ne connoiſſent pas.

Seve del. M. Th. Rousselet Sculp.

LE BABIROUSSA.

ADDITION

Aux articles des Chèvres[1]; *Étrangères, grandes & petites*[2].

DES CHÈVRES D'EUROPE.

PONTOPPIDAM rapporte que les chèvres ſont en Norwège en ſi grande quantité que, dans le ſeul port de Berguen, on embarque tous les ans juſqu'à quatre-vingts mille peaux de boucs non apprêtées, ſans compter celles auxquelles on a déjà donné la façon. Les chèvres conviennent en effet beaucoup à la nature de ce pays; elles vont chercher leur nourriture juſque ſur les montagnes

[1] Tome I, *page* 253.

[2] Tome V, *pages* 391 *& ſuiv.*

les plus eſcarpées. Les mâles ſont fort courageux, ils ne craignent pas un loup ſeul, & ils aident même les chiens à défendre le troupeau *(a)*.

DU BOUC DE JUDA.

NOUS DONNONS ici *(planche XIII)* la figure d'un bouc de Juda ou *Juida*, qui nous a paru avoir quelques différences avec celui que nous avons donné *. M. Bourgelat l'avoit vivant à l'École vétérinaire, & il en conſerve encore la dépouille dans ſon beau cabinet d'Anatomie zoologique. Ce bouc étoit conſidérablement plus grand de corps que celui de notre *planche XX*; il avoit deux pieds neuf pouces de longueur, ſur un pied ſept pouces de hauteur, tandis que l'autre n'avoit que vingt-quatre pouces & demi, ſur dix-ſept pouces de hauteur; la tête & tout le corps ſont couverts de grands poils blancs, le bout des narines noir; les cornes ſe tou-

(a) Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger. Juin*, 1756.

* Tome V, *Planche XX, page* 319.

chent presque en naissant, s'écartant ensuite, & sont beaucoup plus longues que celles du premier bouc, auquel celui-ci ressemble par les pieds & par les sabots qui sont fort courts. Ces différences sont trop légères pour séparer ces deux animaux, que nous croyons être tous deux des variétés de la même espèce.

Nous avons parlé * des chèvres de Syrie à oreilles pendantes, qui sont à peu-près de la grandeur de nos chèvres, & qui peuvent produire avec elles, même dans notre climat; mais il existe, à Madagascar, une chèvre considérablement plus grande, & qui a aussi les oreilles pendantes, & si longues que, lorsqu'elle descend, les oreilles lui couvrent les yeux, ce qui l'oblige à un mouvement de tête presque continuel pour les jeter en arrière; en sorte que, quand on la poursuit, elle cherche toujours à grimper & jamais à descendre. Cette indication, qui nous a été donnée par M. Comerson, est trop succincte pour qu'on puisse dire,

* Tome I, *page* 270.

ſi cette chèvre eſt de la même race que celle de Syrie, ou ſi c'eſt une race différente qui auroit également les oreilles pendantes.

M. le vicomte de Querhoënt nous a communiqué la note ſuivante :

« Les chèvres & les cabrits qu'on a lâchés à l'île de l'Aſcenſion, y ont beaucoup multipliés ; mais ils ſont fort maigres, ſurtout dans la ſaiſon sèche. Toute l'île eſt battue des ſentiers qu'ils ont faits ; ils ſe retirent la nuit dans les excavations des montagnes ; ils ne ſont pas tout-à-fait auſſi grands que les chèvres & les cabrits ordinaires ; ils ſont ſi peu vigoureux, qu'on les prend quelquefois à la courſe ; ils ont preſque tous le poil d'un brun-foncé. »

De la GRIMM.

Aux faits hiſtoriques que nous avons pu recueillir ſur cet animal, nous n'avons joint que la figure de deux têtes, l'une décharnée, & l'autre couverte d'une partie

Savic. Jc. L'Legrand Sculpt.

LE BOUC DE JUIDA.

de la peau. (*Tome XXV, Planche XLI, fig.* 1 & 3, *p.* 124, *Édition en trente-un volumes.*) M.rs Vosmaër & Pallas ont donné depuis des descriptions de ce joli animal, avec une bonne figure que nous avons fait copier, & que nous donnons ici (*planche XIV*). Nous remarquerons que les têtes de la grimm, qui sont au Cabinet du Roi, ont les cornes un peu courbes en avant à leurs extrémités, au lieu que les cornes de la grimm de M.rs Vosmaër & Pallas sont au contraire un peu courbes en arrière dans leur longueur. Les oreilles de la grimm, qui est au Cabinet du Roi, sont rondes à leurs extrémités, au lieu que, dans la figure donnée par M.rs Pallas & Vosmaër, ces mêmes oreilles finissent en pointe. Seroit-ce variété de nature ou incorrection de dessin ? La grimm de M.rs Vosmaër & Pallas a le bout du nez noir, & une bande noire qui s'étend depuis le nez le long du chanfrein, & finit au bouquet ou à l'épi de poils qui est placé sur le haut du front. La tête, qui est au Cabinet du Roi, n'a point cette bande noire sur le chanfrein; ces légères différences n'empêchent pas que ce ne

ſoit le même animal, & nous allons donner ici un extrait de la deſcription qu'en fait M. Voſmaër.

Il appelle cet animal petit *Bouc damoiſeau de Guinée ;* apparemment à cauſe de ſa gentilleſſe & de l'élégance de ſa figure ; mais le nom ne fait rien à la choſe, & nous lui conſerverons celui de chèvre de grimm, parce qu'il eſt connu ſous ce nom de tous les Naturaliſtes.

« L'animal étoit mâle, dit M. Voſmaër, il eſt des plus jolis & des plus mignons qu'on puiſſe voir ; il fut envoyé de Guinée en Hollande avec treize autres de même eſpèce & des deux ſexes, dont douze moururent pendant le voyage, & de ce nombre furent toutes les femelles, en ſorte qu'il ne reſta que deux mâles vivans, que l'on mit dans la ménagerie de M. le Prince d'Orange, où l'un des deux mourut bientôt, pendant l'hiver 1764. Suivant nos informations, les femelles de cette eſpèce ne portent point de cornes. Ces animaux ſont d'un naturel fort timide ; le bruit, & ſur-tout le tonnerre les effraie beaucoup. Lorſqu'ils ſont ſur-

pris, ils marquent leur épouvante en soufflant du nez subitement & avec force.

Celui qui est encore vivant dans la ménagerie de M. le Prince d'Orange, (en 1766) étoit d'abord sauvage, mais il est devenu, avec le temps, assez privé; il écoute quand on l'appelle par son nom *Tetje*, & en l'approchant doucement avec un morceau de pain, il se laisse volontiers gratter la tête & le cou. Il aime la propreté, au point de ne jamais souffrir aucune petite ordure sur tout son corps, se grattant souvent à cet effet de l'un de ses pieds de derrière, & c'est ce qui lui a fait donner ici le nom de *Tetje*, dérivé de *Tettig*, c'est-à-dire, *net* ou *propre*; cependant si on le frotte un peu longtemps sur le corps, il s'attache aux doigts une poussière blanche, comme celle des chevaux qu'on étrille.

Cet animal est d'une extrême agilité, & lorsqu'il est en repos, il tient souvent un de ses pieds de devant élevé & recourbé, ce qui lui donne un air très-agréable. On le nourrit avec du pain de seigle & des carottes, il mange volontiers aussi des pommes de terre; il est

ruminant, & il rend ſes excrémens en petites pelotes, dont le volume eſt fort conſidérable, relativement à ſa taille.... »

Le Docteur Herman Grimm a dit que l'humeur jaunâtre, graſſe & viſqueuſe, qui ſuinte ſur les cavités ou enfoncemens que porte cet animal au-deſſous des yeux, a une odeur qui participe du caſtoreum & du muſc. M. Voſmaër obſerve que, dans le ſujet vivant qu'il décrit, il n'a pu découvrir la moindre odeur dans cette matière viſqueuſe, & il remarque, avec raiſon, que la figure donnée par Grimm, eſt défectueuſe à tous égards, repréſentant ſur le devant de la tête une touffe de poils qui n'y eſt pas, & ſon ſujet, qui étoit femelle, n'ayant point de cornes; « au lieu que le nôtre, dit M. Voſmaër, qui eſt mâle, en a d'aſſez grandes à proportion de ſa taille; & au lieu de cette haute & droite touffe de poils, il a ſeulement entre les cornes un petit bouquet de poils qui s'élève un peu en pointe. Il eſt à très-peu près de la grandeur d'un chevreau de deux mois » (quoiqu'âgé probablement de trois ou quatre ans; je

crois devoir faire cette observation, parce qu'il avoit été envoyé avant l'hiver 1764, & que M. Vosmaër a publié sa description en 1767). « Il a les jambes fines & très-bien assorties à son corps; la tête belle & ressemblant assez à celle d'un chevreuil; l'œil vif & plein de feu; le nez noir & sans poil, mais toujours humide; les narines en forme de croissant alongé; les bords du museau noirs; la lèvre supérieure sans être fendue, paroît divisée en deux lobes; le menton a peu de poil, mais plus haut il y a, de chaque côté, une espèce de petite moustache, & sous le gosier un poireau garni de poil, » (ce qui rapproche encore cet animal du genre des chèvres, dont la plupart ont de même sous le cou des espèces de poireaux garnis de poils).

« La langue est plutôt ronde qu'oblongue ou pointue. . . . . Les cornes sont noires, finement sillonnées du haut en bas, & longues d'environ trois pouces, droites sans la moindre courbure, & se terminant par le haut en une pointe assez aiguë. A leur base, elles ont à peu-près

l'épaiſſeur de trois quarts de pouce ; elles ſont ornées de trois anneaux qui s'élèvent un peu en arrière vers le corps.

Les poils du front ſont un peu plus droits que les autres, rudes, gris & hériſſés à l'origine des cornes, entre leſquels le poil de la tête ſe redreſſe encore davantage, & y forme une eſpèce de toupet pointu & noir, dont deſcend au milieu du front une raie de même couleur qui vient ſe perdre dans le nez.

Les oreilles ſont grandes, & ont en dehors trois cavités ou foſſettes, qui ſe dirigent du haut en bas. Au ſommet, du côté intérieur, elles ſont garnies d'un poil ras & blanchâtre ; du reſte, nues & noirâtres. Les yeux ſont aſſez grands & d'un brun foncé. Le poil des paupières eſt noir, ſerré & long aux paupières ſupérieures. Au-deſſus des yeux ſe voient encore quelques poils longuets, mais clairſemés ou plus diſperſés.

Des deux côtés, entre les yeux & le nez, ſe montre cette propriété remarquable & ſingulière, qui fait d'abord reconnoître cet animal, & dont nous avons déjà parlé. Cette partie eſt moins élevée,

e del. M. R, veuve Tardieu Sculp.

LA GRIMM.

nue & noire. Dans ſon milieu paroît une cavité ou foſſette, qui eſt comme calleuſe & toujours humide ; il en découle, mais en petite quantité, une humeur viſqueuſe, gluante & gommeuſe, qui, avec le temps, ſe durcit & devient noire. L'animal ſemble ſe débarraſſer de temps à autre de cette matière excrémentielle ; car on la trouve durcie & noire aux bâtons de ſa loge, comme ſi elle y avoit été eſſuyée. Quant à l'odeur, dont parle *Grimm* & ſes copiſtes, je n'ai pu la découvrir.

Le cou, qui eſt médiocrement long, eſt couvert au bas d'un poil aſſez roide & gris-jaunâtre, tel que celui de la tête, mais blanc au goſier & à la partie ſupérieure du cou, en deſſous.

Le poil du corps eſt noir & roide, quoique doux au toucher. Celui des parties antérieures eſt d'un beau gris-clair ; plus en arrière d'un brun très-clair ; vers le ventre, gris, & plus bas tout-à-fait blanc.

Les jambes ſont très-minces, noirâtres au bas près des ſabots, les pieds de devant ſont, pardevant juſqu'auprès des genoux, ornés d'une raie noire. Ils n'ont

point d'ergots ou d'éperons ongulés; mais, à leur place, on voit une légère excroiſſance. Ces pieds ſont fourchus, & pourvus de beaux ſabots noirs, pointus & liſſes.

La queue eſt fort courte, blanche, & en deſſus marquée d'une bande noire. A l'égard des parties naturelles, elles ſont fortes & conſiſtent en un gros ſcrotum noir, pendant entre les jambes, accompagné d'un ample prépuce. »

M. Allamand a donné la même figure de la grimm, dans ſes additions à mon Ouvrage, mais il n'ajoute rien à ce qu'en ont dit M.rs Pallas & Voſmaër.

Du CHEVROTAIN.

Nous donnons ici *(planche XV)* la figure d'un chevrotain différent de celui de notre Ouvrage [1]. Nous avons dit [2], que le chevrotain à peau marquetée de taches blanches, & que Seba dit ſe trou-

---

[1] Tome V, *Planche XXV, page* 422.

[2] Tome V, *page* 421.

Serre del. L. Gapot Sculp.

MEMINA ou CHEVROTAIN DE CEYLAN.

ver à Surinam, ne se trouve point en Amérique, mais au contraire aux grandes Indes, où il s'appelle *Memina.* Nous avons reçu la dépouille d'un chevrotain de Ceylan sous ce nom *Memina*, qui a une parfaite ressemblance avec la description que j'en ai publiée; & c'est celui duquel je donne ici la figure; en la comparant à celle de notre *Volume V*, on verra que ces deux petits animaux sont également sans cornes, & qu'ils ne font tous deux qu'une simple variété dans la même espèce.

ADDITION

Aux articles du Chien[1], *du Loup & du Renard*[2], *du Chacal & de l'Iſatis*[3].

DU CHIEN.

M. DE MAILLY, de l'Académie de Dijon, connu par pluſieurs bons ouvrages de Littérature, m'a communiqué un fait qui mérite de trouver place dans l'Hiſtoire Naturelle du chien: voici l'extrait de la lettre qu'il m'a écrite à ce ſujet le 6 octobre 1772.

« Le Curé de Norges, près de Dijon, poſsède une chienne qui, ſans avoir ja-

[1] Tome I, *page* 309.

[2] Tome II, *pages* 185 & 205.

[3] Tome VI, *pages* 188 & 205.

mais porté ni mis bas, a cependant tous les ſymptômes qui caractériſent ces deux manières d'être. Elle entre en chaleur à peu-près dans le même temps que tous les autres animaux de ſon eſpèce, avec cette différence qu'elle ne ſouffre aucun mâle; elle n'en a jamais reçu. Au bout du temps ordinaire de ſa portée, ſes mamelles ſe rempliſſent comme ſi elle étoit en géſine, ſans que ſon lait ſoit provoqué par aucune traite particulière, comme il arrive quelquefois à d'autres animaux auxquels on en tire, ou quelque ſubſtance fort ſemblable, en fatigant leurs mamelles. Il n'y a rien ici de pareil; tout ſe fait ſelon l'ordre de la Nature, & le lait paroît être ſi bien dans ſon caractère, que cette chienne a déjà allaité des petits qu'on lui a donné, & pour leſquels elle a autant de tendreſſe, de ſoins & d'attention que ſi elle étoit leur véritable mère. Elle eſt actuellement dans ce cas, & je n'ai l'honneur de vous aſſurer que ce que je vois. Une choſe plus ſingulière peut-être, eſt que la même chienne, il y a deux ou trois ans, allaita deux chats, dont l'un contracta ſi bien les inclinations de ſa nourrice, que ſon

cri s'en reſſentit; au bout de quelque temps, on s'aperçut qu'il reſſembloit beaucoup plus à l'aboiement du chien qu'au miaulement du chat. »

Si ce fait de la production du lait, ſans accouplement & ſans prégnation, étoit plus fréquent dans les animaux quadrupèdes femelles, ce rapport les rapprocheroit des oiſeaux femelles qui produiſent des œufs ſans le concours du mâle.

Variétés dans les Chiens.

Il y avoit ces années dernières, à la foire Saint-Germain, un chien de Sibérie, qui nous a paru aſſez différent de celui qui eſt gravé*, pour que nous en ayons retenu une courte deſcription. Il étoit couvert d'un poil beaucoup plus long, & qui tomboit preſqu'à terre. Au premier coup d'œil, il reſſembloit à un gros bichon, mais ſes oreilles droites étoient & en même temps beaucoup plus grandes.

* Tome I, *Planche XV, page* 372.

Il étoit tout blanc, & avoit vingt pouces & demi de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps; onze pouces neuf lignes de hauteur, mesuré aux jambes de derrière, & onze pouces trois lignes à celles de devant. L'œil d'un brun châtain, le bout du nez noirâtre, ainsi que le tour des narines & le bord de l'ouverture de la gueule; les oreilles, qu'il porte toujours droites, sont très-garnies de poil, d'un blanc jaune en dedans, & fauve sur les bords & aux extrémités. Les longs poils, qui lui couvrent la tête, lui cachent en partie les yeux, & tombent jusque sur le nez; les doigts & les ongles des pieds sont aussi cachés par les longs poils des jambes, qui sont de la même grandeur que ceux du corps; la queue qui se recourbe comme celle du chien-loup, est aussi couverte de très-grands poils pendans, longs en général de sept à huit pouces. C'est le chien le plus vêtu & le mieux fourré de tous les chiens.

D'autres chiens amenés à Paris par des Russes, en 1759, & auxquels ils donnoient le nom de *Chiens de Sibérie*,

étoient d'une race très-différente du précédent. Ils étoient de groſſeur égale, le mâle & la femelle, à peu-près de la grandeur des lièvres de moyenne taille; le nez pointu, les oreilles demi-droites, un peu pliées par le milieu; ils n'étoient point effilés comme les lièvres, mais bien ronds ſous le ventre. Leur queue avoit environ huit à neuf pouces de long, aſſez groſſe & obtuſe à ſon extrémité; ils étoient de couleur noire & ſans poils blancs; la femelle en avoit ſeulement une touffe griſe au milieu de la tête, & le mâle une touffe de même couleur au bout de la queue. Ils étoient ſi careſſans qu'ils en étoient incommodes, & d'une gourmandiſe ou plutôt d'une voracité ſi grande, qu'on ne pouvoit jamais les raſſaſier. Ils étoient en même temps d'une malpropreté inſupportable & perpétuellement en quête pour aſſouvir leur faim. Leurs jambes n'étoient ni trop groſſes ni trop menues, mais leurs pattes étoient larges, plates & même fort épatées; enfin leurs doigts étoient unis par une petite membrane. Leur voix étoit très-forte, ils n'avoient

nulle inclination à mordre, & careſſoient indiſtinctement tout le monde; mais leur vivacité étoit au-deſſus de toute expreſſion *(a)*. D'après cette notice, il paroît que ces chiens prétendus de Sibérie, ſont plutôt de la race de ceux que j'ai appelés *Chiens d'Iſlande*, dont la figure eſt gravée*, qui préſente un grand nombre de caractères ſemblables à ceux qui ſont indiqués dans la deſcription ci-deſſus.

« Je me ſuis informé (m'écrit M. Colinſon) des chiens de Sibérie; ceux qui tirent des traîneaux & des charrettes, ſont de médiocre grandeur; ils ont le nez pointu, les oreilles droites & longues; ils portent leur queue recourbée, quelques-uns ſont comme des loups, & d'autres comme des renards, & il eſt certain que ces chiens de Sibérie s'accouplent avec des loups & des renards. Je vois (continue M. Colin-

(a) Extrait d'une lettre de M. Paſumot, de l'Académie de Dijon, à M. de Buffon, en date *du 2 mars* 1775.

* Tome I, *Planche XV, page* 372.

ſon) par vos expériences, que quand ces animaux ſont contraints, ils ne veulent pas s'accoupler ; mais en liberté ils y conſentent, je l'ai vu moi-même en Angleterre pour le chien & la louve, mais je n'ai trouvé perſonne qui m'ait dit avoir vu l'accouplement des chiens & des renards; cependant, par l'eſpèce que j'ai vu venir d'une chienne, qui vivoit en liberté dans les bois, je ne peux pas douter de l'accouplement d'un renard avec cette chienne. Il y a des gens à la campagne qui connoiſſent cette eſpèce de mulet & qu'ils appellent *Chiens-renards (b)*. »

La plupart des chiens du Groënland ſont blancs; mais il s'en trouve auſſi de noirs & d'un poil très-épais; ils heurlent & grognent plutôt qu'ils n'aboient ; ils ſont ſtupides, & ne ſont propres à aucune ſorte de chaſſe. On s'en ſert néanmoins pour tirer des traîneaux auxquels on les attele au nombre de quatre ou ſix. Les

---

(b) Lettre de feû M. Colinſon à M. de Buffon, datée de Londres, 9 *février* 1764.

Groënlandois en mangent la chair, & se font des habits de leurs peaux *(c)*.

Les chiens du Kamtschatka sont grossiers, rudes & demi-sauvages comme leurs maîtres. Ils sont communément blancs ou noirs, plus agiles & plus vifs que nos chiens: ils mangent beaucoup de poissons; on les fait servir à tirer des traîneaux; on leur donne toute liberté pendant l'été; on ne les rassemble qu'au mois d'octobre pour les atteler aux traîneaux, & pendant l'hiver on les nourrit avec une espèce de pâte faite de poisson qu'on laisse fermenter dans une fosse. On fait chauffer & presque cuire ce mêlange avant de leur donner *(d)*.

Il paroît, par ces deux derniers passages tirés des Voyageurs, que la race des chiens de Groënland & de Kamtschatka, & peut-être des autres climats septentrionaux, ressemblent plus aux chiens d'Islande qu'à toutes autres races de chiens, car la

---

(c) Histoire générale des Voyages, *tome XIX, page* 39.

(d) Ibidem, page 39.

deſcription que nous avons donnée ci-deſſus des deux chiens amenés de Ruſſie à Paris, auſſi-bien que les notices qu'on vient de lire ſur les chiens de Groënland & ſur ceux du Kamtſchatka, conviennent aſſez entr'elles, & peuvent ſe rapporter également à notre chien d'Iſlande.

Quoique nous ayons donné toutes les variétés conſtantes, que nous avons pu raſſembler dans l'eſpèce du chien, il en reſte néanmoins quelques-unes que nous n'avons pu nous procurer. Par exemple, il y a une race de chiens ſauvages dont j'ai vu deux individus, & que je n'ai pas été à portée de décrire ni de faire deſſiner. M. Aubry, Curé de Saint-Louis, dont tous les Savans connoiſſent le beau Cabinet, & qui joint à beaucoup de connoiſſances en Hiſtoire Naturelle, le goût de les rendre utiles, par la communication franche & honnête de ce qu'il poſsède en ce genre, nous a ſouvent fourni des animaux nouveaux qui nous étoient inconnus; &, au ſujet des chiens, il nous a dit avoir vu, il y a pluſieurs années, un chien de la grandeur à peu-près d'un épagneul de la moyenne eſpèce, qui avoit

de longs poils & une grande barbe au menton. Ce chien provenoit de parens de même race, qui avoient autrefois été donnés à Louis XIV, par M. le comte de Toulouse. M. le comte de Lassai eut aussi de ces mêmes chiens, mais on ignore ce que cette race singulière est devenue.

A l'égard des chiens sauvages, dans lesquels il se trouve, comme dans les chiens domestiques, des races diverses, je n'ai pas eu d'autres informations que celles dont j'ai fait mention dans mon Ouvrage. Seulement M. le vicomte de Querhoënt a eu la bonté de me communiquer une note au sujet des chiens sauvages, qui se trouvent dans les terres voisines du cap de Bonne-espérance. Il dit, « qu'il y a au Cap des compagnies très-nombreuses de chiens sauvages qui sont de la taille de nos grands chiens, & qui ont le poil marqué de diverses couleurs. Ils ont les oreilles droites, courent d'une grande vîtesse, & ne s'établissent nulle part fixement. Ils détruisent une quantité étonnante de bêtes fauves ; on en tue rarement, & ils se prennent difficilement aux piéges, car ils n'approchent pas

aiſément des choſes que l'homme a touché. Comme on rencontre quelquefois de leurs petits dans les bois, on a tenté de les rendre domeſtiques, mais ils ſont ſi méchans étant grands, qu'on y a renoncé. »

DU LOUP.

NOUS AVONS DIT dans l'hiſtoire du loup, qu'on les avoit détruits en Angleterre; il ſemble que, pour dédommagement, ces animaux aient trouvé de nouveaux pays à occuper. Pontoppidam prétend qu'il n'en exiſtoit point en Norwège, & que c'eſt vers l'année 1718 qu'ils s'y ſont établis; il dit, que ce fut à l'occaſion de la dernière guerre entre les Suédois & les Danois qu'ils paſsèrent les montagnes à la ſuite des proviſions qui ſuivoient ces armées *(e)*.

Quelques Anglois qui ont travaillé à une zoologie, dont ils ont exclu tous les *animaux* qui n'étoient pas *Bretons*, m'ont fait reproche d'avoir dit, qu'il y avoit

---

(e) Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger. Juin*, 1756.

encore des loups dans le nord de leur île ; je ne l'ai point affirmé, mais j'ai seulement dit*, que l'on m'avoit assuré qu'il y en avoit en Écosse. C'est Mylord, comte de Morton, alors Président de la Société royale, homme très-respectable, très-véridique, Écossois, possédant de grandes terres, qui m'a en effet assuré ce fait en 1756 ; je m'en rapporte à son témoignage encore aujourd'hui, parce qu'il est positif, & que l'assertion de ceux qui ont travaillé à la zoologie Britannique, n'est qu'un témoignage négatif.

M. le vicomte de Querhoënt dit, dans ses observations, qu'il y a, au cap de Bonne-espérance, deux espèces de loup, dont il a vu la peau, l'un gris tigré de noir, & l'autre noir. Il ajoute, qu'ils sont plus grands que ceux d'Europe, & qu'ils ont la peau plus épaisse & la dent plus meurtrière ; que néanmoins leur lâcheté les fait peu redouter, quoiqu'ils viennent quelquefois la nuit comme les onces dans les rues de la ville du Cap.

---

* Tome II, *page* 201.

DU RENARD.

Les Voyageurs nous diſent que les renards du Groënland, ſont aſſez ſemblables aux chiens par la tête & par les pieds, & qu'ils aboient comme eux. La plupart ſont gris ou bleus, & quelques-uns ſont blancs. Ils changent rarement de couleur, & quand le poil dans l'eſpèce bleue commence à muer, il devient pâle, & la fourrure n'eſt plus bonne à rien. Ils vivent d'oiſeaux & de leurs œufs, & lorſqu'ils n'en peuvent pas attraper, ils ſe contentent de mouches, de crabes & de ce qu'ils pèchent. Ils font leurs tanières dans les fentes des rochers *(f)*.

Au Kamtſchatka, les renards ont un poil épais, ſi luiſant & ſi beau, que la Sibérie n'a rien à leur comparer en ce genre. Les plus eſtimés ſont les châtains-noirs, ceux qui ont le ventre noir & le corps rouge, & auſſi ceux à poil couleur de fer *(g)*.

(f) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, page* 38.

(g) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, page* 252.

Nous avons parlé des renards noirs de Sibérie, dont les fourrures se vendent encore bien plus cher que celles de ces renards rouges ou châtains-noirs de Kamtschatka.

En Norwège, il y a des renards blancs, des renards bais & des noirs; d'autres qui ont deux raies noires sur les reins; ceux-ci & les tous noirs sont les plus estimés. On en fait un très-grand commerce. Dans le seul port de Berguen on embarque, tous les ans, plus de quatre mille de ces peaux de renards. Pontoppidam, qui souvent donne dans le merveilleux, prétend qu'un renard avoit mis par rangées plusieurs têtes de poissons à quelque distance d'une cabane de pêcheurs, qu'on ne pouvoit guère deviner son but; mais que, peu de temps après, un corbeau qui vint fondre sur ces têtes de poissons, fut la proie du renard. Il ajoute que ces animaux se servent de leur queue pour prendre des écrevisses, &c. *(h)*.

(h) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger. Juin*, 1756.

DU CHACAL.

NOUS DONNONS ici la figure *(planche XVI)* d'un chacal que nous croyons être le petit chacal ou adive. Le deſſin m'en a été envoyé d'Angleterre, ſous le ſimple nom de *chacal*. M. le chevalier Bruce m'a aſſuré que cette eſpèce ici repréſentée, étoit commune en Barbarie, où on l'appelle *Thaleb*, & comme la figure ne reſſemble pas à la deſcription que nous avons donnée du chacal *, je ſuis perſuadé que c'eſt celle de l'adive ou petit chacal dont nous avons parlé, & qui diffère du grand chacal par la figure autant que par les mœurs, puiſqu'on peut apprivoiſer celui-ci & l'élever en domeſticité, au lieu que nous n'avons pas appris que le grand chacal ait été rendu domeſtique nulle part.

DE L'ISATIS.

PAR une lettre datée de Londres, le

---

* Tome VI, *pages* 190 *& ſuiv.*

Seve del. Mad. Th. Rousselet Sculp.

LE CHACAL ADIVE.

19 février 1768, M. Colinſon m'écrit dans les termes ſuivans :

« Un de mes amis, M. Paul Demidoff, Ruſſien, qui admire vos Ouvrages, vous envoie le deſſin d'un animal qui n'eſt point encore décrit, appelé *Coſſac* ; il vient des grands déſerts de Tartarie, ſitués entre les rivières *Jaïck*, *Emba* & les ſources de l'*Irtish*, ces coſſacs y ſont en ſi grand nombre, que les Tartares en apportent tous les ans cinquante mille peaux à *Oremburgh*, d'où on les porte en Sibérie & en Turquie. »

	pieds.	pouces.	lignes.
Il y a du bout du muſeau à l'origine de la queue....	1.	7.	11.
De la plante du pied au ſommet de la tête.....	1.	2.	5.
De la plante du pied au-deſſus des épaules.....	"	11.	"
Longueur de la tête.....	"	5.	2.
Longueur des oreilles...	"	2.	2.
Diſtance entre les oreilles.	"	3.	"
Longueur de la queue...	"	10.	"

« La forme de la tête, le doux regard & l'aboiement de cet animal, ſemblent le rapprocher du chien ; néanmoins il a

de commun avec le renard ſa queue & ſa fourrure très-belle & très-douce. Son ſang eſt d'une nature ardente, & il répand une aſſez mauvaiſe odeur par la reſpiration, comme le chacal & le loup. »

Il m'a paru, par ce deſſin & encore plus par cette courte deſcription de M. Demidoff & par celle de M. Gmelin, que cet animal eſt l'iſatis dont nous avons parlé *, & c'eſt pour cela que je l'ai fait graver *(planche XVII)*.

---

* Tome VI, *page* 205.

ve dd. *M.R. veuve Tardieu Sculp.*

L'ISATIS.

ADDITION

A l'article du Chat [1].

J'AI DIT à l'article du Chat *, que ces animaux *dormoient moins qu'ils ne font semblant de dormir.* Quelques personnes ont pensé, d'après ce passage, que j'étois dans l'opinion que les chats ne dormoient point du tout. Cependant je savois très-bien qu'ils dorment, mais j'ignorois que leur sommeil fût quelquefois très-profond; à cette occasion, j'ai reçu de M. Pasumot, de l'Académie de Dijon, qui est fort instruit dans les différentes parties de l'Histoire Naturelle, une lettre dont voici l'extrait:

« Permettez-moi, Monsieur, de remarquer que je crois que vous avez dit au sujet

[1] Tome I, *page* 273.

* Tome I, *page* 381.

du chat, qu'il ne dormoit point. Je puis vous aſſurer qu'il dort, à la vérité il dort rarement, mais ſon ſommeil eſt ſi fort, que c'eſt une eſpèce de léthargie. Je l'ai obſervé dix fois au moins ſur différens chats. J'étois aſſez jeune quand j'en fis l'obſervation pour la première fois. De coutume je couchois avec moi, dans mon lit, un chat que je plaçois toujours à mes pieds; dans une nuit, que je ne dormois pas, je repouſſai le chat qui me gênoit. Je fus étonné de le trouver d'un poids ſi lourd, & en même temps ſi immobile, que je le crus mort; je le tirai bien vîte avec la main, & je fus encore tout auſſi étonné en le tirant de ne lui ſentir aucun mouvement. Je le remuai bien fort, & à force de l'agiter, il ſe réveilla, mais ce fut avec peine & lentement. J'ai obſervé le même ſommeil par la ſuite & la même difficulté dans le réveil. Preſque toujours c'a été dans la nuit. Je l'ai auſſi obſervé durant le jour, mais une ſeule fois à la vérité, & c'eſt depuis que j'ai eu lû ce que vous dites du défaut du ſommeil dans cet animal. Je n'ai même cherché à l'obſerver qu'à

cause de ce que vous en avez dit. Je pourrois vous citer encore le témoignage d'une personne qui, comme moi, a souvent observé le sommeil d'un chat, même en plein jour & avec les mêmes circonstances. Cette personne a même reconnu de plus, que quand cet animal dort en plein jour, c'est dans le fort de la chaleur, & sur-tout lors de la proximité des orages. »

M. de Lestrée, négociant, de Châlons en Champagne, qui faisoit coucher souvent des chats avec lui, a remarqué :

« 1.° Que, dans le temps que ces animaux font une espèce de ronflement, lorsqu'ils sont tranquilles ou qu'ils semblent dormir, ils font quelquefois une inspiration un peu longue, & aussitôt une forte expiration, & que, dans ce moment, ils exhalent par la bouche une odeur qui ressemble beaucoup à l'odeur du musc ou de la fouine.

2.° Quand ils aperçoivent quelque chose qui les surprend, comme un chien ou un autre objet qui les frappe inopi-

nément, ils font une ſorte de ſifflement faux, qui répand encore la même odeur. Cette remarque n'eſt pas particulière aux mâles, car j'ai fait la même obſervation ſur des chattes comme ſur des chats de différentes couleurs & de différens âges. »

De ces faits, M. de Leſtrée ſembleroit croire que le chat auroit, dans la poitrine ou l'eſtomac, quelques véſicules remplies d'une odeur parfumée, qui ſe répand au dehors par la bouche ; mais l'Anatomie ne nous démontre rien de ſemblable.

Nous avons dit * qu'il y avoit à la Chine des chats à oreilles pendantes ; cette variété ne ſe trouve nulle part ailleurs, & fait peut-être une eſpèce différente de celle du chat, car les Voyageurs parlant d'un animal appelé *Sumxu*, qui eſt tout-à-fait domeſtique à la Chine, diſent qu'on ne peut mieux le comparer qu'au chat, avec lequel il a beaucoup de rapport. Sa couleur eſt noire ou jaune, & ſon poil extrêmement luiſant. Les Chinois mettent à ces animaux des colliers d'argent au

* Tome I, *page* 389.

eou, & les rendent extrêmement familiers. Comme ils ne ſont pas communs, on les achette fort cher, tant à cauſe de leur beauté, que parce qu'ils font aux rats la plus cruelle guerre *(a)*.

Il y a auſſi, à Madagaſcar, des chats ſauvages rendus domeſtiques, dont la plupart ont la queue tortillée, on les appelle *Saca ;* mais ces chats ſauvages ſont de la même eſpèce que les chats domeſtiques de ce pays, car ils s'accouplent & produiſent enſemble *(b)*.

Une autre variété que nous avons obſervée, c'eſt que, dans notre climat, il naît quelquefois des chats avec des pinceaux à l'extrémité des oreilles. M. de Sève, que j'ai déjà pluſieurs fois cité, m'écrit *(16 Novembre 1773)* qu'il eſt né dans ſa maiſon à Paris une petite chatte de la race que nous avons appelée *Chat d'Eſpagne*, avec des pinceaux au bout des oreilles, quoique le père & la mère euſſent les oreilles comme tous les autres chats, c'eſt à dire ſans pinceaux, &

(a) Journal des Savans, *tome I, in-4.° page* 261.

(b) Voyage de Flacourt, *page* 152.

quelques mois après les pinceaux de cette jeune chatte étoient auſſi grands, à proportion de ſa taille, que ceux du lynx de Canada.

On m'a envoyé récemment de Cayenne la peau d'un animal, qui reſſemble beaucoup à celle de notre chat ſauvage. On appelle cet animal *Haïra* dans la Guiane, où l'on en mange la chair qui eſt blanche & de bon goût; cela ſeul ſuffit pour faire préſumer que le haïra, quoique fort reſſemblant au chat, eſt néanmoins d'une eſpèce différente; mais il ſe peut que le nom *haïra* ſoit mal appliqué ici, car je préſume que ce nom eſt le même que *taïra*, & il n'appartient pas à un chat, mais à une petite fouine dont nous avons parlé*.

* Tome VII, *page* 386.

ADDITION

Aux articles du Cerf[1], *du Daim, du Chevreuil & du Renne*[2].

DU CERF.

ON SAIT que dans plusieurs animaux, tels que les chats, les chouettes, &c. la pupille de l'œil se rétrécit au grand jour & se dilate dans l'obscurité; mais on ne l'avoit pas remarqué sur les yeux du cerf. J'ai reçu de M. Beccaria, savant Physicien & célèbre Professeur à Pise, la lettre suivante, datée de Turin le 28 octobre 1767, dont voici la traduction par extrait:

« Je présentois du pain (dit M. Beccaria) à un cerf enfermé dans un endroit

[1] Tome II, *pages* 13, 65 & 75.

[2] Tome V, *page* 226.

obſcur pour l'attirer vers la fenêtre, & pour admirer à loiſir la forme rectangulaire & tranſverſale de ſes pupilles, qui, dans la lumière vive, n'avoient au plus qu'une demi-ligne de largeur, ſur environ quinze lignes de longueur. Dans un jour plus foible, elles s'élargiſſoient de plus d'une ligne & demie, mais en conſervant leur figure rectangulaire; &, dans le paſſage des ténèbres, elles s'élargiſſoient d'environ quatre lignes, toujours tranſverſalement, c'eſt à-dire horizontalement, en conſervant la même forme rectangulaire. L'on peut aiſément s'aſſurer de ces faits en mettant la main ſur l'œil d'un cerf; au moment qu'on découvrira cet œil, on verra la pupille s'élargir de plus de quatre lignes. »

Cette obſervation fait penſer, avec raiſon, à M. Beccaria, que les autres animaux du genre des cerfs, ont la même faculté de dilater & de contracter leurs pupilles; mais ce qu'il y a de plus remarquable ici, c'eſt que la pupille des chats, des chouettes & de pluſieurs autres animaux ſe dilate & ſe contracte vertica-

lement, au lieu que la pupille du cerf se contracte & se dilate horizontalement.

Je dois encore ajouter à l'histoire du cerf, un fait qui m'a été communiqué par M. le marquis d'Amezaga, qui joint à beaucoup de connoissances, une grande expérience de la chasse.

« Les cerfs, dit-il, mettent leur tête bas au mois de mars, plus tôt ou plus tard, selon leur âge. A la fin de juin, les gros cerfs ont leur tête alongée & elle commence à leur démanger. C'est aussi dans ce même temps qu'ils commencent à toucher au bois pour se défaire de la peau veloutée qui entoure le merrain & les andouillers. Au commencement d'août, leur tête commence à prendre la consistance qu'elle doit avoir pour le reste de l'année. Le 17 octobre, l'équipage de S. A. S. Mgr le Prince de Condé, attaqua un cerf de dix cors jeunement; c'est dans cette saison que les cerfs tiennent leur rut, & par conséquent ils sont alors bien moins vigoureux, & ce fut avec grand étonnement que nous vîmes ce cerf aller

grand train, & nous conduire à près de ſix lieues de ſon lancé.

Ce cerf pris, nous trouvames ſa tête blanche & ſanguinolente, comme elle auroit dû l'être dans le temps que les cerfs ordinaires touchent au bois; cette tête étoit couverte de lambeaux de la peau veloutée qui ſe détache de la ramure. Il avoit andouillers ſur andouillers & chevillures, avec deux perches ſans empaumures. Tous les chaſſeurs qui arrivèrent à la mort de ce cerf, furent fort étonnés de ce phénomène; mais ils le furent bien davantage, lorſqu'on voulut lui lever les daintiers; on n'en trouva point dans le *ſcrotum;* mais, après avoir ouvert le corps, on trouva en dedans deux petits daintiers gros comme des noiſettes, & nous vimes clairement qu'il n'avoit point donné au rut comme les autres, & nous eſtimames que même il n'y avoit jamais donné. On ſait que, pendant les mois de juin, juillet & août, les cerfs ſont prodigieuſement chargés de ſuif, & qu'au 15 ſeptembre ils piſſent ce ſuif, en ſorte qu'il ne leur reſte que de la chair; celui dont je parle

parle avoit conſervé tout ſon ſuif, par la raiſon qu'il n'étoit point en état de ruter. Ce cerf avoit un autre défaut, que nous obſervames en lui levant les pieds, il lui manquoit dans le pied droit l'os du dedans du pied, & cet os qui ſe trouvoit dans le pied gauche, étoit long d'un demi-pouce, pointu & gros comme un cure-dent.

Il eſt notoire qu'un cerf que l'on coupe quand il n'a pas ſa tête, elle ne repouſſe plus; on ſait auſſi que lorſque l'on coupe un cerf, qui a ſa tête dans ſa perfection, il la conſerve toujours. Or il paroît ici que les très-petites parties de la génération de l'animal dont je viens de parler, ont ſuffi pour lui faire changer de tête, mais que la Nature a toujours été tardive dans ſes opérations pour la conformation naturelle de cet animal, car nous n'avons trouvé aucune trace d'accidens qui puiſſe faire croire que ce même ordre de la Nature ait pu être dérangé; en ſorte qu'on peut dire, avec grande raiſon, que ce retardement ne vient que du peu de facultés des parties de la génération dans cet animal, leſquelles étoient néanmoins ſuffi-

ſantes pour produire la chûte & la renaiſſance de la tête, puiſque les meules nous indiquoient qu'il avoit eu ſa tête de daguet, ſa ſeconde tête, ſa troiſième, la quatrième & dix cors jeunement au temps où nous l'avons pris. »

Cette obſervation de M. le marquis d'Amezaga ſemble prouver encore mieux que toutes les obſervations qu'on avoit fait précédemment, que la chûte & le renouvellement de la tête des cerfs, dépendent en totalité de la préſence des daintiers ou teſticules, & en partie de leur état plus ou moins complet ; car ici les teſticules étant, pour ainſi dire, imparfaits & beaucoup trop petits, la tête étoit par cette raiſon plus long-temps à ſe former, & tomboit auſſi beaucoup plus tard que dans les autres cerfs.

Nous avons donné * une indication aſſez détaillée au ſujet d'une race particulière de cerf, connu ſous le nom de *cerf noir* ou *cerf des Ardennes ;* mais nous

---

* Tome V, *pages* 160 *& ſuiv.*

ignorions que cette race eût des variétés. Feû M. Colinſon m'a écrit que le roi d'Angleterre, Jacques I.er avoit fait venir pluſieurs cerfs noirs ou du moins très-bruns, de différens pays, mais ſur-tout du Holſtein, de Danemarck & de Norwège, & il m'obſerve en même temps que ces cerfs ſont différens de celui que j'ai décrit dans mon Ouvrage.

« Ils ont, dit-il, des empaumures larges & aplaties à leurs bois comme les daims. Ce qui n'eſt pas dans celui des Ardennes. Il ajoute, que le roi Jacques avoit fait mettre pluſieurs de ces cerfs dans deux forêts voiſines de Londres, & qu'il en avoit envoyé quelques autres en Ecoſſe, d'où ils ſe ſont répandus dans pluſieurs endroits; pendant l'hiver, ils paroiſſent noirs & ont le poil hériſſé, l'été ils ſont bruns & ont le poil liſſe, mais ils ne ſont pas ſi bons à manger que les cerfs ordinaires *(a)*. »

(a) Extrait de deux lettres de M. Colinſon à M. de Buffon, en date des 30 décembre 1764 & 6 février 1765.

Pontoppidam, en parlant des cerfs de Norwège, dit: « Qu'il ne s'en trouve que dans les diocèſes de Berghen & de Dronthein, c'eſt-à-dire, dans la partie occidentale du royaume, & que ces animaux traverſent quelquefois en troupes les canaux qui ſont entre le continent & les îles voiſines de la côte, ayant la tête appuyée ſur la croupe les uns des autres; & quand le chef de la file eſt fatigué, il ſe retire pour ſe repoſer, & le plus vigoureux prend ſa place *(b)*. »

Quelques gens ont penſé qu'on pourroit rendre domeſtiques les cerfs de nos bois, en les traitant comme les Lappons traitent les rennes avec ſoin & douceur. Nous pouvons citer à ce ſujet un exemple qu'on pourroit ſuivre. Autrefois il n'y avoit point de cerfs à l'Iſle-de-France, ce ſont les Portugais qui en ont peuplé cette île. Ils ſont petits & ont le poil plus gris que ceux d'Europe, deſquels

(b) Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger. Juin*, 1756.

néanmoins ils tirent leur origine. Lorsque les François s'établirent dans l'île, ils trouvèrent une grande quantité de ces cerfs ; ils en ont détruit une partie, & le reste s'est réfugié dans les endroits les moins fréquentés de l'île. On est parvenu à les rendre domestiques, & quelques habitans en ont des troupeaux *(c)*.

Nous avons vu à l'École vétérinaire une petite espèce de cerf qu'on nous a dit venir du cap de Bonne-espérance, dont la robe étoit semée de taches blanches, comme celles de l'axis ; on lui donnoit le nom de *Cerf-cochon*, parce qu'il n'a pas la même légèreté de corps & les jambes plus grosses que les autres animaux de ce genre. On en peut voir la figure *(planche XVIII)*. Il n'avoit que trois pieds quatre pouces & demi de long, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps, les jambes courtes, les pieds & les sabots fort petits ; le pelage fauve semé de taches blanches, l'œil noir & bien ouvert, avec de grands poils

(c) Note communiquée par M. le vicomte de Querhoënt, à M. de Buffon.

noirs à la paupière ſupérieure, les naſeaux noirs, une bande noirâtre des naſeaux aux coins de la bouche; la tête couleur de ventre-de-biche mêlée de griſâtre, brune ſur le chanfrein & à côté des yeux; les oreilles fort larges, garnies de poils blancs en dedans, & d'un poil ras, gris mêlé de fauve en dehors. Le bois de ce cerf avoit onze pouces ſept lignes de long, ſur dix lignes de groſſeur, le deſſus du dos étoit plus brun que le reſte du corps; la queue fauve deſſus & blanche deſſous, & les jambes étoient d'un brun noirâtre.

Il paroît que cet animal approche plus de l'eſpèce du cerf que de celle du daim. On en peut juger par la ſeule inſpection de ſon bois.

DU DAIM ET DE L'AXIS.

M. le duc de Richmont avoit dans ſon parc, en 1765, une grande quantité de cette eſpèce de daims, qu'on appelle vulgairement *Cerfs du Gange*, & que j'ai nommé *Axis*. M. Colinſon m'a écrit qu'on lui avoit aſſuré qu'ils engendroient avec les autres daims;

e Seve. del.. C. Baron. Sculp

LE CERF-COCHON.

« Ils vivent volontiers avec eux, dit-il, & ne forment pas des troupes séparées. Il y a plus de soixante ans que l'on a cette espèce en Angleterre; elle y existe avant celle des daims noirs & des daims blancs, & même avant celle du cerf, qui sont plus nouvelles dans l'île de la Grande-Bretagne, & que je crois avoir été envoyées de France, car il n'y avoit auparavant en Angleterre que le daim commun *Fallow-Deer*, & le chevreuil en Écosse; mais, indépendamment de cette première espèce de daims, il y a maintenant le daim axis, le daim noir, le daim fauve & le daim blanc; le mêlange de toutes ces couleurs fait que, dans les parcs, il se trouve de très-belles variétés *(d)*. »

Il y avoit, en 1764, à la ménagerie de Versailles, deux daims Chinois, l'un mâle & l'autre femelle, ils n'avoient que deux pieds trois ou quatre pouces de hauteur; le corps & la queue étoient d'un brun-minime, le ventre & les jambes fauve-

(d) Lettres de M. Colinson à M. de Buffon, *Londres*, 3 *décembre* 1764 & 21 *novembre* 1765.

clair, les jambes courtes, le bois large étendu & garni d'andouillers ; cette eſpèce, plus petite que celle des daims ordinaires & même que celle de l'axis, n'eſt peut-être néanmoins qu'une variété de celui-ci, quoiqu'il en diffère en ce qu'il n'a pas de taches blanches ; mais on a obſervé qu'au lieu de ces taches blanches il avoit en pluſieurs endroits quelques grands poils fauves, qui tranchoient viſiblement ſur le brun du corps : au reſte, la femelle étoit de la même couleur que le mâle, & je préſume que la race pourroit non-ſeulement ſe perpétuer en France, mais peut-être même ſe mêler avec celle de l'axis, d'autant que ces animaux ſont également originaires de l'orient de l'Aſie.

Du CHEVREUIL.

J'AI DIT en pluſieurs endroits de mon Ouvrage, que dans les animaux libres, le fauve, le brun & le gris ſont les couleurs ordinaires, & que c'eſt l'état de domeſticité qui a produit les daims blancs, les lapins blancs, &c. Cependant la Nature ſeule produit auſſi quelquefois

ce même effet dans les animaux sauvages. M. l'abbé de la Villette m'a écrit, qu'un particulier des terres de M. son frère, situées près d'Orgelet en Franche-comté, venoit de lui apporter deux chevrillards, dont l'un étoit de la couleur ordinaire, & l'autre, qui étoit femelle, étoit d'un blanc de lait, & n'avoit de noirâtre que l'extrémité du nez & les ongles *(e)*.

Dans toute l'Amérique septentrionale, on trouve des chevreuils semblables à ceux d'Europe; ils sont seulement plus grands, & d'autant plus que le climat devient plus tempéré. Les chevreuils de la Louisiane sont ordinairement du double plus gros que ceux de France *(f)*. M. de Fontenette, qui m'a assuré ce fait, ajoute qu'ils s'apprivoisent aisément. M. Kalm dit la même chose; il cite un chevreuil qui alloit, pendant le jour, prendre sa

(e) Extrait d'une lettre écrite par M. l'abbé de la Villette à M. de Buffon, datée à Lons-le-Saunier, le 17 juin 1773.

(f) Extrait d'une lettre écrite à M. de Buffon par M. de Fontenette, Médecin du Roi à la nouvelle Orléans, 20 *octobre* 1750.

nourriture au bois, & revenoit le ſoir à la maiſon *(g)*; mais, dans les terres de l'Amérique méridionale, il ne laiſſe pas d'y avoir d'aſſez grandes variétés dans cette eſpèce. M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, dit:

« Qu'on y connoît quatre eſpèces de *cerf*, qui portent indiſtinctement, mâles & femelles, le nom de *biches*. La première eſpèce, appelée *biche des bois*, ou *biche rouge*, ſe tient toujours dans les bois fourrés, pour être moins tourmentée des maringouins. Cette biche eſt plus grande & plus groſſe que l'autre eſpèce qu'on appelle *biche des pallétuviers*, qui eſt la plus petite des quatre, & néanmoins elle n'eſt pas ſi groſſe que la biche appelée *biche de barallou*, qui fait la ſeconde eſpèce, & qui eſt de la même couleur que la biche des bois. Quand les mâles ſont vieux, leurs bois ne forment qu'une branche de médiocre grandeur & groſſeur,

(g) Voyage de Pierre Kalm. *Gotting.* 1757, *tome II, page* 350.

& en tout temps ces bois n'ont guère que quatre ou cinq pouces de hauteur. Ces biches de barallou ſont rares, & ſe battent avec les biches des bois. On remarque dans ces deux eſpèces, à la partie latérale de chaque narine, deux glandes d'une groſſeur fort apparente, qui répandent une humeur blanche & fétide.

La troiſième eſpèce eſt celle que l'on appelle la *biche des ſavanes*, elle a le pélage griſâtre, les jambes plus longues que les précédentes, & le corps plus alongé. Les chaſſeurs ont aſſuré à M. de la Borde que cette biche des ſavanes n'avoit pas de glandes au-deſſus des narines, comme les autres, qu'elle en diffère auſſi par le naturel, en ce qu'elle eſt moins ſauvage, & même curieuſe au point de s'approcher des hommes qu'elle aperçoit.

La quatrième eſt celle des pallétuviers, plus petite & plus commune que les trois autres ; ces petites biches ne ſont point du tout farouches, leur bois eſt plus long que celui des autres & plus branchu, portant pluſieurs andouillers. On les appelle *biche des pallétuviers*,

parce qu'elles habitent les ſavanes noyées & les terreins couverts de pallétuviers.

Ces animaux ſont friands de manioc, & en détruiſent ſouvent les plantations; leur chair eſt fort tendre & d'un très-bon goût; les vieux ſe mangent comme les jeunes, & ſont d'un goût ſupérieur à celui des *cerfs* d'Europe. Elles s'apprivoiſent aiſément; on en voit dans les rues de Cayenne, qui ſortent de la ville & vont par-tout ſans que rien les épouvante. Il y a même des femelles qui vont dans les bois chercher des mâles ſauvages, & qui reviennent enſuite avec leurs petits.

Le cariacou eſt plus petit, ſon poil eſt gris tirant ſur le blanc; ſes bois ſont droits & pointus. Il eſt plutôt de la race des chevreuils que de celle des cerfs; il ne fréquente pas les endroits habités; on n'en voit pas aux environs de la ville de Cayenne, mais il eſt fort commun dans les grands bois; cependant on l'apprivoiſe aiſément. Il ne fait qu'un petit tous les ans *(h)*. »

(h) Extrait des obſervations manuſcrites de M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne.

Si l'on compare ce que l'on vient de lire avec ce que nous avons dit* à l'article des *Mazames, pages 318 & suiv.* on verra que tous ces prétendus cerfs ou biches de M. de la Borde, ne ſont que des chevreuils, dont les variétés ſont plus nombreuſes dans le nouveau continent que dans l'ancien.

DU RENNE.

NOUS N'AVONS DONNÉ *(Tome XXIV, Pl. XII, p. 176, Edit. en 31 vol.)* que la gravure du ſquelette du renne, n'ayant pu juſqu'alors nous procurer cet animal vivant, ou aſſez bien conſervé pour le faire deſſiner; nous donnons ici *(Planche XIX)* la figure d'une femelle renne qui étoit vivante à Chantilly, dans les parcs de S. A. S. Monſeigneur le Prince de Condé, auquel le roi de Suède l'avoit envoyée avec deux mâles de même eſpèce, dont l'un mourut en chemin, & le ſecond ne vécut que très-peu de temps après ſon arrivée en France. La femelle a

---

* Tome V, *pages* 424 *& ſuiv.*

réſiſté plus long-temps, elle étoit de la grandeur d'une biche, mais moins haute de jambes & plus épaiſſe de corps; elle portoit un bois comme les mâles, diviſé de même par andouillers, dont les uns pointoient en devant & les autres en arrière; mais ce bois étoit plus court que celui des mâles. Voici la deſcription détaillée avec les dimenſions de cet animal, telle que M. de Sève me les a données.

« La hauteur du train de devant, eſt de deux pieds onze pouces, & celle du train de derrière, de deux pieds onze pouces neuf lignes. Son poil eſt épais & uni comme celui du cerf; les plus courts ſur le corps ont au moins quinze lignes de longueur. Il eſt plus long ſous le ventre, fort court ſur les jambes, & très-long ſur le boulet juſqu'aux ergots. La couleur du poil, qui couvre le corps, eſt d'un brun-rouſſâtre, plus ou moins foncé dans différens endroits du corps, & mêlangé ou jaſpé plus ou moins d'un blanc-jaunâtre: ſur une partie du dos, les cuiſſes, le deſſus de la tête & le chanfrein, le poil eſt plus foncé, ſur-tout au-deſſus du larmier que

le renne a comme le cerf. Le tour de l'œil eſt noir. Le muſeau eſt d'un brun-foncé, & le tour des naſeaux noir ; le bout du muſeau juſqu'aux naſeaux eſt d'un blanc-vif, ainſi que le bout de la mâchoire inférieure. L'oreille eſt couverte en deſſus d'un poil épais, blanc, tirant ſur le fauve, mêlé de poil brun ; le dedans de l'oreille eſt garni de grands poils blancs. Le cou & la partie ſupérieure du corps ſont d'un blanc-jaunâtre ou fauve très-clair, ainſi que les grands poils qui lui pendent ſur la poitrine au bas du cou. Le deſſous du ventre eſt blanc. Sur les côtés au-deſſus du ventre, eſt une bande large & brune comme à la gazelle. Les jambes ſont fort menues pour le corps, elles ſont, ainſi que les cuiſſes, d'un brun-foncé, & d'un blanc-ſale en dedans, de même que l'extrémité du poil qui couvre les ſabots. Les pieds ſont fendus comme ceux du cerf. Les deux ergots de devant ſont larges & minces ; les deux petits de derrière ſont longs, aſſez minces & plats en dedans ; ces quatre ergots ſont très-noirs.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps depuis le muſeau juſqu'à l'anus, en ligne ſuperficielle.....	5.	1.	2.
La même longueur meſurée en ligne droite.....	4.	7.	//
Longueur de la tête juſqu'à l'origine des cornes....	1.	1.	//
Circonférence du muſeau priſe derrière les naſeaux...	//	11.	1.
Ouverture des narines.. .	//	1.	4.
Contour de la bouche.. .	//	7.	8.
Diſtance entre les angles de la mâchoire inférieure. .	//	1.	8.
Diſtance entre les angles de la mâchoire ſupérieure. .	//	2.	9.
Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille.....	//	9.	9.
Diſtance entre les angles antérieurs des yeux.....	//	5.	3.
Circonférence de la tête, priſe devant les cornes.....	//	9.	3.
Longueur des oreilles....	//	4.	1.
Largeur de la baſe meſurée ſur la courbure extérieure.....	//	4.	3.
Diſtance entre les oreilles, priſe en bas, ſuivant la courbure du chignon.....	//	4.	7.
Longueur du cou.....	//	10.	//
Circonférence près la tête.	1.	8.	10.
Circonférence près les épaules.....	//	2.	2.

	pieds.	pouces.	lignes.
Hauteur du train de devant.....	2.	9.	9.
Hauteur du train de derrière.....	2.	11.	//
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant.....	3.	8.	5.
Même circonférence devant les jambes de derrière.	3.	11.	//
Longueur du tronçon de la queue.....	//	4.	3.
Circonférence à ſon origine.....	//	8.	2.
Longueur du bras depuis le coude juſqu'au genou....	//	11.	2.
Circonférence à l'endroit le plus gros.....	1.	1.	3.
Circonférence du genou..	//	5.	4.
Longueur du canon.....	//	6.	6.
Circonférence à l'endroit le plus mince.....	//	3.	7.
Circonférence du boulet..	//	5.	7.
Longueur du paturon.. ..	//	4.	3.
Circonférence du paturon.	//	5.	3.
Circonférence de la couronne.....	//	7.	6.
Hauteur depuis le bas du pied juſqu'au genou.....	//	10.	//
Longueur de la cuiſſe depuis la rotule juſqu'au jarret.	1.	//	5.
Circonférence près le ventre.....	1.	10.	5.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du canon depuis le jarret juſqu'au boulet....	1.	//	//
Circonférence.....	//	5.	1.
Longueur des ergots.....	//	3.	6.
Hauteur des ſabots.. ...	//	1.	6.
Longueur depuis la pince juſqu'au talon, dans les pieds de devant.....	//	6.	3.
Longueur dans les pieds de derrière.....	//	6.	//
Largeur des deux ſabots, dans les pieds de devant....	//	3.	//
La même largeur dans ceux de derrière.....	//	3.	5.
Circonférence des deux ſabots dans les pieds de devant.....	//	5.	4.
Circonférence des deux ſabots dans les pieds de derrière.....	//	5.	1.
Longueur du bois meſuré en ligne droite.....	1.	2.	7.
Et de l'origine à la branche plus courte & plus large.	//	7.	6.
Circonférence à ſon origine.....	//	3.	10.

Au reſte, il ne faut pas juger par la figure que nous donnons du renne, de l'étendue en longueur & en groſſeur de ſon bois. Il y a de ces bois qui s'étendent

en arrière, depuis la tête de l'animal jusqu'à sa croupe, & qui pointent en avant par de grands andouillers de plus d'un pied de longueur. Les grandes cornes ou bois fossiles que l'on a trouvés dans plusieurs endroits, & notamment en Irlande, paroissent avoir appartenu à l'espèce du renne. J'ai été informé, par M. Colinson, qu'il avoit vu de ces grands bois fossiles, qui avoient dix pieds d'intervalle entre leurs extrémités, avec des andouillers qui s'étendent en avant de la face de l'animal, comme dans le bois du renne *(i)*.

C'est donc à cette espèce & non pas à celle de l'élan, que l'on doit rapporter les bois ou cornes fossiles de l'animal que les Anglois ont appelé *moose-deer;* mais il faut néanmoins convenir qu'actuellement il n'existe pas des rennes assez grands & assez puissans, pour porter des bois aussi gros & aussi longs, que ceux qu'on a trouvés sous terre en Irlande, ainsi que dans quelques autres endroits de l'Europe,

(i) Extrait d'une lettre de M. Colinson à M. de Buffon. *Londres*, 6 *février* 1765.

& même dans l'Amérique ſeptentrionale *(k)*.

Au reſte, je ne connoiſſois qu'une ſeule eſpèce de renne, auquel j'ai rapporté le caribou d'Amérique, & le daim de Groënland, dont M. Edwards a donné la figure & la deſcription; & ce n'eſt que depuis peu d'années, que j'ai été informé qu'il y en avoit deux eſpèces ou plutôt deux variétés, l'une beaucoup plus grande que l'autre. Le renne dont nous donnons ici la figure & la deſcription, eſt de la petite eſpèce, & probablement le même que le daim du Groënland de M. Edwards.

Quelques Voyageurs diſent que le renne eſt le daim du nord, qu'il eſt ſauvage en Groënland, & que les plus forts n'y ſont que de la groſſeur d'une geniſſe de deux ans *(l)*.

(k) On trouve, dans l'Amérique ſeptentrionale, des *cornes* qui ont dû appartenir à un animal d'une grandeur prodigieuſe; on en trouve de pareilles en Irlande. Ces cornes ſont branchues, &c. Voyage de Pierre Kalm, *tome II, page* 435.

(l) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, page* 37.

Pontoppidam assure que les rennes périssent dans tous les pays du monde, à l'exception de ceux du nord, où il faut même qu'ils habitent les montagnes; mais il ajoute des choses moins croyables, en disant que leur bois est mobile, de façon que l'animal peut le plier en avant ou en arrière, & qu'il a au-dessus des paupières une petite ouverture dans la peau, par laquelle il voit un peu, quand une neige trop abondante l'empêche d'ouvrir les yeux. Ce dernier fait me paroît imaginé, d'après l'usage des Lappons, qui se couvrent les yeux d'un morceau de bois fendu, pour éviter le trop grand éclat de la neige, qui les rend aveugles en peu d'années, lorsqu'ils n'ont pas l'attention de diminuer, par cette précaution, le reflet de cette lumière trop blanche, qui fait grand mal aux yeux *(m)*.

Une chose remarquable dans ces animaux, c'est le craquement qui se fait entendre dans tous leurs mouvemens, il n'est pas même nécessaire pour cela, que

---

(m) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger. Juin* 1756.

leurs jambes ſoient en mouvement. Il ſuffit de leur cauſer quelque ſurpriſe ou quelque crainte en les touchant, pour que ce craquement ſe faſſe entendre. On aſſure que la même choſe arrive à l'élan; mais nous n'avons pas été à portée de le vérifier.

Swe. del... C. Baron Sculp.

LA FEMELLE DU RENNE.

ADDITION

de l'Éditeur Hollandois

(M. le Professeur Allamand).

L'ÉLAN, LE CARIBOU & LE RENNE.*

« C'EST avec raison que M. de Buffon croit que l'Élan de l'Europe, se trouve aussi dans l'Amérique septentrionale, sous le nom d'*Orignal (a)*. S'il y a quelque différence entre les animaux désignés par ces deux noms, elle ne consiste guère que dans la grandeur, qui, comme l'on sait, varie beaucoup suivant le climat & la nourriture; & encore même n'est-il pas bien décidé quels sont ceux qui sont les plus grands. M. de Buffon croit que ce

* Édition de Hollande, *in*-4.° *tome XV, page* 50.

(a) Voyez le tome XII, *in*-4.° de cet Ouvrage, Édition de Hollande, *page* 46.

ſont ceux d'Europe *(b)*; & il eſt naturel de le croire, puiſque l'on voit que les mêmes animaux ſont conſtamment plus petits dans le nouveau monde que dans l'ancien continent; cependant la plupart des Voyageurs nous repréſentent l'orignal comme plus grand que notre élan. M. Dudley, qui en a envoyé une très-bonne deſcription à la Société royale, dit, que ſes chaſſeurs en ont tué un qui étoit haut de plus de dix pieds *(c)*; il a beſoin d'une pareille taille pour porter les énormes cornes dont ſa tête eſt chargée, & qui pèſent cent cinquante & même juſqu'à trois ou quatre cents livres, s'il en faut croire la Hontan *(d)*.

Mylord duc de Richemont, qui ſe fait un plaiſir de raſſembler, pour l'utilité publique, tout ce qui peut contribuer à la perfection des Arts & à l'augmentation

---

(b) Ibidem, page 48.

(c) Voyez les *Tranſactions philoſophiques*, pour l'année 1721, *n.°* 368, *page* 165.

(d) Voyez le *tome XII, in*-4.° de cet Ouvrage, Édition de Hollande, *page* 47.

de

de nos connoiſſances en Hiſtoire Naturelle, a eu une femelle d'orignal, qui lui avoit été envoyée par M. le Général Carleton, Gouverneur du Canada, en 1766. Elle n'avoit alors qu'une année, & elle a vécu pendant neuf ou dix mois dans ſon parc de Goedvoed. Quelque temps avant qu'elle mourût, il en fit faire un deſſin fort exact, qu'il a eu la bonté de me communiquer. J'ai cru qu'on le verroit ici avec plaiſir (*planche 11, édition de Hollande*), pour ſuppléer à celui que M. de Buffon n'a pas eu le temps de faire achever à Paris. Comme cette femelle étoit encore jeune, elle n'avoit guère plus de cinq pieds de hauteur : ſa couleur étoit d'un brun-foncé pardeſſus le corps, & plus clair pardeſſous.

J'ai auſſi reçu du Canada la tête d'une femelle d'orignal plus âgée. Sa longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'aux oreilles, eſt de deux pieds trois pouces : ſa circonférence, priſe des oreilles, eſt de deux pieds huit pouces, & près de la bouche d'un pied dix pouces : ſes oreilles ſont longues de neuf pouces; mais, comme cette tête eſt deſſéchée, on comprend

que ces dimenſions ſont plus petites que dans l'animal vivant.

M. de Buffon eſt auſſi dans l'idée que le caribou de l'Amérique eſt le renne de Lapponie *(e)*; & l'on ne peut pas refuſer de ſe rendre aux raiſons par leſquelles il appuie ſon ſentiment. J'ai donné une planche du renne, qui ne ſe trouve point dans l'édition de Paris, c'eſt la onzième du douzième tome: elle eſt une copie de celle qui a été publiée par le fameux peintre & graveur Ridinger, qui a deſſiné l'animal d'après nature. Ici je crois devoir ajouter une autre planche, qui repréſente le caribou d'Amérique *(f)*. C'eſt encore au duc de Richemont que j'en ſuis redevable. Cet animal lui a été envoyé du Canada, & il a vécu aſſez long-temps dans ſon parc: ſon bois ne faiſoit que commencer à pouſſer quand il a été deſſiné. Quoique je ne puiſſe rien dire pour l'éclairciſſement de cette planche, je ſuis

---

(e) Voyez le *tome XII*, *in*-4.° de cet Ouvrage, Édition de Hollande, *page* 47.

(f) *Planche III*, *tome XV*, *in*-4.° Édition de Hollande.

persuadé qu'on la verra ici avec plaisir; c'est la seule qui représente au vrai le caribou. En la comparant avec celle du renne, il paroîtra d'abord qu'il y a une assez grande différence entre les deux animaux qui y sont représentés; mais l'absence des cornes dans le caribou, change beaucoup sa physionomie. La différence entre ce caribou & le renne, paroîtra encore plus marquée, si l'on jette les yeux sur la *planche IV (g)*. Elle représente un animal qui a été vu en 1769 à la foire d'Amsterdam. S'il en faut croire les matelots qui le faisoient voir, il avoit été pris dans la mer du nord, à 76 degrés de latitude, & environ à cinquante lieues de terre. Le capitaine Bré, de Schiedam, qui commandoit un vaisseau destiné à la pêche de la baleine, vit quatre de ces animaux nageant en pleine-mer; il fit mettre d'abord quelques hommes dans la chaloupe, qui les suivirent à force de rame pendant près de trois heures sans pouvoir les atteindre : enfin ils en

(g) *Volume XV, in-4.°* Édition de Hollande.

attrapèrent deux qui étoient jeunes, l'un eſt mort avant que d'arriver en Hollande, & l'autre eſt celui dont je donne la figure, & qui a été montré à Amſterdam. Voilà l'hiſtoire de la priſe de cet animal, telle qu'elle a été racontée par des matelots, qui diſoient en avoir été les témoins. On ne ſera pas fort diſpoſé à la croire : la circonſtance de ces animaux, nageant à cinquante lieues de toute terre, eſt plus que ſuſpecte. Le capitaine Bré auroit pu me donner là-deſſus des informations plus ſûres ; auſſi ai-je voulu m'adreſſer à lui pour lui en demander ; mais j'ai appris qu'il étoit parti pour un nouveau voyage, dont il n'eſt pas encore de retour.

Quoi qu'il en ſoit de cette hiſtoire, cet animal venoit ſûrement d'un pays très-froid ; la moindre chaleur l'incommodoit, & pour le rafraîchir on lui jetoit ſouvent des ſeaux d'eau ſur le corps, ſans que ſon poil en parût mouillé : il n'y eut pas moyen de le conſerver long-temps en vie ; il mourut au bout de quatre mois à Groningue, où on le faiſoit voir pour de l'argent. On le donnoit pour un renne, & c'en étoit véritablement un,

Il reſſembloit fort à ce daim de Groënland, dont M. Edwards nous a conſervé la figure, & que M. de Buffon a pris pour un renne *(h)*. Ces deux animaux ne diffèrent preſque qu'en ce que le bois de ce daim eſt ſans empaumures ; mais les variétés que M. Daubenton a trouvées entre les bois de renne qui ſont dans le Cabinet du Roi, nous prouvent aſſez que les empaumures n'ont rien de conſtant dans ces animaux, & que les caractères diſtinctifs qu'on en voudroit tirer, ſont très-équivoques.

(h) Voyez le *tome XII, in*-4.° de cet Ouvrage, *page* 46, Édition de Hollande.

DESCRIPTION DU RENNE*,

(*Par M. le Profeſſeur Allamand*).

Le Renne, qui eſt repréſenté dans la *planche IV*, étoit un mâle. La couleur de ſon poil étoit d'un gris-cendré à l'extrémité, mais blanche vers ſa racine. Tout ſon corps étoit couvert d'un duvet fort épais, d'où ſortoient en divers endroits quelques poils aſſez roides, dont la pointe étoit brune. La partie inférieure de ſon cou ſe faiſoit remarquer par des poils de huit à neuf pouces, dont elle étoit toute couverte, & qui étoient beaucoup plus fins que des crins, & d'un beau blanc. Le bout de ſon muſeau étoit noir & velu. Chacune des perches de ſon bois étoit

* Hiſtoire Naturelle, *tome XV, in-4.° page* 52, Édition de Hollande.

chargée de trois andouillers ; ceux qui sortoient de la partie inférieure étoient dirigés en avant sur le front ; ils se terminoient tous en pointe, & ce n'étoit qu'à l'extrémité supérieure de chaque perche qu'on remarquoit des empaumures ; mais vraisemblablement il en auroit paru d'autres, si l'animal avoit vécu plus long-temps : je vois par un dessin que M. Camper a fait de cet animal, lorsqu'il étoit plus âgé de quatre mois, & qu'il a eu la bonté de me communiquer, que les empaumures du haut du bois s'étoient élargies, qu'elles commençoient à former de nouveaux andouillers, & que ceux qui sont représentés pointus dans notre planche, avoient acquis plus de largeur.

Ce renne avoit les jambes plus courtes, mais plus fortes & plus grosses que celles du cerf. Ses sabots étoient aussi beaucoup plus larges, & par-là même plus propres à le soutenir sur la neige ; le bout de l'un étoit placé sur l'extrémité de l'autre. Voici les dimensions de ses principales parties.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps meſuré en ligne droite, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus.....	4.	8.	//
Hauteur du train de devant.....	2.	8.	//
Hauteur du train de derrière.....	3.	2.	//
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine des cornes.....	//	7.	6.
Longueur des cornes.....	1.	//	//
Longueur de l'andouiller, qui eſt dirigé au-devant de la tête.....	//	4.	9.
Diſtance entre les cornes..	//	2.	6.
Diſtance entre les deux naſeaux.....	//	1.	2.
Diſtance d'un œil à l'autre.....	//	5.	//
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....	//	1.	6.
Hauteur des jambes de derrière juſqu'à l'abdomen..	2.	1.	//
Longueur de la queue....	//	6.	//
Circonférence du corps, priſe autour du ventre.....	4.	2.	//

Ce renne n'eſt pas le ſeul qui ait paru dans nos provinces ; M. le Profeſſeur Camper en a reçu un qui malheureuſe-

ment n'a vécu chez lui que vingt-quatre heures. Sa prompte mort eſt une perte pour l'Hiſtoire Naturelle ; ſi cet animal avoit pu être obſervé, pendant quelque temps, par un homme auſſi exact & pénétrant que M. Camper, nous ſerions parfaitement inſtruits de tout ce qui le regarde. Cependant nous avons lieu de nous féliciter qu'il ſoit tombé en ſi bonnes mains. M. Camper l'a anatomiſé avec ſoin, & il m'en a envoyé une deſcription très-intéreſſante, qui le fera connoître mieux qu'il ne nous eſt connu par tout ce que les autres en ont dit juſqu'à préſent ; on la lira ici avec plaiſir ; la voici donc telle qu'il a bien voulu me la communiquer.

OBSERVATIONS

SUR LE RENNE,

Faites à Groningue par M. le Profeſſeur P. Camper.

LE RENNE qu'on m'avoit envoyé de la Lapponie par Dronthem & Amſterdam, arriva à Groningue le 21 juin 1771.

Il étoit fort foible, non-ſeulement à cauſe de la fatigue du voyage & de la chaleur du climat, mais probablement ſur-tout à cauſe d'un ulcère entre le bonnet ou deuxième eſtomac & le diaphragme, dont il mourut le lendemain. Dès qu'il fut chez moi, il mangea avec appétit de l'herbe, du pain & autres choſes qu'on lui préſenta, & il but aſſez copieuſement. Il ne mourut point faute de nourriture; car, en l'ouvrant, je trouvai ſes eſtomacs & ſes boyaux remplis. Sa mort fut lente & accompagnée de convulſions qui étoient tantôt univerſelles, & tantôt uniquement viſibles à la tête: les yeux ſur-tout en ſouffrirent beaucoup.

C'étoit un mâle âgé de quatre ans. Tous les os de ſon ſquelette offroient encore les épiphyſes, ce qui prouve qu'il n'avoit pas atteint ſon plein accroiſſement, auquel il ne ſeroit parvenu qu'à l'âge de cinq ans. Ainſi, on en peut conclure que cet animal peut vivre au moins vingt ans.

La couleur du corps étoit brune & mêlée de noir, de jaune & de blanc; le poil du ventre & ſur-tout des flancs, étoit blanc avec des pointes brunes,

comme dans les autres bêtes fauves. Celui des jambes étoit d'un jaune-foncé; celui de la tête tiroit sur le noir; celui des flancs étoit très-touffu; celui du cou & du poitrail étoit aussi fort épais & très-long.

Le poil qui couvroit le corps étoit si fragile, qu'il se cassoit transversalement dès qu'on le tiroit un peu; il étoit d'une figure ondoyée, & d'une substance assez semblable à celle de la moëlle des joncs dont on fait les nattes; sa partie fragile étoit blanche. Le poil de la tête, du dessous du cou & des jambes jusqu'aux ongles, n'avoit point cette fragilité; il étoit au contraire aussi fort que celui d'une vache.

La couronne des sabots étoit recouverte de tous côtés d'un poil fort long. Les pieds de derrière avoient entre les doigts une pellicule assez large, faite de la peau qui couvroit le corps, mais parsemée de petites glandes.

A la hauteur des couronnes des sabots, il y avoit une espèce de canal qui pénétroit jusqu'à l'articulation du canon avec les osselets des doigts; il étoit de la largeur du tuyau d'une plume à écrire, &

rempli de fort longs poils. Je n'ai pas pu découvrir un ſemblable canal aux pieds de devant, & j'en ignore l'uſage.

La figure de cet animal différoit beaucoup de celle qui a été décrite par les Auteurs qui en ont parlé, & de celle que j'ai deſſiné il y a deux ans, & cela parce qu'il étoit extrêmement maigre. M.rs Linnæus, les Auteurs de l'Encyclopédie & Edwards le dépeignent tous fort gras, & par conſéquent plus rond & plus épais.

Voici les dimenſions de ſes principales parties, priſes avec le pied de Groningue, qui eſt un peu moins long que celui de France.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'à la nuque du cou.....	1.	2.	0.
Hauteur verticale de la tête, là où elle eſt la plus groſſe.....	0	8.	0
Longueur des oreilles....	0	5.	0
Longueur des vertèbres du cou, entre la tête & la première côte.....	1.	0	0.
Longueur du corps, depuis l'épaule juſqu'à l'extrémité de l'iſchion.....	3.	6.	0

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de l'omoplate..	1.	//	//
Longueur de l'os du bras.	//	11.	//
Longueur du canon.....	//	9.	//
Longueur des doigts du pied de devant avec les sabots.....	//	5.	6.
Longueur de l'os de la jambe.....	1.	//	//
Longueur du canon.....	1.	//	//
Longueur des doigts du pied de derrière avec les sabots.....	//	6.	//
Hauteur du train de devant.....	3.	//	//
Longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus....	5.	//	//
Distance entre l'os des iles & la rotule.....	1.	4.	//
Distance entre l'extrémité de l'ischion & la rotule.....	1.	4.	//
Hauteur de la partie inférieure du corps pardessus terre.....	1.	6.	//
Distance entre le poitrail & le penis.....	2.	//	//
Longueur de l'espace qu'occupent les côtes dans les flancs du squelette.....	1.	//	//

« Les yeux ne diffèrent pas de ceux du daim ou du cerf; sa prunelle est transf-

verſale, & l'iris brun tirant ſur le noir; ſes larmiers, ſemblables à ceux des cerfs, ſont remplis d'une matière blanchâtre, réſineuſe, & plus ou moins tranſparente. Il y a deux points lacrymaux & deux canaux, comme dans le daim. La paupière ſupérieure a des cils fort longs & noirs, elle n'eſt pas percée, comme l'ont prétendu quelques Auteurs, elle eſt entière. L'évêque Pontoppidam, & ſur ſon autorité M. Haller, ont même voulu rendre raiſon de cette perforation de la paupière; ils l'ont jugée néceſſaire dans un pays preſque toujours couvert de neige, dont la blancheur auroit pu nuire, par ſon éclat, aux yeux de ces animaux ſans ce ſecours. Les hommes faits pour pouvoir vivre dans tous les climats, prévienent autant qu'ils peuvent la cécité par des voiles, ou de petites machines trouées, qui affoibliſſent l'éclat de la lumière: le renne, fait pour ce ſeul climat, n'avoit pas beſoin de ce mécaniſme; mais il a cette membrane ou paupière interne, ſi viſible dans les oiſeaux, & qui ſe trouve dans pluſieurs quadrupèdes, ſans y être mobile que dans un petit nombre. Cette

membrane n'eſt pas non plus percée dans le renne; elle peut couvrir toute la cornée, juſqu'au petit angle de l'œil.

Son nez eſt fort large, comme dans les vaches, & le muſeau eſt plus ou moins plat, couvert d'un poil long griſâtre, & qui s'étend juſqu'à l'intérieur des narines. Les lèvres ſont auſſi revêtues de poils, excepté un petit bord qui eſt noirâtre, dur & très-poreux. Les narines ſont fort éloignées l'une de l'autre. La lèvre inférieure eſt étroite, & la bouche très-fendue, comme dans la brebis.

Il a huit dents inciſives à la mâchoire inférieure, mais très-petites, & très-lâchement attachées; il n'en a point à la mâchoire ſupérieure, non plus que les autres ruminans, mais j'ai cru y remarquer des crochets, quoiqu'ils ne paroiſſent pas encore hors des gencives; dans la mâchoire inférieure, je n'en ai vu aucun indice. Les chevaux en ont aux deux mâchoires, mais il eſt rare que les jumens en aient; les daims, tant mâles que femelles, n'en ont preſque jamais; mais j'ai préparé cet été la tête d'une biche nouvellement née, qui a un très-grand crochet à la mâ-

choireſupérieure du côté gauche. La Nature varie trop dans cette partie pour qu'on puiſſe y déterminer rien de conſtant. Il y a ſix dents mâchelières à chaque côté des deux mâchoires, c'eſt-à-dire, qu'il y en a vingt-quatre en tout.

Je n'ai rien à remarquer au ſujet des cornes, elles ne faiſoient que de naître; l'une avoit un pouce, & l'autre un pouce & demi de hauteur: leur baſe étoit ſituée entre l'orbite & l'occiput, un peu plus près de ce dernier. Le poil qui les couvroit étoit joliment contourné, & d'un gris tirant ſur le noir; en le voyant d'une certaine diſtance, on auroit pris les deux touffes de ce poil pour deux grandes ſouris poſées ſur la tête de l'animal.

Le cou eſt court, & un peu plus arqué que celui de la brebis, mais moins que celui du chameau. Le corps paroît robuſte; le dos eſt un peu élevé vers les épaules, & aſſez droit par-tout ailleurs, quoique les vertèbres ſoient un peu formées en arc.

La queue eſt fort petite, recourbée en bas & très-garnie de poils.

Les teſticules ſont très-petits, & ne pa-

roiſſent point hors du corps. La verge n'eſt pas grande ; le prépuce eſt ſans poil, comme un nombril ; il eſt fort ridé en dedans, & chargé ou couvert d'une croûte pierreuſe.

Les ſabots ſont grands, longs & convexes en dehors ; mais ils n'avoient pas les bouts placés les uns ſur les autres, comme ceux du renne que j'ai deſſiné il y a deux ans. Les ergots ſont auſſi fort longs, & ceux des pieds extérieurs touchoient à terre quand l'animal étoit debout, mais ceux des pieds poſtérieurs étoient placés plus haut, & ne deſcendoient pas ſi bas ; auſſi les os des doigts en ſont-ils plus courts.

Ces huit ergots étoient creux, apparemment parce que l'animal ne les uſoit pas.

Les inteſtins étoient exactement ſemblables à ceux du daim. Il n'y avoit point de véſicule du fiel ; les reins étoient liſſes & ſans diviſion ; les poumons étoient grands ; la trachée-artère étoit extrêmement large.

Le cœur étoit d'une grandeur médiocre, &, comme celui du daim, ne contenoit qu'un ſeul oſſelet. Cet oſſelet ſou-

tient la baſe de la valvule ſémilunaire de l'aorte, qui eſt oppoſée aux deux autres, ſur leſquelles les artères coronaires du cœur prennent leur origine. Ce même oſſelet donne de la fermeté à la cloiſon membraneuſe, qui eſt entre les deux ſinus du cœur, & à la baſe de la valvule triglochine du ventricule droit.

Ce qui m'a paru de plus remarquable dans cet animal, eſt une poche membraneuſe & fort large, placée ſous la peau du cou, & qui prenoit ſon origine entre l'os hyoïde & le cartilage thyroïde par un canal conique; ce canal alloit en s'élargiſſant, & ſe changeoit en une eſpèce de ſac membraneux, ſoutenu par deux muſcles oblongs; ces muſcles tirent leur origine de la partie inférieure de l'os hyoïde, préciſément là où la baſe, l'os graniforme & les cornes ſe réuniſſent.

Ces muſcles ſont plats, minces, larges d'un demi-pouce, & deſcendent des deux côtés de la poche juſqu'au milieu du ſac, où les fibres ſe ſéparent & ſe perdent dans la membrane extérieure & muſculeuſe de la poche; ils relèvent & ſoutiennent cette partie à peu-près comme les crémaſtères

soutiennent & élèvent le péritoine, qui est autour des testicules dans les singes & autres animaux semblables.

Cette poche s'ouvre dans le larynx, sous la racine de l'épiglotte, par un large orifice, qui admettoit mon doigt très-aisément.

Lorsque l'animal fait sortir avec force l'air des poumons, comme quand il fait des mugissemens, l'air tombe dans cette poche, l'enfle & cause nécessairement une tumeur considérable à l'endroit indiqué; le son doit aussi nécessairement changer beaucoup par-là; les deux muscles vident la poche de l'air quand l'animal cesse de mugir.

J'ai démontré, il y a vingt ans, une semblable poche dans plusieurs papions & guenons; &, l'année passée, j'ai eu occasion de faire voir à mes auditeurs qu'il y en avoit une double dans l'orang-outang: j'en donnerai la description & la figure dans un Mémoire que je me propose de publier, sur la voix de l'homme & de plusieurs animaux. Je ne saurois déterminer si la femelle renne a cette

poche comme le mâle : dans les ſinges, les deux ſexes en ſont pourvus ; je ne me ſouviens pas de l'avoir trouvée dans le daim ; la biche ne l'a pas. »

ADDITION

A l'article du Lièvre[1]*; de l'Écureuil*[2]*, avec un animal anonyme; un autre auquel nous avons donné la dénomination de* Rat de Madagascar; *enfin un autre que nous appelons* Taguan *ou* grand Écureuil volant[3].

DU LIÈVRE.

TOUT le monde sait que les Lièvres se forment un gîte, & qu'ils ne creusent pas profondément la terre comme les

[1] Tome II, *page* 96.
[2] Tome II, *page* 269.
[3] Tome IV, *page* 24.

lapins pour ſe faire un terrier ; cependant j'ai été informé par M. Hettlinger, habile Naturaliſte, qui fait travailler actuellement aux mines des Pyrénées, que, dans les montagnes des environs de Baigory, les lièvres ſe creuſent ſouvent des tanières entre des rochers, choſe, dit-il, qu'on ne remarque nulle part *(a)*.

On ſait auſſi que les lièvres ne ſe tiennent pas volontiers dans les endroits qu'habitent les lapins ; mais il paroît que réciproquement les lapins ne multiplient pas beaucoup dans les pays où les lièvres ſont en grand nombre.

« Dans la Norwège (dit Pontoppidam) les lapins ne ſe trouvent que dans peu d'endroits, mais les lièvres ſont en fort grand nombre, leur poil brun & gris en été devient blanc en hiver ; *ils prennent & mangent les ſouris comme les chats ;* ils ſont plus petits que ceux du Danemarck *(b)*. »

(a) Extrait d'une lettre écrite par M. Hettlinger à M. de Buffon, datée de Baigory, le 16 juillet 1774.

(b) Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger, Juin* 1756.

Je doute fort que ces lièvres mangent des ſouris, d'autant que ce n'eſt pas le ſeul fait merveilleux ou faux que l'on puiſſe reprocher à Pontoppidam.

« A l'Iſle-de-France, dit M. le vicomte de Querhoënt, les lièvres ne ſont pas plus grands que les lapins de France, ils ont la chair blanche, & ils ne font point de terriers; leur poil eſt plus liſſe que celui des nôtres, & ils ont une grande tache noire derrière la tête & le cou; ils ſont très-répandus. »

M. Adanſon dit auſſi que les lièvres du Sénégal ne ſont pas tout-à-fait comme ceux de France, qu'ils ſont un peu moins gros, qu'ils tiennent par la couleur du lapin & du lièvre, que leur chair eſt délicate & d'un goût exquis *(c)*.

DE L'ÉCUREUIL.

LES ÉCUREUILS ſont plutôt des animaux

(c) Voyage au Sénégal, par M. Adanſon, *page* 25.

originaires des terres du nord que des contrées tempérées; car ils ſont ſi abondans en Sibérie, qu'on en vend les peaux par milliers. Les Sibériens, à ce que dit M. Gmelin, les prennent avec des eſpèces de trapes, faites à peu-près comme des quatre en chiffres, dans leſquels on met pour appât un morceau de poiſſon fumé, & on tend ces trapes ſur les arbres *(d)*.

Nous avons déjà parlé des écureuils noirs, qui ſe trouvent en Amérique. M. Aubry, Curé de Saint-Louis, a dans ſon cabinet un écureuil qui lui a été envoyé de la Martinique, qui eſt tout noir; ſes oreilles n'ont preſque point de poil ou du moins n'ont qu'un petit poil très-court, ce qui le diſtingue des autres écureuils.

M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, dit qu'il n'y a à la Guyane qu'une ſeule eſpèce d'écureuil, qu'il ſe tient dans les bois, que ſon poil eſt rougeâtre, & qu'il n'eſt pas plus grand que

(d) Voyage de Gmelin en Sibérie, *tome II, page* 232.

le

le rat d'Europe, qu'il vit de graine de *Maripa*, d'*Aoura*, de *Comana*, &c. qu'il fait ſes petits dans des trous d'arbres au nombre de deux, qu'il mord comme le rat, & que cependant il s'apprivoiſe aiſément, que ſon cri eſt un petit ſifflement, qu'on le voit toujours ſeul ſautant de branche en branche ſur les arbres.

Je ne ſuis pas bien aſſuré que cet animal de la Guyane, dont parle M. de la Borde, ſoit un véritable écureuil, parce que ces animaux, en général, ne ſe trouvent guère dans les climats très-chauds, tel que celui de la Guyane. Leur eſpèce eſt au contraire fort nombreuſe & très-variée dans les contrées tempérées & froides, de l'un & de l'autre continent.

« On trouve (dit M. Kalm) pluſieurs eſpèces d'écureuils en Penſilvanie, & l'on élève de préférence la petite eſpèce (l'écureuil de terre), parce qu'il eſt le plus joli, quoiqu'aſſez difficile à apprivoiſer. Les grands écureils font beaucoup de dommages dans les plantations de maïs; ils montent ſur les épis & les coupent en deux pour en manger la

moëlle ; ils arrivent quelquefois par centaines dans un champ, & le détruiſent ſouvent dans une ſeule nuit. On a mis leur vie à prix pour tâcher de les détruire ; on mange leur chair, mais on fait peu de cas de la peau *(e)*. . . . . Les écureuils gris ſont fort communs en Penſilvanie, & dans pluſieurs autres parties de l'Amérique ſeptentrionale. Ils reſſemblent à ceux de Suède pour la forme, mais en été & en hiver, ils conſervent leur poil gris, & ils ſont auſſi un peu plus gros. Ces écureuils font leurs nids dans des arbres creux avec de la mouſſe & de la paille. Ils ſe nourriſſent des fruits des bois, mais ils préfèrent le maïs. Ils ſe font des proviſions pour l'hiver, & ſe tiennent dans leur magaſin dans le temps des grands froids. Non-ſeulement ces animaux font beaucoup de tort aux maïs, mais encore aux chênes dont ils coupent la fleur dès qu'elle vient à paroître, en ſorte que ces arbres rapportent très-peu de gland. . . . . On prétend qu'ils ſont actuellement plus

---

(e) Voyage de Kalm, *tome II, page* 245.

nombreux qu'autrefois dans les campagnes de la Penſilvanie, & qu'ils ſe ſont multipliés à meſure qu'on a augmenté les plantations de maïs, dont ils font leur principale nourriture *(f)*. »

ANIMAL ANONYME.

Nous donnons ici *(planche XX)* la figure d'un animal nouveau, c'eſt-à-dire inconnu à tous les Naturaliſtes, dont le deſſin a été fait par M. le chevalier Bruce, qui m'a permis de le faire copier: cet animal dont nous ignorons le nom, & que nous appellerons l'*Anonyme*, en attendant qu'on nous diſe ſon nom, a quelques rapports avec le lièvre; & d'autres avec l'écureuil. Voici ce que M. Bruce m'en a laiſſé par écrit:

« Il exiſte dans la Lybie, au midi du lac qu'on appeloit autrefois *Palus Tritonides*, un très-ſingulier animal, de neuf à dix pouces de long, avec les oreilles preſque auſſi longues que la moitié du

(f) Voyage de Kalm, *tome II, page* 450.

corps & larges à proportion, ce qui ne ſe trouve dans aucun animal quadrupède, à l'exception de la chauve-ſouris *oreillard*. Il a le muſeau preſque comme le renard, & cependant il paroît tenir de plus près à l'écureuil; il vit ſur les palmiers & en mange le fruit; il a les ongles courts qu'il peut encore retirer; c'eſt un très-joli animal, ſa couleur eſt d'un blanc mêlé d'un peu de gris & de fauve-clair, l'intérieur des oreilles n'eſt nu que dans le milieu, elles ſont couvertes d'un petit poil brun mêlé de fauve, & garnies en dedans de grands poils blancs, le bout du nez noir, la queue fauve & noire à ſon extrémité, elle eſt aſſez longue, mais d'une forme différente de celle des écureuils, & tout le poil, tant du corps que de la queue, eſt très-doux au toucher.

Du Rat de Madagascar.

Nous donnons ici la figure *(planche XXI)* d'un petit animal de Madagaſcar, qui a été deſſiné vivant chez Madame la comteſſe de Marſan; il nous paroît approcher de l'eſpèce de l'écureuil ou de celle du palmiſte plus que de celle

e del. Mme Mmsard sc.

L'ANIMAL ANONYME.

du rat, car on nous a assuré qu'on le trouvoit sur les palmiers; nous n'avons pu obtenir de plus amples indications sur cet animal. On doit seulement observer que, comme il n'a point d'ongles saillans aux pieds de derrière ni à ceux de devant, il paroît faire une espèce particulière très-différente de celle des rats, & s'approcher de l'écureuil & du palmiste. Il semble qu'on peut rapporter à cet animal le rat de la côte sud-oueſt de Madagascar, dont parlent les Voyageurs hollandois, car ils disent que ces rats se tiennent sur les palmiers, en mangent les fruits, qu'ils ont le corps long, le museau aigu, les pieds courts & une longue queue tachetée *(g)*. Ces caractères s'accordent assez avec ceux que présente la figure que nous donnons ici du rat de Madagascar, pour qu'on puisse croire qu'il est de cette espèce.

Il a vécu plusieurs années chez Madame la comtesse de Marsan; il avoit les mouvemens très-vifs, mais un petit cri

(g) Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales, *tome I, pages* 413 *& suiv.*

plus foible que celui de l'écureuil & à peu-près ſemblable ; il mange auſſi comme les écureuils avec ſes pattes de devant, relevant ſa queue, ſe dreſſant & grimpant auſſi de même en écartant les jambes ; il mord aſſez ſerré & ne s'apprivoiſe pas ; on l'a nourri d'amandes & de fruits ; il ne ſortoit guère de ſa caiſſe que la nuit, & il a très-bien paſſé les hivers dans une chambre où le froid étoit tempéré par un peu de feu.

DU TAGUAN

ou *GRAND ÉCUREUIL VOLANT.*

Nous avons dit [1] qu'il exiſte de plus grands polatouches que ceux dont nous avons donné la deſcription, & que nous avions au Cabinet une peau qui ne peut provenir que d'un animal plus grand que le polatouche ordinaire. M. Daubenton a fait la deſcription de cette peau *(Tome XX, pag.* 133, *Edit. en trente-un volumes)*; cette peau a en effet cinq pouces & demi de

[1] Tome IV, *page* 31.

D. Seve del. Cath. Haussard Sc.

LE RAT DE MADAGASCAR.

long, tandis que la peau du polatouche ordinaire n'a guère que quatre pouces de longueur; mais cette différence n'eſt rien en comparaiſon de celle qui ſe trouve pour la grandeur entre notre polatouche & le taguan des Indes orientales, dont la dépouille a été envoyée de *Mahé* à S. A. S. Monſeigneur le Prince de Condé, qui a eu aſſez de bonté pour me le faire voir & en conférer avec moi. (Nous en donnons ici la figure *Planch. XXII.*) Ce grand écureuil volant, conſervé dans le très-riche cabinet de Chantilly, a vingt-trois pouces de longueur, depuis le bout du nez juſqu'à l'extrémité du corps; il ſe trouve non-ſeulement à Mahé, mais aux îles Philippines, & vraiſemblablement dans pluſieurs autres endroits des Indes méridionales; celui-ci a été pris dans les terres voiſines de la côte du Malabar; c'eſt un géant en comparaiſon du polatouche de Ruſſie & même de celui d'Amérique; car communément ceux-ci n'ont que quatre pouces & demi ou cinq pouces tout au plus. Néanmoins le taguan reſſemble pour la forme au polatouche dont il a les principaux caractères, tel

que le prolongement de la peau qui eſt tout-à-fait conforme ; mais, comme il en diffère exceſſivement par la grandeur & aſſez évidemment par d'autres caractères que je vais indiquer, on doit en faire une eſpèce ſéparée de celle du polatouche, & c'eſt par cette raiſon que nous l'avons indiqué par le nom de *Taguan* qu'il porte aux îles Philippines, ſelon le témoignage de quelques Voyageurs.

Le taguan diffère donc du polatouche, 1.° par la grandeur, ayant vingt-trois pouces de long, tandis que le polatouche n'en a pas cinq. 2.° Par la queue qui a près de vingt-un pouces, tandis que celle du polatouche n'a guère que trois pouces & demi; d'ailleurs la queue n'eſt point aplatie comme celle du polatouche, mais de forme ronde, aſſez ſemblable à celle du chat, & couverte de longs poils bruns-noirâtres. 3.° Il paroît que les yeux & les oreilles de ce grand écureuil volant, ſont placés & enfoncés comme ceux du polatouche, & que les mouſtaches noires, ſont relativement les mêmes; mais la tête de ce grand écureuil volant eſt moins groſſe à proportion du corps que celle du

polatouche. 4.° La face eſt toute noire; les côtés de la tête & des joues ſont mêlés de poils noirâtres & de poils blancs; le deſſus du nez & le tour des yeux ſont couverts des mêmes poils noirs, roux & blancs; derrière les oreilles ſont de grands poils brun-muſc ou minime, qui couvrent les côtés du cou, ce qui ne ſe voit point ſur le polatouche. Le deſſus de la tête & de tout le corps, juſqu'auprès de la queue, eſt jaſpé de poils noirs & blancs où le noir domine, car le poil blanc eſt noirâtre à ſon origine, & ne devient blanc qu'à un tiers de diſtance de ſon extrémité. Le deſſous du corps eſt d'un blanc gris-terne, & cette couleur s'étend juſque ſous le ventre. 5.° Le prolongement de la peau eſt couvert au-deſſus de poils d'un brun-muſc, & en deſſous de poils cendrés & jaunâtres. Les jambes ſont d'un roux-noir qui ſe réunit au-deſſus de la queue, & rend la partie ſupérieure de la queue brune; cette nuance de brun augmente imperceptiblement juſqu'au noir, qui eſt la couleur de l'extrémité de la queue. Les pieds de ce grand écureuil volant ont le même nom-

bre de doigts que ceux du polatouche; mais ces doigts ſont couverts de poils noirs, tandis que ceux du polatouche le ſont de poils blancs. Les ongles ſont courbes & aſſez minces, & leur empattement eſt large & crochu à l'extrémité, comme dans les chats; ces rapports & celui de la reſſemblance de la queue, a fait donner à cet animal la dénomination de *chat volant*, par ceux qui l'avoient apporté. Au reſte, le plus grand ongle des pieds de devant avoit cinq lignes & demie de longueur, & le plus grand ongle des pieds de derrière cinq lignes ſeulement, quoiqu'il ſoit d'une forme plus alongée que ceux de devant.

On peut voir *(planche XXIII)* la figure de cet animal rare que M. de Sève a deſſiné auſſi parfaitement que l'état de ſa dépouille pouvoit le permettre; nous lui avons donné le nom de *taguan*, en conſéquence d'un paſſage que nous avons trouvé dans les Voyageurs, & que je dois rapporter ici:

« Les îles Philippines ſont le ſeul endroit où l'on voit une eſpèce de chat

volant, de la grandeur des lièvres & de la couleur des renards, auxquels les Insulaires donnent le nom de *Taguan*. Ils ont des ailes comme les chauve-souris, mais couvertes de poil, dont ils se servent pour sauter d'un arbre sur l'autre, à la distance de trente palmes *(h)*. »

Après avoir rédigé cet article, l'Ouvrage de M. Vosmaër, qui contient la description de quelques animaux quadrupèdes & de quelques oiseaux, m'est tombé entre les mains; j'y ai vu avec plaisir la description de ce grand écureuil volant, & quelques notices au sujet du polatouche ou petit écureuil volant.

M. Vosmaër dit, qu'il a vu deux petits polatouches vivans, mais qu'ils n'ont pas vécu long-temps à la ménagerie de S. A. S. Monseigneur le Prince d'Orange.

« Ils dormoient, dit-il, presque toute la journée; quand on les poussoit vivement, ils faisoient bien un petit saut

(h) Histoire générale des Voyages, *tome X, page* 410.

comme pour voler, mais ils s'eſquivoient d'abord avec frayeur, car ils ſont peureux; ils aiment beaucoup la chaleur, & ſi on les découvroit, ils ſe fourroient au plus vîte ſous de la laine qu'on leur donnoit pour ſe coucher; leur nourriture étoit du pain trempé, des fruits, &c. qu'ils mangeoient de la même façon que les écureuils avec leurs pattes de devant & aſſis ſur leur derrière. A l'approche de la nuit on les voyoit plus en mouvement, la différence du climat influe certainement beaucoup dans le changement de nature de ces petits animaux, qui paroiſſent fort délicats *(i)*. »

Ce que je viens de citer, d'après M. Voſmaër, eſt très-conforme à ce que j'ai vu moi-même ſur pluſieurs de ces petits animaux; j'en ai encore actuellement un (17 mars 1775) vivant dans une cage, au fond de laquelle eſt une petite cabane faite exprès; il ſe tient tout le jour fourré dans du coton, & n'en ſort guère que le

(i) Deſcription d'un écureuil volant, par M. Voſmaër, *page* 9. Amſterdam, 1767.

ſoir pour prendre ſa nourriture; il a un très-petit cri, comme une ſouris qu'il ne fait entendre que quand on le force à ſortir de ſon coton; il mord même aſſez ſerré, quoique ſes dents ſoient très-petites; ſon poil eſt de la plus grande fineſſe au toucher; on a de la peine à lui faire étendre ſes membranes, il faut pour cela le jucher haut & l'obliger à tomber, ſans quoi il ne les développe pas; ce qu'il y a de plus ſingulier dans cet animal, c'eſt qu'il paroît extrêmement frileux, & je ne conçois pas comment il peut ſe garantir du froid pendant l'hiver dans les climats ſeptentrionaux, puiſqu'en France ſi on ne le tenoit pas dans la chambre, & qu'on ne lui donnât pas de la laine ou du coton pour ſe coucher & même pour s'envelopper, il périroit en peu de temps.

A l'égard du taguan ou grand écureuil volant, voici ce qu'en dit M. Voſmaër:

« Le polatouche décrit par M. de Buffon, a ſans contredit une grande conformité avec celui-ci; il a les membranes pareilles au polatouche, non pas pour

voler, mais pour ſe ſoutenir en l'air quand il ſaute de branche en branche.

Le grand écureuil volant que je décris *(k)*, ne m'a été envoyé qu'en peau deſſéchée. M. Allamand a donné une deſcription abrégée de cet animal, d'après un ſujet femelle, conſervé à Leyde dans le Cabinet de l'Académie.

Valentin eſt le premier qui en ait parlé; il dit, qu'il ſe trouve dans l'île de *Gilolo*, il appelle ces animaux des *Civettes volantes*; il dit qu'ils ont de fort longues queues à peu-près ſemblables à celles des guenons; lorſqu'ils ſont en repos, on ne voit point leurs ailes, ils ſont ſauvages & peureux; ils ont la tête rouſſe avec un mêlange de gris-foncé, les ailes ou plutôt les membranes, couvertes de poils en dedans & en dehors; ils mordent forte-

(k) Ce nom me paroît plus propre que celui de *Chat volant*, ſous lequel cet animal nous eſt autrement connu. La tête, les dents & les griffes ont plus de rapport avec les *Écureuils* que n'en a la ſimple queue velue, qui eſt particulière au chat. L'épithète de *volant* convient d'ailleurs aſſez à cauſe du grand ſaut que fait l'animal.

ment & ſont en état de briſer très-facilement une cage de bois dans une ſeule nuit, quelques-uns les appellent des *Singes volans;* ils ſe trouvent auſſi à l'île de Ternate, où l'on prit d'abord cet animal pour un écureuil, mais il avoit la tête plus effilée & reſſembloit davantage à un *coeſcoes*, ayant le poil gris depuis le muſeau avec une raie noire le long du dos juſqu'au derrière. La peau étoit adhérente au corps & s'étendoit; elle eſt garnie d'un poil plus blanc pardeſſous & blanc comme celui du ventre. Lorſqu'il ſaute d'un arbre à l'autre, il étend ſes membranes & il paroît comme s'il étoit aplati.

Dans l'Ouvrage de M. l'abbé Prevoſt, on trouve un paſſage relatif à cet animal, qu'il dit, d'après les Lettes édifiantes, ſe trouver aux îles Philippines, où on l'appelle *Taguan.*

J'ai vu quatre pièces relatives à cet animal, l'une au cabinet de Leyde, l'autre au cabinet de M. *Heeteren* à la Haye, tous deux femelles, de couleur châtain-clair ſur le corps, plus foncé ſur le dos, & le bout de la queue noirâtre; la différence

de ſexe ſe connoiſſoit à ſix petits mamelons placés à diſtance égale en deux rangs à la poitrine & au ventre ; les deux mâles étoient dans le cabinet de S. A. S. Monſeigneur le Prince d'Orange. »

Voici la deſcription que M. Voſmaër donne de cet animal.

Dimenſions priſes à la meſure du Rhin.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps de l'animal.....	1.	5.	//
Largeur du corps, les membranes étendues, priſe auprès des pieds de devant.	//	4 $\frac{1}{4}$.	//
Largeur du corps, les membranes étendues, priſe auprès des pieds de derrière.	//	5 $\frac{1}{4}$.	//
Longueur de la queue juſqu'à l'extrémité du poil. .	1.	8.	//
Les pieds de devant étant écartés, la ligne de diſtance entre le bout des onglets d'un côté à l'autre, donne...	1.	//	6.
Et celle des pieds de derrière.....	1.	3.	//

« La tête eſt plus pointue que celle d'un écureuil.

Les oreilles petites, pointues, couvertes en dehors d'un poil brun-clair très-court & très-fin; les yeux ſont ſurmontés de deux longs poils d'un brun-fauve, les paupières paroiſſent ſans poils. Il y a des deux côtés du muſeau pluſieurs poils en mouſtaches, longs, noirs & très-roides; le nez eſt ſans poils, les dents ſont comme celles des écureuils au nombre de deux en deſſus, & deux en deſſous, d'un jaune-foncé, les intérieures ſont fort longues, les dents molaires ſe trouvent auſſi au fond du muſeau.

Ses pieds de devant & de derrière, ſur-tout ceux-ci, ſont comme cachés ſous la peau à voler, qui les recouvre preſque juſqu'aux pattes, dont les antérieures ſont diviſées en quatre doigts tout noirs, les deux du milieu plus longs que les autres, ſur-tout le troiſième. Celles des pieds poſtérieurs ſont auſſi noires, & ont cinq doigts, quatre deſquels ſont d'égale longueur; mais le cinquième, qui eſt l'intérieur, eſt beaucoup plus court, & ne paroît que comme un ſimple appendice. Les onglets ſont fort grands & aigus, noirs en devant, blancs en deſſous, &

larges à leur origine. Les articulations de ces doigts ſont ſemblables à celles des écureuils.

La peau à voler, qui, dans notre figure, ſe montre étendue entre les pieds de devant & ceux de derrière, eſt le plus mince au milieu, où elle a environ quatre pouces de largeur de chaque côté, & ne paſſe pas l'épaiſſeur du fin papier des Indes. Ailleurs elle eſt cependant auſſi fort mince, d'un tiſſu-clair, & garnie de petits poils châtains. Près des pieds de devant & de derrière, elle devient plus épaiſſe ou s'éléve en forme de couſſinet, plus large aux cuiſſes, & allant en ſe rétréciſſant vers l'extrémité des pattes. Cette partie eſt couverte de poils bruns & noirs, fort ſerrés. Sur les pattes de devant, elle paroît lâche & pend auprès ou par-deſſus, comme un lambeau qui eſt rond & revêtu de poils drus. Les bords extérieurs de cette peau ſont courbés d'une liſière épaiſſe de poils noirs & gris.

La partie ſupérieure de la tête, le dos & l'origine de la queue ſont garnis de poils drus, aſſez longs, noirs à leur partie inférieure, & les ſommités, ou extrémités,

ève del. Guyet Sc.

TAGUAN ou GRAND ECUREUIL VOLANT.

le prolongement de la peau étendue.

ive del. L. Le Grand Sc.

TAGUAN ou GRAND ECUREUIL VOLANT.

pour la plupart, d'un blanc-grisâtre.

Les poils de la queue sont noirs, plus gris vers le corps, & dispersés de façon que la queue paroît être ronde.

Les joues, à côté de la tête, sont d'un gris-brun; le gosier d'un gris blanchâtre-clair, ainsi que la poitrine, le ventre & en dessous vers la queue. La peau à voler a aussi en dessous des poils gris, mais fort clair-semés. »

ADDITION

A l'article de la Loutre[1].

PONTOPPIDAM aſſure qu'en Norwège, la Loutre ſe trouve également autour des eaux ſalées comme autour des eaux douces; qu'elle établit ſa demeure dans des monceaux de pierres, d'où les chaſſeurs la font ſortir en imitant ſa voix, au moyen d'un petit ſifflet: il ajoute qu'elle ne mange que les parties graſſes du poiſſon, & qu'une loutre apprivoiſée à laquelle on donnoit tous les jours un peu de lait, rapportoit continuellement du poiſſon à la maiſon *(a)*.

Je trouve dans les notes communiquées par M. de la Borde, qu'il y a à Cayenne

[1] Tome II, *page* 229.

(a) Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger, Juin* 1756.

trois eſpèces de loutres, la noire qui peut peſer quarante ou cinquante livres; la ſeconde, qui eſt jaunâtre, & qui peut peſer vingt ou vingt-cinq livres, & une troiſième eſpèce beaucoup plus petite, dont le poil eſt griſâtre, & qui ne pèſe que trois ou quatre livres. Il ajoute que ces animaux ſont très-communs à la Guyane le long de toutes les rivières & des marécages, parce que le poiſſon y eſt fort abondant; elles vont même par troupes quelquefois fort nombreuſes, elles ſont farouches & ne ſe laiſſent point approcher; pour les avoir, il faut les ſurprendre; elles ont la dent cruelle, & ſe défendent bien contre les chiens : elles font leurs petits dans des trous qu'elles creuſent au bord des eaux; on en élève ſouvent dans les maiſons: j'ai remarqué, dit M. de la Borde, que tous les animaux de la Guyane s'accoutument facilement à la domeſticité, & deviennent incommodes par leur grande familiarité *(b)*.

(b) Obſervations de M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne.

M. Aublet, ſavant Botaniſte, que nous avons déjà cité, & M. Olivier, Chirurgien du Roi, qui ont demeuré tous deux long-temps à Cayenne & dans le pays d'Oyapock, m'ont aſſuré qu'il y avoit des loutres ſi groſſes, qu'elles peſoient juſqu'à quatre-vingt-dix & cent livres; elles ſe tiennent dans les grandes rivières qui ne ſont pas fort fréquentées, & on voit leur tête au-deſſus de l'eau; elles font des cris que l'on entend de très-loin; leur poil eſt très-doux, mais plus court que celui du caſtor; leur couleur ordinaire eſt d'un brun-minime; ces loutres vivent de poiſſon, & mangent auſſi les graines qui tombent dans l'eau ſur le bord des fleuves.

Nous donnons ici *(planche XXIV)* la figure d'un petit animal qui nous a été envoyé de la Guyane, ſous le nom de *petite loutre d'eau douce de Cayenne*, & qui nous paroît être la troiſième eſpèce dont parle M. de la Borde. Elle n'a que ſept pouces de longueur, depuis le bout du nez juſqu'à l'extrémité du corps; cette petite loutre a la queue ſans poil, comme le rat d'eau, longue de ſix pouces ſept

del. Guyot Sculp.

LA PETITE LOUTRE DE LA GUYANE.

lignes, & cinq lignes de groſſeur à l'origine, allant toujours en diminuant juſqu'à l'extrémité qui eſt blanche, tandis que tout le reſte de la queue eſt brun, & au lieu de poil elle eſt couverte d'une peau grenue, rude comme du chagrin; elle eſt plate pardeſſous & convexe pardeſſus. Les mouſtaches ont un pouce de long auſſi-bien que les grands poils qui ſont au-deſſus des yeux; tout le deſſous de la tête & du corps eſt blanc, ainſi que le dedans des jambes de devant. Le deſſus & les côtés de la tête & du corps ſont marqués de grandes taches d'un brun-noirâtre, dont les intervalles ſont remplis par un gris-jaunâtre. Les taches noires ſont ſymétriques de chaque côté du corps; il y a une tache blanche au-deſſus de l'œil; les oreilles ſont grandes & paroiſſent un peu plus alongées que celles de nos loutres. Les jambes ſont fort courtes, les pieds de devant ont cinq doigts ſans membranes, les pieds de derrière ont auſſi cinq doigts, mais avec des membranes.

ADDITION

Aux articles de la Fouine[1], *& de la Zibeline*[2].

DE LA FOUINE.

NOUS DONNONS ici *(planche XXV)* la figure d'un animal Américain, qui a été envoyé de la Guyane à M. Aubry, Curé de Saint-Louis, & qui eſt en très-bon état, comme tout ce qu'on voit dans ſon cabinet. Quoique les dents manquent à cet animal, il m'a paru dans toutes ſes autres parties ſi ſemblable à nos fouines par la forme du corps, que j'ai penſé qu'on pouvoit le regarder comme une variété dans l'eſpèce de la fouine, dont

[1] Tome II, *page* 236.

[2] Tome VI, *page* 246.

celle-ci

celle-ci ne diffère que par la couleur du poil jaſpé de noir & de blanc, par les taches de la tête, & par la queue plus courte. Cette fouine de la Guyane a vingt pouces de longueur du bout du muſeau juſqu'à la naiſſance de la queue, elle eſt plus grande par conſéquent que notre fouine, qui n'a que ſeize pouces & demi ou dix-ſept pouces; mais la queue eſt bien plus courte à proportion du corps. Le muſeau ſemble un peu plus alongé que celui de nos fouines, il eſt tout noir, & ce noir s'étend au-deſſus des yeux, paſſe ſous les oreilles le long du cou, & ſe perd dans le poil brun des épaules. Il y a une grande tache blanche au-deſſus des yeux, qui s'étend ſur tout le front, enveloppe les oreilles, & forme le long du cou une bande blanche & étroite, qui ſe perd au-delà du cou vers les épaules. Les oreilles ſont tout-à-fait ſemblables à celles de nos fouines; le deſſus de la tête paroît gris & mêlé de poils blancs; le cou eſt brun, mêlé de gris-cendré, & le corps eſt couvert de poils mêlés comme celui du lapin que l'on appelle *riche*, c'eſt-à-dire, de poil blanc & de poil noirâtre. Ces poils

ſont gris & cendrés à leur origine, enſuite bruns, noirs & blancs à leur extrémité. Le deſſous de la mâchoire eſt d'un noir-brun, qui s'étend ſous le cou & diminue de couleur ſous le ventre, où il eſt d'un brun-clair ou châtain. Les jambes & les pieds ſont couverts d'un poil luiſant d'un noir-rouſſâtre, & les doigts des pieds reſſemblent peut-être plus à ceux des écureuils & des rats qu'à ceux de la fouine. Le plus grand ongle des pieds de devant a quatre lignes de long, & le plus grand ongle des pieds de derrière n'en a que deux; la queue eſt beaucoup plus fournie de poil à ſa naiſſance qu'à ſon extrémité; ce poil eſt châtain ou brun-clair mêlé de poils blancs.

Un autre animal de Cayenne, qui a rapport avec le précédent, eſt celui dont nous donnons ici la figure *(planche XXVI)*. Il a été deſſiné vivant à la foire Saint-Germain en 1768; il avoit quinze pouces de longueur du bout du nez à l'origine de la queue, laquelle étoit longue de huit pouces, plus large & plus fournie de poils à ſa naiſſance qu'à ſon extrémité. Cet animal étoit bas de jambe comme nos

fouines ou nos martres. La forme de la tête eſt fort approchante de celle de la fouine, à l'exception des oreilles qui ne ſont pas ſemblables. Le corps eſt couvert d'un poil laineux, il y a cinq doigts à chaque pied, armés de petits ongles comme ceux de nos fouines.

DE LA ZIBELINE.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de la Zibeline, que quelques faits rapportés par les voyageurs Ruſſes, & qui ont été inſérés dans les derniers volumes de l'Hiſtoire générale des Voyages.

« Les Zibelines vivent dans des trous, leurs nids ſont ou dans des creux d'arbres, ou dans leurs troncs couverts de mouſſe, ou ſous leurs racines, ou ſur des hauteurs parſemées de rochers. Elles conſtruiſent ces nids de mouſſe, de branches & de gazon. Elles reſtent dans leurs trous ou dans leurs nids pendant douze heures en hiver comme en été, & le reſte du temps elles vont chercher leur nourriture.

En attendant la plus belle ſaiſon, elles ſe nourriſſent de belettes, d'hermines, d'écureuils & ſur-tout de lièvres. Mais, dans le temps des fruits, elles mangent des baies, & plus volontiers le fruit du ſorbier. En hiver, elles attrapent des oiſeaux & des coqs de bois. Quand il fait de la neige, elles ſe retirent dans leurs trous, où elles reſtent quelquefois trois ſemaines. Elles s'accouplent au mois de janvier. Leurs amours durent un mois, & ſouvent excitent des combats ſanglans entre les mâles. Après l'accouplement, elles gardent leurs nids environ quinze jours. Elles mettent bas vers la fin de mars, & font depuis trois juſqu'à cinq petits, qu'elles allaitent pendant quatre ou ſix ſemaines.

On ne les chaſſe qu'en hiver, & les chaſſeurs vont enſemble juſqu'au nombre de quarante à cette chaſſe; ils y vont en canots, & prennent des proviſions pour trois ou quatre mois. Ils ont un Chef qui, arrivé au lieu du rendez-vous, ainſi que tous les chaſſeurs, aſſigne à chaque bande ſon quartier, & tous les chaſſeurs doivent lui obéir. On écarte la neige où l'on veut dreſſer des piéges; chaque chaſſeur en

dreſſe vingt par jour. On choiſit un petit eſpace auprès des arbres; on l'entoure, à une certaine hauteur, de pieux pointus; on le couvre de petites planches, afin que la neige ne tombe pas dedans; on y laiſſe une entrée fort étroite, au-deſſus de laquelle eſt placée une poutre qui n'eſt ſuſpendue que par un léger morceau de bois, & ſitôt que la zibeline y touche pour prendre le morceau de viande ou de poiſſon, qu'on a mis pour amorce, la baſcule tombe & la tue. On porte toutes les zibelines au conducteur général, ou bien on les cache dans des trous d'arbres, de crainte que les Tunguſes ou d'autres peuples ſauvages ne viennent les enlever de force. Si les zibelines ne ſe prennent pas dans les piéges, on a recours aux filets. Quand le chaſſeur a trouvé la trace d'un de ces animaux, il la ſuit juſqu'à ſon terrier, & l'oblige d'en ſortir au moyen de la fumée du feu qu'il allume; il tend ſon filet autour de l'endroit où la trace finit, & ſe tient deux ou trois jours de ſuite aux aguets avec ſon chien; ce filet a treize toiſes de long, ſur quatre ou cinq pieds de haut. Lorſque la zibeline ſort de

ſon terrier, elle manque rarement de ſe prendre, &, quand elle eſt bien embarraſſée dans le filet, les chiens l'étranglent. Si on les voit ſur les arbres on les tue à coups de flèches, dont la pointe eſt obtuſe pour ne point endommager la peau. La chaſſe étant finie, on regagne le rendez-vous général & on ſe rembarque auſſitôt que les rivières ſont devenues navigables par le dégel *(a)*. »

(a) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, pages 144 & ſuiv.*

Seve del. Cath. Haussard. Sc.

LA FOUINE DE LA GUYANE

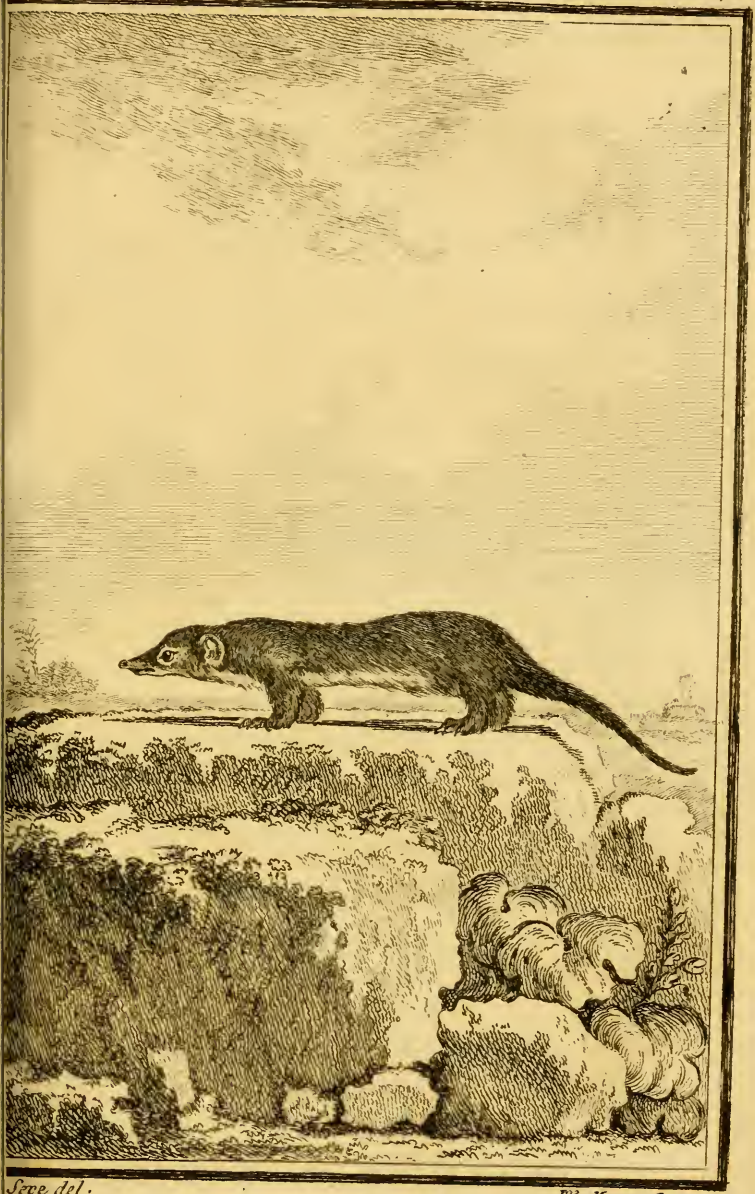

Seve del. Jme Mansard sc.

LA PETITE FOUINE DE LA GUYANE.

ADDITION

Aux articles de la Belette & de l'Hermine[1]*; du Surikate, de la Mangouſte & du Vanſire*[2].

DE L'HERMINE.

JE DOIS citer ici avec éloge & reconnoiſſance une lettre qui m'a été écrite par Madame la comteſſe de Noyan, datée au château de la Mancelière en Bretagne, le 20 juillet 1771.

« Vous êtes trop juſte, Monſieur, pour ne pas faire réparation d'honneur à

---

[1] Tome II, *pages* 259 & 265.

[2] Tome VI, *pages* 93, 138 & 149.

ceux que vous avez offenſés. Vous avez fait un outrage à la race de l'hermine, en l'annonçant comme une bête que l'on ne pouvoit apprivoiſer. J'en ai une depuis un mois que l'on a priſe dans mon jardin, qui, reconnoiſſante des ſoins que je prends d'elle, vient m'embraſſer, me lècher & jouer avec moi comme le pourroit faire un petit chien. Elle eſt à peu-près de la taille d'une belette, rouſſâtre ſur le dos, le ventre & les pattes blanches; cinq belles petites griffes à ſes jolies petites pattes; ſa bouche bien fendue, & ſes dents pointues comme des aiguilles. Le tour des oreilles blanc, la barbe longue, blanche & noire, & le bout de la queue d'un beau noir. Sa vivacité ſurpaſſe celle de l'écureuil. . . . Cette jolie petite bête jouiſſant de ſa liberté juſqu'à l'heure que nous nous retirons, joue, vole nos ſacs d'ouvrages & tout ce qu'elle peut emporter. »

J'avoue que je ne me ſuis peut-être pas aſſez occupé de l'éducation des belettes & des hermines que j'ai fait nourrir; car toutes m'ont paru également farouches.

Je ne doute pas néanmoins de ce que me marque Madame de Noyan, & d'autant moins que voici un ſecond exemple qui confirme le premier.

M. Giely de Mornas, dans le Comtat Venaiſſin, m'écrit dans les termes ſuivans :

« Un homme ayant trouvé une portée de jeunes belettes, réſolut d'en élever une, & le ſuccès répondit promptement à ſes ſoins. Ce petit animal s'attacha à lui, & il s'amuſa à l'exercer un jour de fête dans une promenade publique, où la jeune belette le ſuivit conſtamment, & ſans prendre le change pendant plus de ſix cents pas, & dans tous les détours qu'il fit à travers les ſpectateurs. Cet homme donna enſuite ce joli animal à ma femme. La méthode de les apprivoiſer eſt de les manier ſouvent en leur paſſant doucement la main ſur le dos, mais auſſi de les gronder & même de les battre ſi elles mordent. Elle eſt comme la belette ordinaire & le rouſſelet, rouſſe ſupérieurement & blanche inférieurement. Le fouet de la queue eſt d'un poil brun approchant du noir; elle n'a que cinq ſemaines, &

j'ignore ſi avec l'âge ce poil du bout de la queue ne deviendra pas tout noir. Le tour des oreilles n'eſt pas blanc comme au rouſſelet, mais elle a comme lui l'extrémité des deux pattes de devant blanches, les deux de derrière étant rouſſes même pardeſſous. Elle a une petite tache blanche ſur le nez, & deux petites taches rouſſes oblongues, iſolées dans le blanc au-deſſous des yeux, ſelon la longueur du muſeau. Elle n'exhale encore aucune mauvaiſe odeur, & ma femme, qui a élevé pluſieurs de ces animaux, aſſure qu'elle n'a jamais été incommodée de leur odeur, excepté les cas où quelqu'un les excédoit & les irritoit. On la nourrit de lait, de viande bouillie & d'eau; elle mange peu & prend ſon repas en moins de quinze ſecondes; à moins qu'elle n'ait bien faim, elle ne mange pas le miel qu'on lui préſente. Cet animal eſt propre, & s'il dort ſur vous, & que ſes beſoins l'éveillent, il vous gratte pour le mettre à terre.

Au ſurplus, cette belette eſt très-familière & très-gaie; ce n'eſt pas contrainte ni tolérance, c'eſt plaiſir, goût, attache-

ment. Rechercher les careſſes, provoquer les agaceries, ſe coucher ſur le dos, & répondre à la main qui la flatte de mille petits coups de pattes & de dents très-aiguës, dont elle ſait modérer & retenir l'impreſſion au ſimple chatouillement, ſans jamais s'oublier; me ſuivre par-tout, me grimper & parcourir tout le corps; s'inſinuer dans mes poches, dans ma manche, dans mon ſein, & de-là m'inviter au badinage, dormir ſur moi, manger à table ſur mon aſſiette, boire dans mon gobelet, me baiſer la bouche & ſucer ma ſalive qu'elle paroît aimer beaucoup. (Sa langue eſt rude comme celle du chat). Folâtrer ſans ceſſe ſur mon bureau pendant que j'écris, & jouer ſeule & ſans agacerie ni retour de ma part avec mes mains & ma plume : voilà la mignarderie de ce petit animal. . . . . Si je me prête à ſon jeu, il le continuera deux heures de ſuite & juſqu'à la laſſitude *(a)*. »

(a) Lettre de M. Giely à M. de Buffon, *Monas*, 16 *juin* 1775.

Par une ſeconde lettre de M. Giely de Mornas, du 15 août 1775, il m'informe que ſa belette a été tuée par accident, & il ajoute les obſervations ſuivantes:

« 1.° Ses excrémens commençoient à empuantir le lieu où je la logeois; il faut y apporter beaucoup de ſoins & de propreté, & la nourrir plus ſouvent d'œufs ou d'omelette aux herbes que de viande.

2.° Il ne faut pas la toucher ni la prendre pendant qu'elle prend ſon repas, dans ce court intervalle, elle eſt intraitable.

3.° Elle me ſaigna des pouſſins qu'on avoit placés à ſa portée par inadvertance, mais elle n'a jamais oſé attaquer de front de gros poulets que j'engraiſſois en cage; ils la harceloient & la mettoient en fuite à coups de bec. Il étoit amuſant d'obſerver les ruſes & les feintes qu'elle employoit pour tâcher de les ſurprendre.

4.° Quant à ſa familiarité & aux grâces de ſon badinage & même à ſon attachement, je n'ai rien avancé qui ne ſe ſoit ſoutenu juſqu'à ſa fin prématurée. Seulement elle s'oublioit par fois dans la chaleur de ſes agaceries, & comme par tranſ-

ports elle ſerroit un peu trop les dents; mais la correction opéroit d'abord l'amendement. Il faut, lorſqu'on la corrige, la gronder & la frapper poſtérieurement, & jamais vers la tête, ce qui les irrite.

5.° Elle n'avoit pas beaucoup groſſi, & étoit probablement de la petite eſpèce; car, lors de ſon accident, c'eſt-à-dire, ayant plus de deux mois, tout ſon corps gliſſoit encore dans le même collier. »

On trouve dans l'Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam, les obſervations ſuivantes:

« En Norwège, l'hermine fait ſa demeure dans des monceaux de pierres. Cet animal pourroit bien être de l'eſpèce des belettes. Sa peau eſt blanche, à l'exception du cou qui eſt taché de noir. Celles de Norwège & de Lapponie conſervent leur blancheur mieux que celles de Moſcovie, qui jauniſſent plus facilement, & c'eſt par cette raiſon que les premières ſont recherchées à Péterſbourg même. L'hermine prend des ſouris comme les

chats, & emporte ſa proie quand cela lui eſt poſſible. Elle aime particulièrement les œufs ; &, lorſque la mer eſt calme, elle paſſe à la nage dans les îles voiſines des côtes de Norwège, où elle trouve une grande quantité d'oiſeaux de mer. On prétend qu'une hermine venant à faire des petits ſur une île, les ramène au continent ſur un morceau de bois qu'elle dirige avec ſon muſeau. Quelque petit que ſoit cet animal, il fait périr les plus grands, tels que l'élan & l'ours ; il ſaute dans l'une de leurs oreilles pendant qu'ils dorment, & s'y accroche ſi fortement avec ſes dents, qu'ils ne peuvent s'en débarraſſer. Il ſurprend de la même manière les aigles & les coqs de bruyère, ſur leſquels il s'attache, & ne les quitte pas même lorſqu'ils s'envolent, que la perte de leur ſang ne les faſſe tomber *(b)*. »

Le GRISON.

Voici *(planche XXVII)* une

(b) Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger, Juin* 1756.

espèce voisine de celle de la belette & de l'hermine, & que nous ne connoissions pas. C'est encore M. Allamand qui en a donné le premier la description & la figure sous le nom de *Grison*, dans le quinzième volume de l'édition de Hollande de mon Ouvrage, & je ne puis mieux faire que de rapporter ici cette description en entier :

« J'ai reçu, dit-il, de Surinam, le petit animal qui est représenté dans la *planche VIII (c)*; & dans la liste de ce que contenoit la caisse où il étoit renfermé, il étoit nommé *Belette grise*, d'où j'ai tiré le nom de *Grison*, parce que j'ignore celui qu'on lui donne dans le pays où il se trouve, & qu'il indique assez bien sa couleur. Toute la partie supérieure de son corps est couverte de poils d'un brun-foncé, & dont la pointe est blanche, ce qui forme un gris où le brun domine ; mais le dessus de la tête & du cou est d'un gris plus clair, parce que

(c) Édition de Hollande, *in*-4.° *Tome XV.*

là les poils ſont fort courts, & que ce qu'ils ont de blanc égale en longueur la partie brune. Le muſeau, tout le deſſous du corps & les jambes ſont d'un noir qui contraſte ſingulièrement avec cette couleur griſe, dont il eſt ſéparé de la tête par une raie blanche qui prend ſon origine à une épaule, & paſſe pardeſſous les oreilles, au-deſſus des yeux & du nez, & s'étend juſqu'à l'autre épaule.

La tête de cet animal eſt fort groſſe à proportion de ſon corps; ſes oreilles, qui forment preſque un demi-cercle, ſont plus larges que hautes; ſes yeux ſont grands: ſa gueule eſt armée de dents machelières & de dents canines fortes & pointues. Il y a ſix dents inciſives dans chaque mâchoire, mais il n'y a que celles des extrémités des deux rangées qui ſoient viſibles; les quatre intermédiaires ſortent à peine de leurs alvéoles. Les pieds, tant ceux de devant que de derrière, ſont partagés en cinq doigts, armés de forts ongles jaunâtres; la queue, qui eſt aſſez longue, ſe termine en pointe.

La belette eſt celui de tous les animaux de notre continent auquel celui-ci

a le plus de rapport ; ainſi, je ne ſuis pas ſurpris qu'il m'ait été envoyé de Surinam ſous le nom de belette griſe. Cependant ce n'eſt pas une belette, quoiqu'il lui reſſemble par le nombre & la forme de ſes dents ; il n'a pas le corps auſſi alongé, & ſes pieds ſont beaucoup plus hauts. Je ne connois aucun Auteur ni Voyageur qui en ait parlé, & l'individu qui m'a été envoyé, eſt le ſeul que j'aie vu. Je l'ai montré à diverſes perſonnes qui avoient ſéjourné long-temps à Surinam, mais il leur étoit inconnu ; ainſi, il doit être rare dans les lieux où il eſt originaire, ou il faut qu'il habite dans des endroits peu fréquentés. Celui qui me l'a envoyé ne m'a marqué aucune particularité propre à éclaircir ſon hiſtoire naturelle ; c'eſt pourquoi je n'ai pu faire autre choſe que de décrire ſa figure. Voici ſes dimenſions : »

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps entier, meſuré en ligne droite, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus.....	"	7.	"
Hauteur du train de devant.....	"	2.	6.
Hauteur du train de derrière.....	"	3.	4.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'occiput.....	"	2.	2.
Circonférence du bout du muſeau.....	"	1.	11.
Circonférence du muſeau priſe au deſſous des yeux....	"	3.	9.
Contour de l'ouverture de la bouche.....	"	1.	7.
Diſtance entre les deux naſeaux.....	"	"	3.
Diſtance entre le bout du muſeau & l'angle antérieur de l'œil.....	"	"	8.
Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille.....	"	"	6.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....	"	"	3.
Diſtance entre les angles antérieurs des yeux, meſurée en ſuivant la courbure du chanfrein.....	"	"	10.
La même diſtance meſurée en ligne droite.....	"	"	8.
Circonférence de la tête priſe entre les yeux & les oreilles.....	"	4.	5.
Longueur des oreilles....	"	"	5.
Largeur de la baſe meſurée ſur la courbure extérieure...	"	"	9.
Diſtance entre les deux oreilles, priſe dans le bas en droite ligne.....	"	1.	6.

ève del. Bessent sc.

LE GRISON.

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence du cou....	"	2.	11.
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.....	"	4.	3.
Circonférence prise à l'endroit le plus gros.....	"	5.	5.
Circonférence prise devant les jambes de derrière.....	"	5.	"
Longueur du tronçon de la queue.....	"	1.	10.

Du SURIKATE.

Nous avons dit *, que le Surikate ne faisoit aucun mal aux enfans, qu'il ne mordoit que quelques personnes adultes, & entre autres le maître de la maison qu'il avoit pris en aversion. J'ai appris depuis, qu'en effet il ne mordoit ni la femme ni les enfans de cette maison, mais qu'il a mordu nombre d'autres personnes des deux sexes. M. de Sève a observé que c'étoit par l'odorat qu'il étoit induit à mordre ; lorsque quelqu'un le prenoit, le cartilage du bout du nez se plioit

* Tome VI, *page* 95.

pendant qu'il flairoit, & ſuivant l'odeur qu'il recevoit de la perſonne, il mordoit ou ne mordoit pas. Cela s'eſt trouvé conſtamment ſur un aſſez grand nombre de gens qui ont riſqué l'épreuve, & ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que quand il avoit mordu une fois quelqu'un il le mordoit toujours; en ſorte qu'on ne pouvoit pas dire que ce fût par humeur ou par caprice. Il y avoit des gens qui lui déplaiſoient ſi fort, qu'il cherchoit à s'échapper pour les mordre, & quand il ne pouvoit pas attraper les jambes il ſe jetoit ſur les ſouliers & ſur les jupons qu'il déchiroit; il employoit même quelquefois la ruſe pour approcher les perſonnes qu'il vouloit mordre.

M. Voſmaër, dans une note, *page* 7, de ſa deſcription d'un écureuil volant, fait une remarque qui m'a paru juſte, & dont je dois témoigner ici ma reconnoiſſance.

« M. de Buffon (dit M. Voſmaër) a vraiſemblablement été trompé ſur le nom de ſurikate & ſur le lieu de l'origine de cet animal, qui a été envoyé l'été dernier

par M. Tulbagh à S. A. S. Monſeigneur le Prince d'Orange. Il n'appartient point à l'Amérique, mais bien à l'Afrique. Ce petit animal, dont on m'avoit adreſſé deux de ſexe différent, mais dont la femelle eſt morte pendant le voyage, n'a pas été connu de Kolbe, qui du moins n'en fait aucune mention, & il paroît qu'il ne ſe trouve que fort avant dans les terres, ce qu'on peut inférer de la lettre de M. le Gouverneur, que je reçus en même temps, & où il eſt dit: *J'ai encore remis, audit Capitaine, deux petits animaux vivans, mâle & femelle, auxquels nous ne pouvons cependant donner de nom, ni les rapporter à aucune autre eſpèce, attendu qu'on me les a envoyés pour la première fois, & de bien loin, des déſerts & montagnes de pierres de cette vaſte contrée. Ils ſont fort doux, gentils & mangent de la viande fraîche, cuite ou crue, des œufs cruds & des fourmis quand ils peuvent en attraper. Je ſouhaite que ces petits animaux arrivent en vie, puiſque je ne crois pas qu'on en ait encore vu en Europe de pareils.* »

Ce témoignage de M. Tulbagh eſt poſitif, & ce que dit auparavant M. Voſmaër eſt juſte; j'y ſouſcris avec plaiſir, car, quoique j'aie eu cet animal vivant pendant long-temps, & que je l'aie décrit & fait repréſenter*, je n'étois aſſuré ni de ſon nom, ni de ſon climat originaire que par le rapport d'un marchand d'animaux, qui me dit l'avoir acheté en Hollande ſous le nom de Surikate, & qu'il venoit de Surinam. Ainſi, nous dirons maintenant qu'il ne ſe trouve point à Surinam, ni dans les autres provinces de l'Amérique méridionale, mais en Afrique dans les terres montagneuſes, au-deſſus du cap de Bonne-eſpérance. Et à l'égard du nom, il ne fait rien à la choſe, & nous changerons volontiers celui de ſurikate lorſque nous ſerons mieux informés.

DE LA MANGOUSTE.

NOUS DONNONS ici *(planche XXVIII)* la figure d'une grande Mangouſte, qui

---

* Tome VI, *Planche VIII, page* 93.

ève del. M. Rousselet veuve Tardieu Sculp.

LA GRANDE MANGOUSTE.

nous paroît former une variété dans l'eſpèce des mangouſtes ; elle a le muſeau plus gros & un peu moins long ; le poil plus hériſſé & plus long, les ongles auſſi plus longs ; la queue plus hériſſée & auſſi plus longue à proportion du corps.

DU VANSIRE.

Le Vansire eſt, comme nous l'avons dit, un animal de Madagaſcar & de l'intérieur de l'Afrique, qui reſſemble beaucoup au furet, à l'exception du nombre & de la forme des dents, & de la longueur de la queue qui eſt beaucoup plus grande dans le vanſire que dans notre furet. Nous donnons ici *(planche XXIX)* la figure d'un animal, qui nous a été envoyé de la partie orientale de l'Afrique, ſous le nom de *Neipſe ;* par ſa forme auſſi-bien que par cette dénomination, j'ai reconnu que c'étoit une eſpèce de furet, car *nems* ou *nims* eſt le nom du furet en langue Arabe ; & ces furets d'Arabie, ou ces *nems* reſſemblent beaucoup plus au vanſire qu'à nos furets d'Europe. Voici la deſcription qu'en a faite M. de Sève.

« Le *Nems* eſt un vrai furet, à le conſidérer dans le détail de ſa forme & de ſa ſoupleſſe : quand il marche, il s'alonge & paroît bas de jambe. Il a beaucoup de conformité avec nos furets. Celui-ci étoit mâle & avoit treize pouces dix lignes de longueur du muſeau à l'anus, le tronçon de la queue un pied; la hauteur du train de devant eſt de cinq pouces ſix lignes, celle du train de derrière ſix pouces ſix lignes, l'oreille eſt ſans poil & de la même forme que celle du furet commun. Son œil eſt vif & l'iris d'un fauve-foncé. Son muſeau, qui eſt très-fin, ne m'a pas paru avoir de mouſtaces; tout le corps eſt couvert d'un poil long, jaſpé d'un brun-foncé, mêlé d'un blanc-ſale qui a dix lignes de longueur, ce qui fait que, par ſes rayures, il reſſemble au lapin *riche*. Le ventre eſt couvert d'un poil fauve-clair ſans mêlange. Le fond du poil de la tête, autour de l'œil, eſt d'une couleur jaunâtre-claire, & ſur le nez, les joues, les autres parties de la face où le poil eſt court, un ton fauve plus ou moins brun par endroits, règne par-tout ſans mêlange, ſe continue & ſe perd en diminuant dans les

Seve del. Cath. Haussard Sc.

LE NEMS.

les parties de la tête au-dessus des yeux. Ses jambes sont couvertes d'un poil ras fauve-foncé; les pattes ont quatre doigts & un petit doigt parderrière. Les ongles sont petits & noirs; la queue, qui est au moins du double plus longue que celle de nos furets, est très-grosse au commencement du tronçon, & très-menue au bout qui finit en pointe. De grands poils jaspés comme sur le corps couvrent cette queue. Cet animal ne boit point à ce qu'a dit avoir observé le garçon qui en a soin.

ADDITION

Aux articles de la Marmotte & du Caſtor [1]*; des Rats & Souris* [2]*; du Rat de blé* ou *Hamſter* [3]*; du Soulik* [4]*, & de la Taupe* [5].

DE LA MARMOTTE.

NOUS DONNONS ici la figure *(planche XXX)* de l'animal que nous avons indiqué ſous le nom de *Monax, Marmotte de Canada.* Le deſſin nous en a été

---

[1] Tome III, *pages* 6 & 39.
[2] Tome II, *pages* 276 & 285.
[3] Tome VI, *page* 104.
[4] Tome VII, *page* 370.
[5] Tome II, *page* 322.

envoyé par M. Colinſon, mais ſans aucune deſcription. Cette eſpèce de marmotte me paroît différer des autres marmottes en ce qu'elle n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que la marmotte des Alpes & le bobak ou marmotte de Pologne en ont cinq, comme aux pieds de derrière. Il y a auſſi quelque différence dans la forme de la tête qui eſt beaucoup moins couverte de poil. La queue eſt plus longue & moins fournie dans le monax que dans notre marmotte, en ſorte qu'on doit regarder cet animal du Canada, comme une eſpèce voiſine, plutôt que comme une ſimple variété de la marmotte des Alpes. Je préſume qu'on peut rapporter à cette eſpèce l'animal dont parle le baron de la Hontan *(a)*, & qu'il nomme ſiffleur; il dit qu'il ſe trouve dans les pays ſeptentrionaux du Canada, qu'il approche du lièvre pour la groſſeur, mais qu'il eſt plus court de corps; que la peau en eſt fort eſtimée, & qu'on ne recherche cet animal que pour cela,

(a) Voyage du baron de la Hontan, *tome I, page* 95.

parce que la chair n'en eſt pas bonne à manger ; il ajoute que les Canadiens appellent ces animaux ſiffleurs, parce qu'ils ſiffient en effet à l'entrée de leurs tanières lorſque le temps eſt beau. Il dit avoir entendu lui-même ce ſifflet à diverſes repriſes. On ſait que nos marmottes des Alpes ſiffient de même & d'un ton très-aigu.

MARMOTTE DE *KAMTSCHATKA.*

LES VOYAGEURS Ruſſes ont trouvé dans les terres du Kamtſchatka un animal qu'ils ont appelé *Marmotte*, mais dont ils ne donnent qu'une très-légère indication ; ils diſent ſeulement que ſa peau reſſemble de loin, par ſes bigarures, au plumage varié d'un bel oiſeau ; que cet animal ſe ſert, comme l'écureuil, de ſes pattes de devant pour manger, & qu'il ſe nourrit de racines, de baies & de noix de cèdre *(b)*. Je dois obſerver que cette expreſſion *noix de cèdre*, préſente une

(b) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX*, *page* 253.

eve del. M.d Th. Rousselet Sculp.

LE MONAX.

fauſſe idée, car le vrai cèdre porte des cônes, & les autres arbres, qu'on a déſignés par le même nom de *cèdre*, portent des baies.

De la MARMOTTE du CAP de Bonne-Espérance.

C'est encore à M. Allamand, ſavant naturaliſte & Profeſſeur à Leyde, que nous devons la première connoiſſance de cet animal; M. Pallas l'a indiqué ſous le nom de *Cavia Capenſis*, & enſuite M. Voſmaër ſous la dénomination de *Marmotte bâtarde d'Afrique*; tous deux en donnent la même figure tirée ſur la même planche, dont M. Allamand nous avoit envoyé une gravure. Il marquoit à ce ſujet à M. Daubenton:

« Je vous envoie la figure d'une eſpèce de cabiai (je ne ſais par quel autre nom le déſigner) que j'ai reçue du cap de Bonne-eſpérance. Il n'eſt pas tout-à-fait auſſi-bien repréſenté que je le deſirerois, mais comme j'ai cet animal empaillé dans mon cabinet, je vous l'enverrai par la

première occaſion ſi vous ſouhaitez de le voir. »

Nous n'avons pas profité de cette offre très-obligeante de M. Allamand, parce que nous avons été informés peu de temps après qu'il étoit arrivé en Hollande un ou deux de ces animaux vivans, & que nous eſpérions que quelque Naturaliſte en feroit une bonne deſcription. En effet, M.rs Pallas & Voſmaër ont tous deux décrit cet animal, & je vais donner ici l'extrait de leurs obſervations.

« Cet animal, dit M. Voſmaër, eſt connu au cap de Bonne-eſpérance ſous le nom de *Blaireau des rochers ;* vraiſemblablement parce qu'il fait ſon ſéjour entre les rochers & dans la terre, comme le blaireau, auquel néanmoins il ne reſſemble point. Il reſſemble plus à la marmotte, & cependant il en diffère..... C'eſt Kolbe qui le premier a parlé de cet animal, & a dit, qu'il reſſemble mieux à une marmotte qu'à un blaireau. »

Nous adopterons donc la dénomination

de marmotte du Cap, & nous la préférerons à celle de cavia du Cap, parce que l'animal dont il eſt ici queſtion, eſt très-différent du cavia ou cabiai. 1.° Par le climat, le cavia étant de l'Amérique méridonale, tandis que celui-ci ne ſe trouve qu'en Afrique. 2.° Parce que le nom de cavia eſt un mot Braſilien, qui ne doit point être tranſporté en Afrique, puiſqu'il appartient au cavia qui eſt le vrai cabiai, & au cavia-cobaïa qui eſt le cochon-d'inde. 3.° Enfin parce que le cabiai eſt un animal qui n'habite que le bord des eaux, qui a des membranes entre les doigts des pieds, tandis que la marmotte du Cap n'habite que les rochers & les terres les plus sèches qu'elle peut creuſer avec ſes ongles, *(voyez la figure, pl. XXXI).*

« Le premier animal de cette eſpèce, dit M. Voſmaër, qui ait paru en Europe, a été envoyé à M. le Prince d'Orange, par M. Tulbagh, & on en conſerve la dépouille dans le cabinet de ce Prince. La couleur de ce premier animal diffère beaucoup de celle d'un autre qui eſt arrivé depuis; il étoit auſſi fort jeune &

très-petit; celui que je vais décrire, étoit un mâle, & il m'a été envoyé par M. Bergmeyer, d'Amſterdam. . . . . Le genre de vie de ces animaux, ſuivant les informations qui m'en ont été données, eſt fort triſte, dormant ſouvent pendant la journée. Leur mouvement eſt lent & s'exécute par bonds. Mais, dans leur état de Nature, peut-être eſt-il auſſi vif que celui des lapins; ils pouſſent fréquemment des cris de courte durée, mais aigus & perçans. »

Je remarquerai en paſſant, que ce caractère rapproche encore cet animal de la marmotte, car on ſait que nos marmottes des Alpes font ſouvent entendre un ſifflet fort aigu.

« On nourriſſoit en Hollande, cette marmotte du Cap, continue M. Voſmaër, avec du pain & diverſes ſortes d'herbes potagères. Il eſt fort vraiſemblable que ces animaux ne portent pas long-temps leurs petits, qu'ils mettent bas ſouvent & en grand nombre. La forme de leurs pieds paroît auſſi dénoter qu'ils ſont propres à fouir la terre; cet animal étant mort à

Amſterdam, je le donnai à M. Pallas pour le diſſéquer.

Il reſſemble beaucoup pour la taille au lapin commun, mais il eſt plus gros & plus ramaſſé: le ventre eſt ſur-tout fort gros; les yeux ſont beaux & médiocrement grands; les paupières ont en deſſous & en deſſus, quelques petits poils courts & noirs, au-deſſus deſquels on en voit cinq ou ſix noirs, mais longs, qui ſortent à peu-près du coin de la paupière antérieure, & retournent en arrière vers la tête. Il y a de pareilles mouſtaches ſur la lèvre ſupérieure vers le milieu du muſeau.

Le nez eſt ſans poil, noir, & comme diviſé par une fine couture qui deſcend juſque ſur la lèvre: les narines paroiſſent comme un cordon rompu au milieu: ſous le muſeau, vers le goſier & ſur les joues, on voit quelques longs poils noirs plus ou moins longs & tous plus roides que l'autre poil; des poils de même eſpèce ſont ſemés de diſtance en diſtance ſur tout le corps.... Le palais de la bouche a huit cannelures ou ſillons profonds;

la langue eſt fort épaiſſe, paſſablement longue, garnie de petits mamelons & ovale à ſon extrémité. La mâchoire ſupérieure a deux dents fort longues, ſaillantes au-devant du muſeau & écartées l'une de l'autre; elles ont la forme d'un triangle alongé & aplati. Les dents de la mâchoire inférieure ſont poſées au-devant du muſeau, elles ſont coupantes, fort ſerrées & au nombre de quatre; elles ſont aſſez longues, plates & larges. . . . Les dents molaires ſont aſſez groſſes, quatre en haut & quatre en bas de chaque côté; on en pourroit compter une cinquième plus petite que les autres. . . . Cet animal a les jambes de devant fort courtes & cachées à moitié ſous la peau du corps. Les pieds ſont nus & ne préſentent qu'une peau noire. Ceux de devant ont quatre doigts, dont trois très-apparens & celui du milieu le plus long, le quatrième, qui eſt au côté extérieur, eſt beaucoup plus court que les autres & comme adhérent au troiſième; le bout de ces doigts eſt armé d'onglets courts & ronds, attachés à la peau, de la même façon que nos

eve del. Jne. Mansard Sc.

LA MARMOTE DU CAP.

ongles. Les pieds de derrière ont trois doigts dont il n'y a que celui du milieu qui ait un ongle courbe, le doigt extérieur eſt un peu plus court que les autres. L'animal ſaute ſur ſes pieds de derrière comme le lapin. . . . . Il n'y a pas le moindre indice de queue ; l'anus ſe montre fort long, & le prépuce en bourlet rond découvre un peu la verge. La couleur du poil eſt le gris ou le brun-fauve, comme le poil des lièvres ou des lapins de garenne. Il eſt plus foncé ſur la tête & ſur le dos, & il eſt blanchâtre ſur la poitrine & le ventre. Il y a auſſi une bande blanchâtre ſur le cou tout près des épaules; cette bande ne fait point un collier, mais ſe termine à la hauteur des jambes de devant, & en général le poil eſt doux & laineux. »

Nous ne donnerons pas ici la deſcription des parties intérieures de cet animal ; on la trouvera dans l'Ouvrage de M. Pallas, qui a pour titre : *Spicilegia zoologica.* Cet habile Naturaliſte l'a faite avec beaucoup de ſoin, & il faudroit la copier en

entier pour ne rien perdre de ſes obſervations.

DU CASTOR.

NOUS AVONS DIT que le Caſtor étoit un animal commun aux deux continens; il ſe trouve en effet tout auſſi fréquemment en Sibérie qu'au Canada; on peut les apprivoiſer aiſément, & même leur apprendre à pêcher du poiſſon & le rapporter à la maiſon; M. Kalm aſſure ce fait.

« J'ai vu, dit-il, en Amérique des caſtors tellement apprivoiſés, qu'on les envoyoit à la pêche, & qu'ils rapportoient leurs priſes à leur maître. J'y ai vu auſſi quelques loutres qui étoient ſi fort accoutumées avec les chiens & avec leurs maîtres qu'elles les ſuivoient, les accompagnoient dans le bateau, ſautoient dans l'eau & le moment d'après revenoient avec un poiſſon *(c)*.

(c) Voyage de Kalm, *tome II, page* 350.

Nous vimes, dit M. Gmelin, dans une petite ville de Sibérie, un caſtor qu'on élevoit dans la chambre, & qu'on manioit comme on vouloit; on m'aſſura que cet animal faiſoit quelquefois des voyages à une diſtance très-conſidérable, & qu'il enlevoit aux autres caſtors leurs femelles qu'il ramenoit à la maiſon, & qu'après le temps de la chaleur paſſée, elles s'en retournoient ſeules & ſans qu'il les conduisît *(d)*. »

Des SOURIS et des RATS.

Nous donnons ici *(planche XXXII)* la figure de la Souris commune, parce qu'elle n'a pas été bien rendue*.

Nous avons dit à l'article de la ſouris, que les ſouris blanches aux yeux rouges n'étoient qu'une variété, une ſorte de dégénération dans l'eſpèce de la ſouris; cette variété ſe trouve non-ſeulement dans nos climats tempérés, mais dans les

---

(d) Voyage de Kamtſchatka, *page* 73.

* Tome II, *Planche* x x, *page* 296.

contrées méridionales & ſeptentrionales des deux continens.

« Les ſouris blanches aux yeux rouges, dit Pontoppidam, ont été trouvées dans la petite ville de Molle ou *Roms-dallem*; mais on ne ſait ſi elles y ſont indigènes ou ſi elles y ont été apportées des Indes orientales. »

Cette dernière préſomption ne paroît fondée ſur rien, & il y a plus de raiſon de croire que les ſouris blanches ſe trouvent quelquefois en Norwège, comme elles ſe trouvent quelquefois par-tout ailleurs dans notre continent; & les ſouris en général ſe ſont même actuellement ſi fort multipliées dans l'autre, qu'elles ſont auſſi communes en Amérique qu'en Europe, ſur-tout dans les Colonies les plus habitées; le même Auteur ajoute :

« Que les rats de bois & les rats d'eau, ne peuvent vivre dans les terres les plus ſeptentrionales de la Norwège, & qu'il y a pluſieurs diſtricts, comme celui de *Hardenver*, dans le diocèſe de

Seve del. Le Villain. sc

LA SOURIS.

Berguen, & d'autres dans le diocèse d'*Aggerhum*, où l'on ne voit point de rats, quoiqu'il y en ait sur le bord méridional de la rivière de *Vormen*, & que, lorsqu'ils sont transportés de l'autre côté, c'est-à-dire, à la partie boréale de cette rivière, ils y périssent en peu de temps; différence qu'on ne peut attribuer qu'à des exhalaisons du sol contraires à ces animaux. »

Ces faits peuvent être vrais; mais nous avons souvent reconnu que Pontoppidam n'est pas un Auteur qui mérite foi entière.

Dans les observations que M. le vicomte de Querhoënt a eu la bonté de me communiquer, il dit; que les rats transportés d'Europe à l'Isle-de-France par les vaisseaux s'y étoient multipliés au point qu'on prétend qu'ils firent quitter l'île aux Hollandois : les François en ont diminué le nombre, quoiqu'il y en ait encore une très-grande quantité. Depuis quelque temps, ajoute M. de Querhoënt, un rat de l'Inde commence à s'y établir; il a une odeur de musc des plus fortes, qui se répand aux environs des lieux qu'il habite, & l'on croit que

lorſqu'il paſſe dans un endroit où il y a du vin il le fait aigrir *(e)*. Il me paroît que ce rat d'Inde, qui répand une odeur de muſc, pourroit être le même rat que les Portugais ont appelé *Chéroſo* ou rat odoriférant. La Boullaye-le-Gouz en a parlé :

« Il eſt, dit-il, extrêmement petit ; il eſt à peu-près de la figure d'un furet, ſa morſure eſt venimeuſe ; quand il entre dans une chambre on le ſent incontinent, & on l'entend crier *kric, kric, kric (f)*. »

Ce même rat ſe trouve auſſi à Maduré, où on le nomme *Rat de ſenteur ;* les voyageurs Hollandois en ont fait mention ; ils diſent qu'il a le poil auſſi fin que la taupe, mais ſeulement un peu moins noir *(g)*.

(e) Note communiquée par M. le vicomte de Querhoënt à M. de Buffon.

(f) Voyage de la Boullaye-le-Gouz, *page* 256.

(g) Recueil des Voyages qui ont ſervi à l'établiſſement de la Compagnie des Indes orientales, *tome VII, page* 275.

Du HAMSTER ou *RAT DE BLÉ.*

On trouve dans la Gazette de Littérature, du 13 ſeptembre 1774, un extrait des obſervations faites ſur le hamſter, & tirées d'un Ouvrage allemand de M. Sulzer, que j'ai cru devoir donner ici.

« Le rat de blé, en Allemand *Hamſter*, ne pouvoit être mieux décrit ni plus commodément qu'à Gotha, où, dans une ſeule année, on en a livré onze mille cinq cents ſoixante-quatorze peaux à l'hôtel-de-ville; dans une autre cinquante-quatre mille quatre cents vingt-neuf, & une troiſième fois quatre-vingts mille cent trente-neuf. Cet animal habite en général les pays tempérés; quand il eſt irrité le cœur lui bat juſqu'à cent quatre-vingts fois par minute; le poids du cerveau eſt à celui de tout le corps, comme 1 eſt à 193.

Ces rats ſe font des magaſins, où ils placent juſqu'à douze livres de grains. En hiver, la femelle s'enfonce fort avant dans la terre. Cet animal eſt courageux; il ſe défend contre les chiens, contre les chats,

contre les hommes : il eſt naturellement querelleur, ne s'accorde pas avec ſon eſpèce, & tue quelquefois, dans ſa furie, ſa propre famille. Il dévore ſes ſemblables lorſqu'ils ſont plus foibles, auſſi-bien que les ſouris & les oiſeaux, & il vit avec cela de toutes ſortes d'herbes, de fruits & de grains. Il boit peu, la femelle ſort plus tard que le mâle de ſa retraite d'hiver ; elle porte quatre ſemaines, & fait juſqu'à ſix petits. Il ne faut que quelques mois pour que les petites femelles deviennent fécondes. L'eſpèce de rat qu'on nomme *Iltis (h)*, tue le hamſter.

Quand l'animal eſt dans ſon engourdiſſement, on n'y obſerve ni reſpiration, ni aucune ſorte de ſentiment. Le cœur bat néanmoins environ quinze fois par minute, comme on s'en aperçoit en ouvrant la poitrine ; le ſang demeure fluide, les inteſtins immobiles ne ſont pas irritables ; le coup électrique même ne réveille pas l'animal, tout eſt froid en lui : au grand air, il ne s'engourdit jamais. »

(h) L'Iltis déſigne le Putois, & non pas un Rat, comme le dit ici l'Auteur.

M. Sulzer rapporte par quels degrés il passe pour sortir de son engourdissement.

« Cet animal n'a guère d'autre utilité que celle de détruire les souris ; mais il fait bien plus de mal qu'elles *(i)*. »

Nous eussions desiré que M. Sulzer eût indiqué précisément le degré de froid ou de manque d'air auquel ces animaux s'engourdissent ; car nous répétons ici affirmativement ce que nous avons dit *, que dans une chambre sans feu, où il geloit assez fort pour y glacer l'eau, un hamster, qui y étoit dans une cage, ne s'engourdit pas pendant l'hiver 1763. On va voir la pleine confirmation de ce fait dans les additions que M. Allamand a fait imprimer à la suite de mon Ouvrage, & que je viens de recevoir.

(i) Observations sur le Rat de blé, par M. Sulzer. *Gazette de Littérature*, 13 *Septembre* 1774.

* Tome VI, *page* 115.

ADDITION

De l'Éditeur hollandois.

LE HAMSTER.*

« LE HAMSTER eſt un quadrupède du genre des ſouris, qui paſſe l'hiver à dormir, comme les marmottes. Il a les jambes baſſes, le cou court, la tête un peu groſſe, la bouche garnie de mouſtaches des deux côtés, les oreilles grandes & preſque ſans poil, la queue courte & à demi-nue, les yeux ronds & ſortant de la tête, le poil mêlé de roux, de jaune, de blanc & de noir, tout cela ne lui donne pas la figure fort revenante. Ses mœurs ne le rendent pas plus recommandable. Il n'aime que ſon propre individu, & n'a pas une ſeule qualité ſociable. Il attaque

* Cet article eſt d'un Auteur anonyme, & ſe trouve *tome XIII, in-4.° page* 69 de l'Hiſtoire Naturelle, *Édition de Hollande.*

& dévore tous les autres animaux dont il peut ſe rendre maître, ſans excepter ceux de ſa propre race. L'inſtinct même qui le porte vers l'autre ſexe, ne dure que quelques jours, au bout deſquels ſa femelle n'éprouveroit pas un meilleur ſort, ſi elle ne prenoit pas la précaution d'éviter la rencontre de ſon ingrat, ou de le prévenir & de le tuer la première. A ces qualités odieuſes, la Nature a néanmoins ſu en allier d'autres, qui, ſans rendre cet animal plus aimable, lui font mériter une place diſtinguée dans l'Hiſtoire Naturelle des animaux. Il eſt du petit nombre de ceux qui paſſent l'hiver dans un état d'engourdiſſement, & le ſeul en Europe qui ſoit pourvu de bajoues. Son adreſſe à ſe pratiquer une demeure ſous terre & l'induſtrie avec laquelle il fait ſes proviſions d'hiver, ne méritent pas moins l'attention des curieux.

Le hamſter n'habite pas indifféremment dans toutes ſortes de climats ou de terreins. On ne le trouve ni dans les pays trop chauds, ni dans les pays trop froids. Comme il vit de grains & qu'il demeure ſous terre, une terre pierreuſe, ſablonneuſe, argil-

leuſe lui convient auſſi peu que les prés, les forêts & les endroits bourbeux. Il lui faut un terroir aiſé à creuſer, qui néanmoins ſoit aſſez ferme pour ne point s'écrouler. Il choiſit encore des contrées fertiles en toutes ſortes de graines, pour n'être pas obligé de chercher ſa nourriture au loin, étant peu propre à faire de longues courſes. Les terres de Turinge, réuniſſant toutes ces qualités, les hamſters s'y trouvent en plus grand nombre que par-tout ailleurs.

Le terrier que le hamſter ſe creuſe, à trois ou quatre pieds ſous terre, conſiſte pour l'ordinaire en plus ou moins de chambres, ſelon l'âge de l'animal qui l'habite. La principale eſt tapiſſée de paille, & ſert de logement, les autres ſont deſtinées pour y conſerver les proviſions, qu'il ramaſſe en grande quantité dans le temps des moiſſons. Chaque terrier a deux trous ou ouvertures, dont celle par laquelle l'animal eſt arrivé ſous terre, deſcend obliquement. L'autre qui a été pratiquée du dedans en dehors, eſt perpendiculaire & ſert pour entrer & ſortir.

Les terriers des femelles, qui ne de-

meurent jamais avec les mâles, diffèrent des autres en plusieurs points. Dans ceux où elles mettent bas, on voit rarement plus qu'une chambre de provision, parce que le peu de temps que les petits demeurent avec la mère, n'exige pas qu'elle amasse beaucoup de nourriture ; mais, au lieu d'un seul trou perpendiculaire, il y en a jusqu'à sept ou huit qui servent à donner une entrée & une sortie libre aux petits. Quelquefois la mère ayant chassé ses petits, reste dans ce terrier ; mais, pour l'ordinaire, elle s'en pratique un autre, qu'elle remplit d'autant de provisions que la saison lui permet d'en ramasser.

Les hamsters s'accouplent la première fois vers la fin du mois d'avril, où les mâles se rendent dans les terriers des femelles, avec lesquelles ils ne restent cependant que peu de jours. S'il arrive que deux mâles, cherchant femelle, se rencontrent dans le même trou, il s'élève un combat furieux entre eux, qui, pour l'ordinaire, finit par la mort du plus foible. Le vainqueur s'empare de sa femelle, & l'un & l'autre qui, dans tout autre temps, se persécutent & s'entretuent, déposent leur

férocité naturelle pendant le peu de jours que durent leurs amours. Ils ſe défendent même réciproquement contre les agreſſeurs. Quand on ouvre un terrier dans ce temps-là, & que la femelle s'aperçoit qu'on veut lui enlever ſon mari, elle s'élance ſur le raviſſeur, & lui fait ſouvent ſentir la fureur de ſa vengeance par des morſures profondes & douloureuſes.

Les femelles mettent bas deux ou trois fois par an. Leur portée n'eſt jamais au-deſſous de ſix, & le plus ſouvent de ſeize à dix-huit petits. Le crû de ces animaux eſt fort prompt. A l'âge de quinze jours, ils eſſayent déjà à creuſer la terre: peu après, la mère les oblige de ſortir du terrier, de ſorte qu'à l'âge d'environ trois ſemaines ils ſont abandonnés à leur propre conduite. Cette mère montre en général fort peu de tendreſſe maternelle pour ſes petits; elle qui, dans le temps de ſes amours, défend ſi courageuſement ſon mari, ne connoît que la fuite quand ſa famille eſt menacée d'un danger, ſon unique ſoin eſt de pourvoir à ſa propre conſervation. Dans cette vue, dès qu'elle ſe ſent pourſuivie, elle s'enfonce en creuſant

ſant plus avant dans la terre, ce qu'elle exécute avec une célérité ſurprenante. Les petits ont beau la ſuivre, elle eſt ſourde à leurs cris, & elle bouche même la retraite qu'elle s'eſt pratiquée.

Le hamſter ſe nourrit de toutes ſortes d'herbes, de racines & de grains, que les différentes ſaiſons lui fourniſſent. Il s'accommode même très-volontiers de la chaire des autres animaux dont il devient le maître. Comme il n'eſt pas fait pour les longues courſes, il fait le premier fonds de ſon magaſin par ce que lui préſentent les champs voiſins de ſon établiſſement, ce qui eſt la raiſon pourquoi l'on voit ſouvent quelques-unes de ſes chambres remplies d'une ſeule ſorte de grains. Quand les champs ſont moiſſonnés, il va chercher plus loin ſes proviſions, & prend ce qu'il trouve dans ſon chemin pour le porter dans ſon habitation & l'y dépoſer ſans diſtinction. Pour lui faciliter le tranſport de ſa nourriture, la Nature l'a pourvu de bajoues de chaque côté de l'intérieur de la bouche. Ce ſont deux poches membraneuſes, liſſes & luiſantes en dehors, & parſemées d'un grand nombre de

glandes en dedans, qui diſtillent ſans ceſſe une certaine humidité, pour les tenir ſouples & les rendre capables de réſiſter aux accidens, que des grains ſouvent roides & pointus pourroient cauſer. Chacune de ſes bajoues peut contenir une once & demie de grains, que cet animal de retour dans ſa demeure, vide moyennant ſes deux pieds de devant, qu'il preſſe extérieurement contre ſes joues, pour en faire ſortir les grains. Quand on rencontre un hamſter, ſes poches remplies de proviſions, on peut le prendre avec la main, ſans riſquer d'être mordu, parce que, dans cet état, il n'a pas le mouvement des mâchoires libre. Mais, pour peu qu'on lui laiſſe du temps, il vide promptement ſes poches & ſe met en défenſe. La quantité de proviſions qu'on trouve dans les terriers, varie ſuivant l'âge & le ſexe de l'animal qui les habite. Les vieux hamſters amaſſent juſqu'à cent livres de grains, mais les jeunes & les femelles ſe contentent de beaucoup moins. Les uns & les autres s'en ſervent, non pour s'en nourrir pendant l'hiver, temps qu'ils paſſent à dormir & ſans manger, mais pour avoir

de quoi vivre après leur réveil au printemps, & pendant l'espace de temps qui précède leur engourdissement.

A l'approche de l'hiver, les hamsters se retirent dans leurs habitations souterraines, dont ils bouchent l'entrée avec soin. Ils restent tranquilles & vivent de leurs provisions, jusqu'à ce que le froid étant devenu plus sensible, ils tombent dans un état d'engourdissement semblable au sommeil le plus profond. Quand, après ce temps-là, on ouvre un terrier, qu'on reconnoît par un monceau de terre qui se trouve auprès du conduit oblique, dont nous avons parlé, on y voit le hamster mollement couché sur un lit de paille menue & très-douce. Il a la tête retirée sous le ventre, entre les deux jambes de devant: celles de derrière sont appuyées contre le museau. Les yeux sont fermés, & quand on veut écarter les paupières, elles se referment dans l'instant. Les membres sont roides comme ceux d'un animal mort, & tout le corps est froid au toucher, comme la glace. On ne remarque pas la moindre respiration ni autre signe de vie. Ce n'est qu'en le disséquant dans cet état

d'engourdiſſement qu'on voit le cœur ſe contracter & ſe dilater; mais ce mouvement eſt ſi lent, qu'on peut compter à peine quinze pulſations dans une minute, au lieu qu'il y en a au moins cent cinquante dans le même eſpace de temps, lorſque l'animal eſt éveillé; la graiſſe eſt comme figée: les inteſtins n'ont pas plus de chaleur que l'extérieur du corps, & ſont inſenſibles à l'action de l'eſprit-de-vin & même à l'huile de vitriol qu'on y verſe, & ne marquent pas la moindre irritabilité. Quelque douloureuſe que ſoit toute cette opération, l'animal ne paroît pas la ſentir beaucoup: il ouvre quelquefois la bouche, comme pour reſpirer; mais ſon engourdiſſement eſt trop fort pour s'éveiller entièrement.

On a cru que la cauſe de cet engourdiſſement dépendoit uniquement d'un certain degré de froid en hiver. Cela peut être vrai à l'égard des loirs, des lérots, des chauve-ſouris; mais, pour mettre le hamſter dans cet état, l'expérience prouve qu'il faut encore que l'air extérieur n'ait aucun accès à l'endroit où il s'eſt retiré. On peut s'en convaincre en

enfermant un hamſter dans une caiſſe remplie de terre & de paille, on aura beau l'expoſer au froid le plus ſenſible de l'hiver & aſſez fort pour glacer l'eau, on ne parviendra jamais à le faire dormir; mais, dès qu'on met cette caiſſe à quatre ou cinq pieds ſous terre, qu'il faut avoir ſoin de bien battre, pour empêcher l'air extérieur d'y pénétrer, on le trouvera au bout de huit ou dix jours engourdi comme dans ſon terrier. Si l'on retire cette caiſſe de la terre, le hamſter ſe réveillera au bout de quelques heures & ſe rendormira de nouveau, quand on le remet ſous terre. On peut répéter cette expérience avec le même ſuccès, auſſi long-temps que le froid durera, pourvu qu'on obſerve d'y mettre l'intervalle de temps néceſſaire. Ce qui prouve encore, que l'abſence de l'air extérieur eſt une des cauſes de l'engourdiſſement du hamſter, c'eſt que, retiré de ſon terrier au plus gros de l'hiver, il ſe réveille immanquablement au bout de quelques heures, quand on l'expoſe à l'air. Qu'on faſſe cette expérience de jour ou de

nuit, cela eſt indifférent, de ſorte que la lumière n'y a aucune part.

C'eſt un ſpectacle curieux de voir paſſer un hamſter de l'engourdiſſement au réveil. D'abord il perd la roideur des membres ; enſuite il reſpire profondément, mais par de longs intervalles : on remarque du mouvement dans les jambes ; il ouvre la bouche, comme pour bailler, & fait entendre des ſons déſagréables & ſemblables au ralement. Quand ce jeu a duré pendant quelque temps, il ouvre enfin les yeux & tâche de ſe mettre ſur les pieds ; mais tous ces mouvemens ſont encore peu aſſurés & chancelans, comme ceux d'un homme ivre. Il réitère cependant ſes eſſais, juſqu'à ce qu'il parvienne à ſe tenir ſur ſes jambes. Dans cette attitude il reſte tranquille, comme pour ſe reconnoître & ſe repoſer de ſes fatigues ; mais peu à peu il commence à marcher, à manger & à agir, comme il faiſoit avant le temps de ſon ſommeil. Ce paſſage de l'engourdiſſement au réveil, demande plus ou moins de temps, ſelon la température de l'endroit où ſe

trouve l'animal. Si on l'expoſe à un air ſenſiblement froid, il faut quelquefois plus de deux heures pour le faire éveiller, & dans un lieu plus tempéré cela ſe fait en moins d'une heure. Il eſt vraiſemblable que, dans les terriers, cette cataſtrophe arrive imperceptiblement, & que l'animal ne ſent aucune des incommodités qui accompagnent un réveil forcé & ſubit.

La vie du hamſter eſt partagée entre les ſoins de ſatisfaire aux beſoins naturels & la fureur de ſe battre. Il paroît n'avoir d'autres paſſions que celle de la colère, qui le porte à attaquer tout ce qui ſe trouve en ſon chemin, ſans faire attention à la ſupériorité des forces de l'ennemi. Ignorant abſolument l'art de ſauver ſa vie en ſe retirant du combat, il ſe laiſſe plutôt aſſommer de coups de bâton que de céder. S'il trouve le moyen de ſaiſir la main d'un homme, il faut le tuer pour ſe débarraſſer de lui. La grandeur du cheval l'effraie auſſi peu que l'adreſſe du chien; ce dernier aime à lui donner la chaſſe : quand le hamſter l'aperçoit de loin, il commence par vider ſes poches,

ſi par haſard il les a remplies de grains; enſuite il les enfle ſi prodigieuſement, que la tête & le cou ſurpaſſent beaucoup en groſſeur le reſte du corps; enfin il ſe redreſſe ſur ſes jambes de derrière & s'élance dans cette attitude ſur l'ennemi; s'il l'attrape, il ne le quitte qu'après l'avoir tué ou perdu la vie; mais le chien le prévient pour l'ordinaire, en cherchant de le prendre parderrière & de l'étrangler. Cette fureur de ſe battre fait que le hamſter n'eſt en paix avec aucun des autres animaux. Il fait même la guerre à ceux de ſa race, ſans en excepter la femelle. Quand deux hamſters ſe rencontrent, ils ne manquent jamais de s'attaquer réciproquement, juſqu'à ce que le plus foible ſuccombe ſous les coups du plus fort qui le dévore. Le combat entre un mâle & une femelle dure pour l'ordinaire plus long-temps que celui de mâle à mâle. Ils commencent par ſe donner la chaſſe & ſe mordre; enſuite chacun ſe retire d'un autre côté, comme pour prendre haleine; peu après, ils renouvellent le combat, & continuent à ſe fuir

& à ſe battre juſqu'à ce que l'un ou l'autre ſuccombe. Le vaincu ſert toujours de repas au vainqueur. »

Du SOULIK.

Nous donnons ici *(planche XXXIII)* la figure de cet animal, qui manquoit dans nos volumes précédens; M. le Prince Galitzin a eu la bonté de demander, à la prière de M. de Buffon, huit Souliks, & de donner tous les ordres néceſſaires pour les faire arriver vivans juſqu'en France; il s'adreſſa pour cela à M. le Général Betzki, qui les envoya à M. le marquis de Beauſſet, alors Ambaſſadeur de France à la Cour de Péterſbourg. Ces huit petits animaux arrivèrent vivans à Péterſbourg après un long voyage depuis la Sibérie, mais ils ont péri dans la traverſée depuis Péterſbourg en France, quoiqu'on eût eu les plus grandes attentions, tant pour leur nourriture que pour les autres ſoins néceſſaires à leur conſervation. On avoit recommandé de Sibérie, de ne leur donner à manger que du blé ou du chenevis, de les laiſſer à l'air autant qu'on pourroit, d'empêcher

ſeulement que l'eau des grandes pluies ne les inondât dans leur caiſſe ; de leur mettre dans cette même caiſſe une forte épaiſſeur de ſable aſſez lié pour ne pouvoir s'ébouler, parce que, dans leur état de nature, ils font leurs trous dans les terres légères.

Ces animaux habitent ordinairement les déſerts, ſe font des tanières ſur les pentes des montagnes, pourvu que le fond de la terre ſoit noir. Leurs tanières ne ſont pas égales en profondeur, elles ſont de ſept ou huit pieds de longueur, jamais droites, mais tortueuſes, ayant deux, trois, quatre & cinq ſorties ; leur diſtance eſt auſſi inégale, ayant depuis deux juſqu'à ſept pieds de ſéparation. Ils pratiquent dans ces tanières différens endroits, où, en temps d'été, ils font leurs proviſions pour l'hiver. Dans les terres labourées ils ramaſſent, pendant le temps de la moiſſon, les épis de froment, de même que la graine des pois, du lin & du chanvre qu'ils mettent ſéparément l'un de l'autre dans les endroits préparés exprès & d'avance à l'intérieur de leurs tanières. Dans les endroits incultes, ils

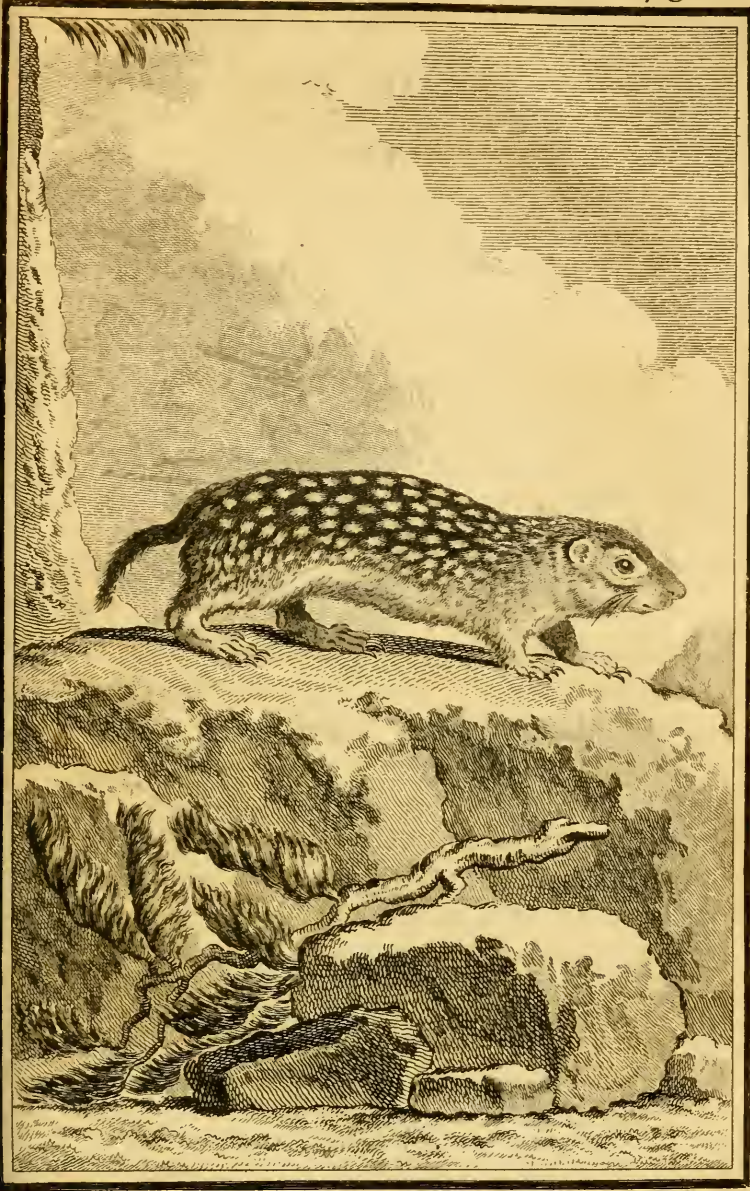

De Seve del. Bessent Sc.

LE SOULIK.

ramaſſent des graines de différentes herbes. En été, ils ſe nourriſſent de grains, d'herbes, de racines & de jeunes ſouris ; pour peu qu'elles ſoient groſſes, le ſoulik ne peut en faire ſa proie. Indépendamment des magaſins où ces animaux gardent leurs proviſions d'hiver, ils ſe pratiquent encore dans leurs tanières des endroits pour repoſer, & qui en ſont diſtans de quelques pieds ; ils rejettent leurs ordures hors de leurs retraites. Les femelles portent depuis deux juſqu'à cinq petits ; ils naiſſent aveugles & ſans poil, & ne commencent à voir que quand le poil paroît. On ne ſait pas au juſte le temps de la geſtation des femelles. (Voyez ſur le ſoulik la deſcription qu'en a donné M. Daubenton, *volume XV, pages* 195 *& ſuivantes*).

DE LA TAUPE.

JE DONNE ici (*pl. XXXIV*) la figure de la Taupe, parce qu'elle n'a pas été bien rendue*.

Pontoppidam aſſure que la taupe ne ſe

* Tome II, *Planche XXV, page* 328.

trouve en Norwège que dans la partie orientale du pays, & que le reſte de ce royaume eſt tellement rempli de rochers qu'elle ne peut s'y établir *(k)*.

TAUPE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

NOUS DONNONS ici *(pl. XXXV)* la figure d'une Taupe, qui ſe trouve au cap de Bonne-eſpérance, & dont la peau bourrée nous a été donnée par M. Sonnerat, Correſpondant du Cabinet. Cette taupe reſſemble aſſez à la taupe ordinaire par la forme du corps, par les yeux qu'elle a très-petits, par les oreilles qui ne ſont point apparentes, & par la queue qu'il faut chercher dans le poil, & qui eſt à peu-près de la même longueur que celle de notre taupe; mais elle en diffère par la tête qu'elle a plus groſſe, & par le muſeau qui reſſemble à celui du cochon-d'inde. Les pieds de devant ſont auſſi différens; le poil du corps n'eſt pas

(k) Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger, Juin* 1756.

noir, mais d'un brun-minime avec un peu de fauve à l'extrémité de chaque poil; la queue eſt couverte de grands poils d'un jaune-blanchâtre, & en général le poil de cette taupe du Cap eſt plus long que celui de la taupe d'Europe. Ainſi, l'on doit conclure de toutes ces différences que c'eſt une eſpèce particulière, & qui, quoique voiſine de celle de la taupe, ne peut pas être regardée comme une ſimple variété.

TAUPE DE PENSILVANIE.

« IL Y A, dit M. Kalm, en Penſilvanie une eſpèce de Taupe, qui ſe nourrit principalement de racines. Cet animal ſe creuſe dans les champs de petites allées ſouterraines, qui ſe prolongent en formant des détours & des ſinuoſités.... Il a dans les pattes plus de force & de roideur que beaucoup d'autres animaux, à proportion de leur grandeur..... Pour creuſer la terre, il ſe ſert de ſes pieds comme des avirons. M. Kalm en mit un dans ſon mouchoir, il s'aperçut qu'en moins d'une minute il y avoit fait quantité de petits trous, qui avoient l'air

d'avoir été percés avec un poinçon.... Il étoit très-méchant, & dès que l'on mettoit ou qu'il trouvoit quelque choſe ſur ſon paſſage, il y faiſoit tout de ſuite, en mordant, de grands trous. Je lui préſentai, dit M. Kalm, mon écritoire, qui étoit d'acier, il commença d'abord à la mordre, mais il fut bientôt rebûté par la dureté du métal, & ne voulut mordre après aucune des choſes qu'on lui préſentoit. Cet animal n'élève pas la terre en dôme comme les taupes d'Europe, il ſe fait ſeulement de petites allées ſous terre *(l)*. »

Ces indications ne ſont pas ſuffiſantes pour donner connoiſſance de cet animal, ni même pour décider s'il eſt vraiment du genre des taupes.

(l) Voyage de Kalm, *tome II, page* 333. Gottingen, 1757.

De Seve del. Baron Sc.

LA TAUPE.

Sevelinge. — Heriss. ccf. fils Sculp.

LA TAUPE DU CAP.

ADDITION

A l'article de l'Ours[1].

M. DE MUSLY, Major d'artillerie, au ſervice des États-Généraux, a bien voulu me donner quelques notices ſur des Ours élevés en domeſticité, dont voici l'extrait :

« A Berne, où l'on nourrit de ces animaux, dit M. de Muſly, on les loge dans de grandes foſſes carrées, où ils peuvent ſe promener ; ces foſſes ſont couvertes pardeſſus & maçonnées de pierre de taille, tant au fond qu'aux quatre côtés. Leurs loges ſont maçonnées ſous terre au rez-de-chauſſée de la foſſe, & ſont partagées en deux par des murailles, & on peut fermer les ouvertures tant

[1] Tome III, *page* 18.

extérieures qu'intérieures, par des grilles de fer qu'on y laiſſe tomber comme à une porte de ville. Au milieu de ces foſſes, il y a des trous dans de groſſes pierres, où l'on peut dreſſer debout de grands arbres; il y a de plus une auge dans chaque foſſe, qui eſt toujours pleine d'eau de fontaine.

Il y a trente-un ans qu'on a tranſporté de Savoie ici deux ours bruns fort jeunes, dont la femelle vit encore; le mâle eut les reins caſſés, il y a deux mois, en tombant du haut d'un arbre qui eſt dans la foſſe. Ils ont commencé d'engendrer à l'âge de cinq ans, & depuis ce temps ils ſont entrés en chaleur tous les ans au mois de juin, & la femelle a toujours mis bas au commencement de janvier; la première fois elle n'a produit qu'un petit, & dans la ſuite tantôt un, tantôt deux, tantôt trois, mais jamais plus, &, les trois dernières années, elle n'a fait qu'un petit chaque fois; l'homme qui en a ſoin, croit qu'elle porte encore actuellement (17 octobre 1771). Les petits en venant au monde, ſont d'une aſſez jolie figure couleur fauve avec du blanc autour du

cou, & n'ont point l'air d'un ours; la mère en a un ſoin extrême. Ils ont les yeux fermés pendant quatre ſemaines; ils n'ont d'abord guère plus de huit pouces de longueur, &, trois mois après, ils ont déjà quatorze à quinze pouces, depuis le bout du muſeau juſqu'à la racine de la queue, & du poil de près d'un pouce. Ils ſont alors d'une figure preſque ronde, & le muſeau paroît être fort pointu à proportion du reſte, de façon qu'on ne les reconnoît plus; enſuite ils deviennent fluets pendant qu'ils ſont adultes, le blanc s'efface peu-à-peu, & de fauves ils deviennent bruns.

Lorſque le mâle & la femelle ſont accouplés, le mâle commence par des mouvemens courts, mais fort prompts, pendant environ un quart de minute; enſuite il ſe repoſe deux fois auſſi longtemps ſur la femelle & ſans s'en dégager, puis il recommence de la même manière juſqu'à trois ou quatre repriſes, &, l'accouplement étant conſommé, le mâle va ſe baigner dans l'auge juſqu'au cou. Les ours ſe battent quelquefois aſſez rudement avec un murmure horrible; mais,

dans le temps des amours, la femelle a ordinairement le deſſus, parce qu'alors le mâle la ménage. Les foſſes, qui étoient autrefois dans la ville, ont été comblées, & on en a fait d'autres entre les remparts & la vieille enceinte. Ces deux ours ayant été ſéparés pendant quelques heures pour les tranſporter l'un après l'autre dans les nouvelles foſſes, lorſqu'ils ſe ſont retrouvés enſemble ils ſe ſont dreſſés debout pour s'embraſſer avec tranſport. Après la mort du mâle, la femelle a paru fort affligée, & n'a pas voulu prendre de nourriture qu'au bout de pluſieurs jours; mais à moins que ces animaux ne ſoient élevés & nourris enſemble dès leur tendre jeuneſſe, ils ne peuvent ſe ſupporter; & lorſqu'ils y ont été habitués, celui qui ſurvit ne veut plus en ſouffrir d'autres.

Les arbres que l'on met dans les foſſes tous les ans au mois de mai ſont des mélèzes verds, ſur leſquels les ours ſe plaiſent à grimper; néanmoins ils en caſſent quelquefois les branches, ſur-tout lorſque ces arbres ſont nouvellement plantés. On les nourrit avec du pain de ſeigle que l'on coupe en gros morceaux, & que l'on

trempe dans de l'eau chaude. Ils mangent auſſi de toutes ſortes de fruits; &, quand les payſans en apportent au marché qui ne ſont pas mûrs, les archers les jettent aux ours par ordre de police. Cependant on a remarqué qu'il y a des ours qui préfèrent les légumes aux fruits des arbres. Quand la femelle eſt ſur le point de mettre bas, on lui donne force paille dans ſa loge, dont elle ſe fait un rempart, après qu'on l'a ſéparée du mâle, de peur qu'il ne mange les petits; &, quand elle a mis bas, on lui donne une meilleure nourriture qu'à l'ordinaire. On ne trouve jamais rien de l'enveloppe, ce qui fait juger qu'elle l'avale. On lui laiſſe les petits pendant dix ſemaines, &, après les en avoir ſéparés, on les nourrit pendant quelque temps avec du lait & des biſcuits.

L'ours en queſtion que l'on croyoit pleine, fut munie de paille comme à l'ordinaire dans le temps que l'on croyoit qu'elle alloit mettre bas; elle s'en fit un lit où elle reſta pendant trois ſemaines ſans avoir rien produit. Elle a mis bas à trente-un ans, au mois de janvier 1771, pour la dernière fois; au mois de juin

ſuivant, elle s'eſt encore accouplée, mais au mois de janvier 1772, à trente-deux ans, elle n'a plus rien fait. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on la laiſſât vivre juſqu'au terme que la Nature lui a fixé, afin de le connoître.

Il y a des ours bruns au Mont-jura, ſur les frontières de notre canton, de la Franche-comté & du pays de Gex; quand ils deſcendent dans la plaine, ſi c'eſt en automne, ils vont dans les bois de châtaigniers, où ils font un grand dégât. Dans ce pays-ci les ours paſſent pour avoir le ſens de la vue foible, mais ceux de l'ouïe, du toucher & de l'odorat très-bons *(a)*. »

En Norwège, les ours ſont plus communs dans les provinces de Berguen & de Dronthein, que dans le reſte de cette contrée. On en diſtingue deux races, dont la ſeconde eſt conſidérablement plus petite que la première; les couleurs de

(a) Extrait de deux lettres écrites par M. de Muſſy, Major d'artillerie au ſervice de Hollande, à M. de Buffon, l'une datée à Berne le 17 octobre 1771, & l'autre datée à la Haye le 3 juin 1772.

toutes deux varient beaucoup, les uns ſont d'un brun-foncé, les autres d'un brun-clair, & même il y en a de gris & de tout blancs. Ils ſe retirent au commencement d'octobre dans des tanières ou des hutes qu'ils ſe préparent eux-mêmes, & où ils diſpoſent une eſpèce de lit de feuilles & de mouſſe. Comme ces animaux ſont fort à craindre, ſur-tout quand ils ſont bleſſés, les chaſſeurs vont ordinairement en nombre, au moins de trois ou quatre, & comme l'ours tue aiſément les grands chiens, on n'en mène que des petits qui lui paſſent aiſément ſous le ventre, & le ſaiſiſſent par les parties de la génération. Lorſqu'il ſe trouve excédé, il s'appuie le dos contre un rocher ou contre un arbre, ramaſſe du gaſon & des pierres qu'il jette à ſes ennemis, & c'eſt ordinairement dans cette ſituation qu'il reçoit le coup de la mort *(b)*.

Nous avons vu, à la ménagerie de Chantilly, un ours de l'Amérique; il étoit

(b) Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger, Juin* 1756.

d'un très-beau noir & le poil étoit doux, droit & long comme celui du grand ſapajou, que nous avons appelé le *coaita*. Nous n'avons remarqué d'autres différences dans la forme de cet ours d'Amérique, comparé à celui d'Europe, que celle de la tête, qui eſt un peu plus alongée, parce que le bout du muſeau eſt moins plat que celui de nos ours.

On trouve, dans le journal de l'expédition de M. Bartram, une notice d'un ours d'Amérique, tué près de la rivière Saint-Johnes, à l'eſt de la Floride :

« Cet ours, dit la relation, ne peſoit que quatre cents livres, quoique le corps eût ſept pieds de longueur, depuis l'extrémité du nez juſqu'à la queue. Les pieds de devant n'avoient que cinq pouces de large, la graiſſe étoit épaiſſe de quatre pouces. On l'a fait fondre, & on en a tiré ſoixante pintes de graiſſe, meſure de Paris (*c*). »

(*c*) Lettre de M. Colinſon à M. de Buffon. *Londres*, 6 *février* 1767.

FIN du Tome huitième.